

La Terre

DE CHEZ NOUS

Vol. XVIII — No 31

OTTAWA, LE 1er MAI 1946

ADMINISTRATION: 616 rue Visser, Montréal.



La beauté nous entoure et nos yeux, qui l'ont trop vue, ne la voient plus... Les gens des villes font des longues courses pour aller voir la campagne. Nous, nous n'avons qu'à ouvrir notre porte ou à regarder par la fenêtre. Photographie prise sur la route de St-Philippe à Laprairie à un détour de la petite rivière St-Jacques.

Près de 150 cercles de l'U.C.C. sont transformés en syndicats professionnels

Nouvelle table de mesurage

Ils se réaffilient à l'U.C.C. — Le bureau de direction général de l'U.C.C. se réunira les 26 et 27 juin. — Séance de l'Exécutif.

Vendredi, le 26 avril, au secrétariat général à Montréal, a eu lieu une réunion de l'Exécutif de l'U.C.C. En plus de régler divers points de routine, les administrateurs ont pris quelques décisions qui peuvent intéresser tous les membres de l'association professionnelle et les lecteurs de leur journal "La Terre de Chez Nous".

Un relevé précis permet de constater que plus de 140 cercles de l'Union se sont maintenant formés en syndicats professionnels. Ailleurs, des démarches sont en cours afin d'en arriver à l'uniformité. Les nouveaux syndicats ont demandé, comme le prescrit la loi, à s'affilier à l'U.C.C. — L'Exécutif de l'Union a accepté leur demande et la réaffiliation est maintenant un fait accompli.

(Suite à la page 23)

Besoin toujours aussi pressant

Les derniers appels en faveur de l'œuvre du "Sou de la Fraternité française" semblent avoir réveillé l'enthousiasme qui s'était considérablement refroidi depuis quelques mois. Le courrier de chaque jour nous apporte des montants de \$2, de \$5, de \$10 et même de \$15 souscrits pour la plupart par des cercles ou syndicats ou par des particuliers. Nous rappelons encore une fois que le besoin d'aider nos frères des autres provinces, où les nôtres sont en minorité, est aussi pressant qu'au premier appel. Nous le renouvelons donc avec insistance. Nous publierons prochainement la liste des généreux donateurs.

L'heure avancée: un casse-tête

Depuis le 28 avril, à minuit, plusieurs grandes villes de la province de Québec et du pays sont sous le régime de l'heure avancée. Il en sera ainsi jusqu'à la fin de septembre. Sous prétexte d'économiser l'électricité, le gouvernement fédéral avait décrété, au cours de la guerre, que l'heure avancée serait en vigueur toute l'année. Il laisse maintenant aux municipalités le soin de régler cette question à leur convenance. Il est évident que l'heure du Bon Dieu réglée d'après le soleil fait bien mieux l'affaire des cultivateurs, car à la campagne on travaille le jour et on se repose la nuit. En ville, c'est l'inverse. Les citoyens préfèrent sortir de l'usine à l'heure où les cultivateurs viennent de commencer leur deuxième attelage. C'est évidemment leur affaire, mais quand cette pratique bouleverse toutes les activités dans une petite localité, on peut dire que c'est une fantaisie qui cause bien des tracas. L'Union Catholique des Cultivateurs et la Fédération canadienne d'Agriculture ont déjà à maintes reprises enregistré leur opposition à cette mesure. Elles continuent toujours de s'opposer.

Pour les bois de sciage coupés sur les terres de la Couronne. — Elle entre en vigueur aujourd'hui même.

La nouvelle table de mesurage des bois de sciage coupés dans les forêts de la Couronne entre en vigueur aujourd'hui même, le 1er mai. On se rappelle qu'un arrêté ministériel adopté en décembre dernier établit, à compter du 1er mai de cette année, le volume de tous les bois destinés au sciage, provenant des forêts de la Couronne, d'après la nouvelle table de mesurage en pieds mesure de planche et d'après leur diamètre au fin bout. Il convient de rappeler que c'est à la demande explicite de l'Union des Bûcherons que le congrès général de l'Union Catholique des Cultivateurs a prié le gouvernement provincial d'annuler les règlements relatifs au mesurage du bois. Cette nouvelle table de mesurage donne davantage justice aux particuliers qui vendent

(Suite à la page 19)

Le président de l'U.C.C. part pour l'Europe avec la délégation canadienne

La question des machines agricoles

La question de la hausse des instruments aratoires qui, on s'en souvient, a soulevé un si vif débat à la Chambre des Communes, paraissait devoir être enterrée à jamais. Le débat une fois clos sur les explications du ministre des Finances, au nom du gouvernement, semblait devoir suivre son cours. Or, le ministre de l'Agriculture, M. Gardiner, bien qu'il ne se soit pas opposé formellement à cette hausse en vertu de la solidarité ministérielle, n'a pas paru enchanté outre mesure de cette augmentation des prix des machines aratoires. Si l'on sait lire entre les lignes, la déclaration qu'il a faite à la Chambre des Communes et celle qu'il a faite dans l'Ouest montrent qu'il ne l'accepte pas de très bonne grâce, du moins tant qu'on n'aura pas relevé le niveau général des prix des produits agricoles. Dans l'Ouest, dit-on, l'opposition grandit à vue d'oeil et il est fort possible que la question revienne sur le tapis prochainement. C'est ce que l'avenir nous dira.

Grand pèlerinage à Saint-Isidore

Le jour de la fête, le 15 mai. — Messe pontificale chantée par Son Excellence Mgr Forget, évêque de St-Jean.

A l'occasion de la fête de saint Isidore, patron principal de l'Union Catholique des Cultivateurs et des cultivateurs des provinces ecclésiastiques de Québec, Montréal et Ottawa, les cultivateurs du diocèse de Saint-Jean organisent un grand pèlerinage à Saint-Isidore de Laprairie. Ce pèlerinage annuel, le troisième depuis la proclamation de saint Isidore comme patron principal de l'U.C.C., se tiendra le jour de la fête, le 15 mai prochain. Jusqu'ici, le pèlerinage à saint Isidore avait lieu le dimanche qui suit la fête, soit le jour de la so-

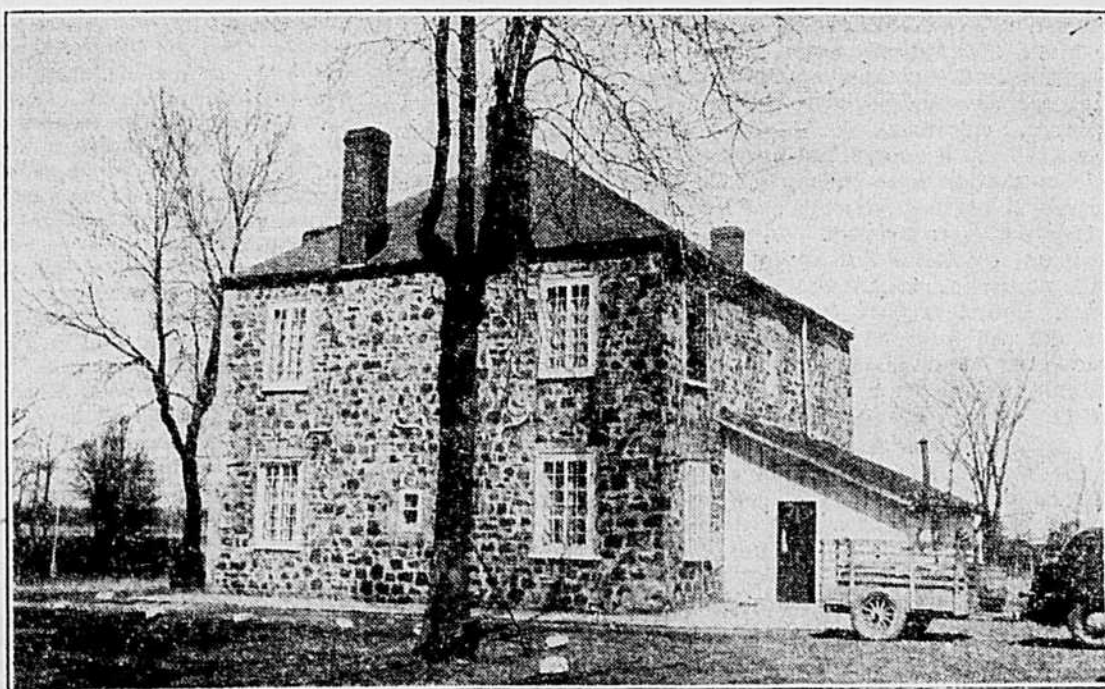
(Suite à la page seize)

Comme vice-président de la Fédération canadienne d'Agriculture, M. Abel Marion participera à la conférence internationale agricole de Londres.

M. Abel Marion, président général de l'Union Catholique des Cultivateurs, quittera Montréal demain soir pour Halifax. Il s'embarquera le 4 mai à bord de l'Aquitania avec la délégation de la Fédération canadienne d'Agriculture. Les délégués des associations agricoles du Canada participeront aux délibérations du congrès international agricole qui s'ouvrira à Londres le 21 mai. On prévoit que M. Marion sera de retour vers la fin de juin.

Il s'est tenu avant aujourd'hui des congrès agricoles mondiaux. Celui qui se tiendra à Londres a ceci de particulier qu'il est organisé, dans l'intérêt des cultivateurs du monde entier par les délégués des associations agricoles d'un grand nombre de pays. Cela, c'est du nouveau. Les participants auraient l'intention d'établir une fédération mondiale de l'Agriculture assez forte pour plaider au besoin la cause de l'agriculture auprès des organismes internationaux. Les séances du congrès de Londres se tiendront au "Church House". On y verra des représentants de la France, de l'Australie, de la Nouvelle-Zélande, de la Norvège, du Danemark, de la Hollande, du Brésil, de la Grèce, etc.

La délégation canadienne comprend 13 membres. En plus de M. Marion, elle comprend M. H. H. Hannam, président de la Fédération canadienne d'Agriculture, M. W. J. Parker, vice-président, M. R. J. Scott, directeur, M. W. J. McEwen, gérant des "Maritime Cooperative Services", M. J. H. Wesson, de Regina, M. Alex. Mercer, de Vancouver, M. Ben Plummer, de Calgary, M. R. H. M. Bailey, d'Edmonton, M. R. S. Law, de Winnipeg, M. W. M. Drummond, M. Kenneth Belzner, d'Ontario, et M. C. G. Groff, secrétaire de la Fédération canadienne d'Agriculture.



Nos vieilles maisons ont de la force, de l'allure, de la beauté. Quand on sait les restaurer sans les "défigurer", on ne trouve pas mieux le long des routes. C'est ce que dit aussi en son langage cette photographie prise chez M. L. D. Lefebvre à St-Philippe de Laprairie.

Pourquoi pas les produits agricoles?

Portant la parole à Melville, en Saskatchewan, au cours de la semaine dernière, le ministre fédéral de l'Agriculture, M. J. G. Gardiner, a fait la déclaration suivante: "Si les prix des instruments agricoles peuvent être augmentés, je ne vois pas pour quelle raison les prix des produits de la ferme qui se servent de ces instruments ne seraient pas haussés également".

M. Gardiner a ajouté que la Commission des prix a fait de la bonne besogne durant la guerre et a reçu l'autorité nécessaire pour continuer à faire observer le plafond des prix. Si, dit-il, les choses s'étaient passées comme à la fin de la dernière guerre, cela aurait été aussi désastreux pour le cultivateur qu'à cette époque. Je suis sûr, dit M. Gardiner, que le prix du blé tel que fixé donne la même satisfaction que l'augmentation du prix du beurre de 10 pour cent et celle des pores de \$2 par tête.

La Terre

Hebdomadaire
Agricole

Fondé en 1929

Journal hebdomadaire, organe officiel de l'Union Catholique des Cultivateurs et de la Coopération Fédérée.
GERARD FILION, L.S.C., administrateur.
DOMINIQUE BEAUDIN, directeur.
BERNARD BERUBE, rédacteur.

Abonnement: Tous les membres de l'Union Catholique des Cultivateurs qui payent une cotisation annuelle de \$3.00 reçoivent le journal. Les personnes qui pour différentes raisons ne peuvent être membres de l'U.C.C. peuvent s'abonner au tarif suivant:

\$1.00 par année; \$2.50 pour trois ans; \$1.50 par année à l'étranger.
Publicité: Le tarif de la publicité est de 25 cents la ligne agate ou \$3.50 le pouce-colonne. Toute annonce ou tout avis d'annulation doit arriver huit jours avant la date de la publication. Le tirage de la "Terre de Chez Nous" est certifié par l'Audit Bureau of Circulations.

Correspondance: Pour toute question touchant la rédaction, l'administration ou la publicité, adressez vos lettres à:

La "TERRE DE CHEZ NOUS"

515, ave Viger, Montréal — Tél. Lancaster 6273

Imprime au "Syndicat d'Ouvriers Sociaux Limitée" Ottawa

"Autorisé comme envoi postal de la deuxième classe,
Ministère des Postes, Ottawa".

CRIBLURES

Moment critique

Quand on lira ces lignes, l'issue de la lutte qui se livre actuellement à Ottawa entre partisans de l'autonomie provinciale et partisans de la centralisation fédérale à fond sera probablement connue. La partie promet d'être chaude à l'extrême. Il paraît évident que les centralisateurs fédéraux veulent à tout prix la gagner, au mépris le plus flagrant des droits des provinces. Le gouvernement de Québec a pris nettement position dans le sens autonomiste. On pourra le constater aisément à la lecture du mémoire dont on trouvera un résumé substantiel en troisième page de ce numéro. En dépit de cette profession de foi autonomiste, les influences centralisatrices sont trop tenaces et trop puissantes pour qu'on puisse espérer une victoire sur toute la ligne. Il y aura inévitablement des compromis et l'autonomie des provinces ne paraît pas devoir s'en tirer sans accrocs. S'il y a entente, il est à craindre qu'elle constituera pour les provinces, surtout pour Québec, une défaite en détail, pour ne pas dire d'avantage. A moins évidemment que la conférence ne finisse en queue de poisson et que les pourparlers ne tournent au fiasco complet. Quelle que soit l'issue de la lutte gigantesque engagée, il ne fait pas de doute qu'il faudra continuer à rester sur la brèche si on ne veut se réveiller un bon matin privé de tous nos droits essentiels. On peut être assuré que les partisans acharnés de la centralisation, pour leur part, n'auront de cesse que l'union législative n'ait été consommée.

B. BERUBE.

Attrape-nigaud

C'est de préférence avec le miel qu'on attrape les mouches. Sans méfiance aucune, elles se laissent prendre docilement. A voir le peu de réaction que suscitent les propositions centralisatrices du fédéral, on pourrait croire qu'un bon nombre de Canadiens s'apparentent à ces espèces de volatiles. Pour donner un semblant de justification à leurs tentatives de centralisation, les autorités fédérales prétendent que "l'acceptation de leurs propositions aura pour effet de sauvegarder l'autonomie des provinces, d'appliquer une politique sociale progressive, de répondre aux besoins du pays en même temps qu'aux besoins des provinces, et cela, tout en diminuant les impôts publics". Le mémoire soumis par le gouvernement de Québec rejette cette prétention comme non fondée. "Il est difficile de comprendre, dit-il, comment il sera possible d'augmenter les revenus des provinces, d'augmenter les revenus du gouvernement d'Ottawa et de diminuer les taxes en même temps. Cette théorie est évidemment illogique". C'est un attrape-nigaud que seuls peuvent imaginer des centralisateurs invétérés. Depuis quand le contenu d'un tonneau de 90 gallons serait-il supérieur à celui de neuf barils de 10 gallons chacun? Du seul fait que c'est le fédéral qui remplit ses coffres au lieu des provinces, cela ne rend pas les particuliers, les corporations et les moribonds plus riches. Si le fédéral prétend augmenter ses propres revenus, c'est qu'il entend diminuer d'autant ceux des provinces et les évincer d'une façon permanente de ces importantes sources de revenus. A moins de laisser le fédéral tout accaparer et écraser davantage la population sous le fardeau des impôts, on ne voit pas très bien comment il réussirait mieux que les provinces à répondre aux besoins de la population et à appliquer une "législation sociale progressive". Tous les arguments qu'on pourrait apporter à l'appui de cette prétention ne sont que miel pour attraper les mouches.

B. BERUBE.

Du nouveau au Saguenay

Tout ce qui touche à la coopération ne saurait laisser les cultivateurs indifférents. Dans plusieurs domaines, il est vrai, ils ont été des pionniers. Mais il reste, en ville comme en campagne, des coins encore inexplorés en matière de coopération. Toutes les fois qu'une nouvelle initiative est lancée, il convient de la surveiller attentivement, qu'elle soit prise à la ville ou à la campagne. Il y a presque toujours lieu d'en tirer d'utiles enseignements. Ainsi, la région du Saguenay, qui consent rarement à se faire damer le pion à plusieurs points de vue, vient de prendre une initiative qui ne manquera pas d'avoir d'heureuses répercussions dans quelques années. Cette fois, ce n'est pas le Saguenay rural, mais urbain qui lance du nouveau. Il s'agit d'une Société coopérative d'habitation fondée à Chicoutimi le 20 mai 1944. Cette société se lance bientôt dans la construction de maisons selon la formule coopérative. Elle compte déjà 61 sociétaires qui ont souscrit chacun 18 parts sociales de \$20 chacune. Son but est de "procure à ses membres, avec le maximum de sécurité et d'économie, la propriété d'une habitation familiale offrant toutes les garanties d'hygiène et de confort". Pour n'être pas tout à fait nouvelle, dans la province, cette initiative ne manquera pas toutefois de susciter un vif intérêt dans la région et même au dehors.

B. BERUBE.

Le temps de planter

Le fabuliste La Fontaine a bien montré qu'on pouvait planter des arbres à tout âge. On connaît son récit: Un octogénaire plantait... Survennent trois jeunes gens qui radotent: "Passe encore de bâtir, mais planter à cet âge!" Et le vieillard de répondre: "Mes arrière-neveux me devront cet ombrage. Eh bien, défendez-vous au sage de se donner des soins pour le plaisir d'autrui? Cela même est un fruit que je goûte aujourd'hui". Et dans la fable, du moins, le vieillard eut raison, car il vivait encore alors que, sur la tombe des trois jouvenceaux, on récitait le "De Profundis". En langage poétique, cette fable rappelle que c'est le temps de planter des arbres, que ce soit pour leur beauté ou pour leurs fruits. Ce temps passe vite: il faut y penser au bon moment.

D.B.

Spéculation sur la famine

L'effroyable hécatombe qui a fait des millions de victimes ne paraît guère avoir assagi le monde. C'est un espoir, comme tant d'autres, dont la réalisation semble avoir été reléguée aux calendes grecques. Il existe des indices sérieux que des profiteurs sans conscience sont en train de spéculer sur la famine après avoir spéculé sur les engins de destruction. Une dépêche signalait dernièrement une annonce parue dans les journaux de Copenhague, capitale du Danemark, montre de quelle déplorable façon se fait le ravitaillement de l'Europe en proie à la plus terrible famine de l'histoire. Cette annonce, portant la signature d'une grande maison d'exportation danoise, se lit comme suit: "Comme nous ne pouvons exporter, nous offrons 15 tonnes de riche fromage danois à un prix inférieur de 15 pour cent au plafond officiel". Ainsi, pendant que l'Amérique se serre la ceinture, pendant que le Canada maintient

(Suite à la page 18)



Pourvu que les microbes se développent dans du lait pasteurisé, il n'y a rien de plus recommandable pour la santé publique...

Si nombreuses que soient les oeuvres de bienfaisance, il en manque encore, il en manque une notamment pour venir en aide aux pauvres fabricants de machines aratoires!

La "Tax Payers Association" dit en des annonces aux contribuables canadiens qu'ils payent chacun \$50.00 de trop en taxes parce que les coopératives ne sont pas suffisamment assujetties à l'impôt. Coopérateur, c'est toi qui as ce \$50.00 en poche. Essaie donc d'acheter quelque chose des grandes compagnies qui soutiennent la "Tax Payers Association" pour voir si elles accepteront cette fausse monnaie.

Quand prendra fin le débat sur la confessionnalité, beaucoup de gens feront bien d'aller à confesse!

On ne doit pas s'étonner que les citoyens canadiens manquent de chemises, car le Canada est en train de donner sa dernière chemise à l'Angleterre...

Traduit ces jours-ci devant les tribunaux par la Commission des Prix, un cultivateur de X... a été mis à l'amende. Sans pouvoir fournir de coupon, il avait un oeil au beurre noir...

Un journaliste assez peu connu comme tel, M. T.D. Bouchard, s'efforce à transformer le héros Doldard des Ormeaux en voleur de grand chemin. L'article est intitulé: "Le roman mis en histoire". Coquille bien évidente! Il faudrait lire: "L'histoire mise en roman".

Le FAUCHILLEUR

EPHÉMÉRIDES

Des numéros publiés par la "Terre de Chez Nous" le 29 avril 1931, — il y a quinze ans, — et le 29 avril 1936, — il y a dix ans, — nous tirons les quelques notes qui suivent.

Voilà quinze ans...

Dans l'article de rédaction du 28 avril 1931, on lit entre autres choses, ce qui suit: "Pour celui qui tire sa subsistance de l'industrie laitière, les perspectives du beurre à 22 cents et du fromage à 9 cents sont vraiment désespérantes".

Il a neigé en Ontario-Nord. A Swastika, que les Anglo-Canadiens ont ainsi baptisé en l'honneur d'Hitler et de sa bannière, il est tombé quatre pouces de neige.

Il est question d'établir une coopérative de lait condensé et de lait en poudre dans les Cantons de l'Est.

Voilà dix ans...

Le ministre de l'Agriculture, M. Godbout, fait un discours sur la situation de l'agriculture du Québec. Il se montre si optimiste que M. Albert Rioux se demande qui, de lui ou de M. Perron, a raison. Il expose ensuite le point de vue du cultivateur. "Pour notre part, écrit-il, nous sommes d'avis que le sort de la classe agricole est loin d'être aussi brillant que M. Godbout a tenté de nous le faire croire."

En marge de la fête des arbres, M. Gérard Filion demande que les cultivateurs aient le respect des arbres. "Préservez nos forêts et nos bocages; plantons des arbres d'utilité et d'ornementation, écrit M. Filion; le respect de l'arbre, c'est un signe de civilisation".

Son Excellence Mgr Forget, évêque de Saint-Jean, publie une lettre pastorale sur l'observance du dimanche. Il dénonce la pratique que tout condamne et qui menace de se répandre de plus en plus de danser le dimanche dans les salles publiques.

M. Gérard Filion prononce une causerie à la radio sur la nature et le but des caisses populaires.

Conflit entre Ottawa et les provinces

Depuis 1867, on a peu d'exemples que les provinces se soient arrogé des droits attribués par la constitution canadienne au gouvernement fédéral. On pourrait citer à la douzaine les exemples du contraire. L'autorité centrale est souvent venue en conflit avec les administrations provinciales. Le conflit latent, entretenu par des empiètements successifs, aboutit de nouveau à l'état de crise. En cette bataille de 1945-46, on constate une fois de plus que les gouvernements provinciaux ne veulent rien prendre de ce qui appartient à Ottawa, mais qu'ils s'érigent contre la spoliation de leurs privilèges et de leurs revenus. En tenant compte de ces faits historiques, on sait tout de suite de quel côté se trouvent le raisonnable et le juste.

Il est dans la tradition des Canadiens français de défendre avec acharnement l'autonomie de la seule province qu'ils pourraient gouverner selon leur mentalité et leurs aspirations. Les régimes qui se sont succédés à Québec n'ont généralement pas eu d'autre attitude. On cite l'hon. Taschereau comme un tenant rigide de l'autonomie provinciale. Le premier ministre actuel, l'hon. M. Duplessis, a toujours soutenu qu'il n'abandonnerait jamais aucun des droits reconnus à sa province par la constitution canadienne. Passant des paroles aux actes, il vient de soumettre à la conférence fédérale-provinciale d'Ottawa un mémoire qui définit clairement sa position et qui revendique avec énergie le maintien des prérogatives provinciales. Lorsque le premier ministre de Québec défend ses compatriotes, il faut se ranger derrière lui et adopter le point de vue énoncé dans une conférence récente par M. André Laurendeau: "Mais sur cette question, je veux le considérer exclusivement comme le premier ministre de ma province, chargé de défendre les intérêts du Québec à Ottawa, dans l'une des conjonctures les plus tragiques que nous ayons jamais connues".

En exposant les vues de l'U.C.C. au cabinet provincial récemment encore, M. Abel Marion disait au nom des membres: "La classe agricole du Québec est fermement opposée à toute politique de centralisation de la législation sociale, comme elle l'a exprimé à maintes reprises dans les congrès régionaux et généraux de l'U.C.C. ... Aussi nous avons la profonde conviction que le gouvernement de la province verra à sauvegarder scrupuleusement les droits acquis et ne cédera sur aucun point aux efforts de centralisation à Ottawa des pouvoirs de législation et de taxation". Nous pouvons à date nous réjouir d'une chose, c'est que le mémoire soumis par le premier ministre à la conférence d'Ottawa soit entièrement conforme à ces vues. Sur ce point et tant que ses intérêts les plus sacrés sont efficacement défendus, la province de Québec doit se tenir unanime derrière ses représentants.

Jour après jour, semaine après semaine, les droits de la langue française sont méconnus dans la capitale fédérale. Le mémoire soumis aux premiers du Canada et des provinces par Québec était rédigé en français. Cette affirmation solennelle du caractère officiel de notre langue constitue, pour les nôtres, un sujet de satisfaction et de fierté.

Le conflit qui met aux prises l'Etat central et les Etats provinciaux s'est aggravé par suite de la participation du Canada à deux guerres de l'Empire britannique. Dans la dernière notamment, notre pays s'est livré à des dépenses disproportionnées avec ses ressources. On ne peut oublier que près de cinq milliards ont été remis en pur don à l'Angleterre. Adoptant des mesures d'exemption, le gouvernement fédéral a enlevé aux provinces les sources d'impôts que la constitution leur réservait. En dépit des promesses contraires, il prétend aujourd'hui les garder et, pour complaire à la population, il promet encore une législation sociale parfaite qui n'est pas davantage de son ressort. Les provinces ne sont pas si exigeantes; elles réclament ce qui leur appartient. Pour leur part, les Canadiens français veulent conserver, comme tous les peuples épris de liberté, le droit de se gouverner et de s'administrer. Comme le dit le mémoire soumis par Québec à Ottawa, la tutelle financière est incompatible avec la souveraineté des provinces.

En cette crise du long conflit fédéral-provincial, le mémoire soumis par le premier ministre ne représente qu'un épisode favorable. D'autres négociations suivront et nul ne sait aujourd'hui quel en sera l'aboutissement. Mais comme hier, les cultivateurs du Québec, dans leur ensemble, veulent que leur province soit véritablement autonome. Ils savent par expérience que leur voix peut être entendue à Québec tandis qu'ils se débattent vainement avec un impôt tracassier sur le revenu qui vient d'Ottawa. Leurs intérêts les plus sacrés, sociaux, moraux, nationaux, agricoles, leur commandent de ne céder au pouvoir central aucun droit acquis.

Dominique BEAUDIN

Par le trou DE la serrure

Un mince filet de lumière entrant par la fenêtre recouverte d'une couche de moisissure verdâtre, et plongeait la cave dans une sorte de demi-obscurité. Une odeur de renfermé ou de légumes



en décomposition planait dans le caveau souterrain. Assis sur un banc crasseux, dont on se servait jadis pour la traite des vaches, Guy Saint-Antoine égermait des patates. Il saisissait de sa main gauche les tubercules solidement entassés près de lui et, de l'autre, écrasait, brisait, arrachait les tiges pales et frêles qui cassaient avec un bruit sec en s'accumulant sur le plancher humide de terre battue.

Étant seul à l'ouvrage, le cultivateur ne parla point. Il réfléchissait. Et par les plis qui lui barraient le front, on pouvait soupçonner que sa méditation revêtait un caractère sérieux et profond. Songeait-il à la gravité de la situation internationale où, après un an de paix, le feu couve encore sous les cendres? S'adonnait-il à penser à la nouvelle hausse de 12½ pour 100 sur le prix des instruments aratoires? Des difficultés qu'il a eues à remplir sa formule d'impôt sur le revenu? Du "brillage" entendu aux petites annonces radiophoniques de l'Association des Payeurs de taxes? Nul ne saurait le dire. La fizité de son regard, l'immobilité générale de ses traits, la fumée qui sortait à intervalles réguliers à côté de sa pipe, empêchaient de deviner quelles idées lui traversaient l'esprit ou encore s'y imprimaient longuement.

Des pas feutrés dans la cave le tirèrent bientôt de sa méditation. Sa femme, nu-tête, ses lunettes posées sur le bout du nez et tenant dans sa main une feuille de papier qui tremblait, s'approcha lentement de Guy Saint-Antoine et murmura:

— Ti-Guy...
— Oui, que c'est qu'y a? demanda le cultivateur en continuant sa besogne.

— Paul a écrit ce matin...

Le fermier eut un froncement de sourcil mais ne répondit pas. Il n'avait pas pris le départ de son fils aîné, il y a trois ans, et ne lui pardonnait pas d'avoir quitté la ferme pour la ville à une époque où la terre semblait commander davantage. Les germes continuaient de s'accumuler sur la terre noire de la cave.

— Que c'est qu'y veut ce coup icitte? s'informa soudain le vieux.

— Il a perdu son emploi.

— J'avais que ça arriverait une journée ou l'autre.

— C'est pas de sa faute.

— J'le sais, c'est de la mienne!

Il y eut un silence.

— Il demande de revenir à la maison en attendant de trouver une autre "job", je suppose, insinua Saint-Antoine.

— Ne trouves-tu pas que ça serait la meilleure solution?

— La meilleure solution aurait été pour lui de rester avec nous autres. Il avait de quoi sous les pieds: une ferme, une propriété, quelque chose qui nous appartient, qui nous fait vivre, qui...

— On va t'y répondre à sa demande? interrompit la mère.

— Guy ne répondit pas tout de suite. Il réfléchissait encore. Son regard fixé sur le tas de tiges à ses pieds, il caressa un instant la Montagne verte qu'il venait d'égermer, et d'une voix émue répliqua:

— C'est correct, dis-y de venir!

Jean BLANCHET.

Une initiative...

(Suite de la page 24)

Grâce à la coopération

Une fois de plus l'on toucha du doigt les miracles de transformation que peut accomplir la coopération dans nos paroisses. Séance tenante, l'on procéda à la transformation du cercle de l'U.C.C. en syndicat professionnel qui, nous l'espérons, saura conduire notre petite paroisse vers de nouveaux succès.

Henri DESJARDINS,
Secrétaire.



Le long des routes, on voit parfois des écriteaux de ce genre. Pour des raisons diverses, des cultivateurs se voient parfois contraints de vendre la ferme dont ils ont vécu et leurs parents, avant eux. Les transactions sur les terres constituent un problème encore irrésolu. Le jour viendra où la classe agricole s'en occupera davantage et pour elle-même. L'aube de ce jour se lève. Certains organismes de l'U.C.C. s'occupent déjà de mettre en relations acheteurs et vendeurs de la campagne et c'est le cas notamment du secrétariat de l'U.C.C. dans le diocèse de Nicolet.

(Photo de CHEZ NOUS)

Un résumé du mémoire du gouvernement de Québec soumis à la conférence intergouvernementale

Le mémoire du gouvernement Duplessis en réponse aux propositions fédérales soumises à la conférence intergouvernementale n'est pas facile à résumer. C'est un document de plus de 9,000 mots contenant des textes constitutionnels, des déclarations de légistes et des statistiques en même temps que l'attitude ferme du gouvernement de Québec en face des tentatives de centralisation du fédéral. Fait à noter, le mémoire est rédigé en français et a été présenté en français. La traduction anglaise devant venir plus tard, pour bien montrer la situation spéciale de la province de Québec dans la Confédération. Tout ce texte serait à lire et à méditer longuement. Faute d'espace, il faut se borner à en donner les points les plus essentiels.

Il faut l'assentiment des provinces

Après un examen sommaire des offres du gouvernement fédéral faites en août dernier, le mémoire rappelle les principes fondamentaux du pacte de 1867 qui a reconnu la nécessité d'une entité distincte entre le Haut et le Bas-Canada et a consacré la nécessité d'une fédération à l'encontre d'une union législative. Il note que la Confédération est essentiellement un pacte qui ne peut être modifié sans l'assentiment de toutes les parties, c'est-à-dire de toutes les provinces, comme en fait foi la déclaration de principe faite devant la Commission Rowell-Sirois. "Il n'appartient, dit la déclaration, ni à une majorité de provinces, ni encore moins au gouvernement fédéral d'y apporter des changements". D'où il suit, commente le mémoire, que toute modification introduite autrement constitue une atteinte au respect dû aux contrats (...). La loi organique de la Confédération ne doit être modifiée que du consentement unanime des provinces qui lui ont donné naissance.

La tutelle mène à l'impuissance législative

Après avoir cité plusieurs autorités en matière de législation constitutionnelle, le mémoire du gouvernement de Québec en vient aux pouvoirs de taxation qui doivent être laissés aux provinces, car, dit-il, c'est l'une des prérogatives essentielles des Etats souverains de pouvoir prélever par voie de taxation, de la manière qu'ils croient la meilleure, les deniers nécessaires au bon fonctionnement des services publics et la mise en vigueur des lois adoptées par leur Parlement, non seulement en vue du présent, mais en vue de l'avenir (...). A quoi servirait aux provinces de posséder les pouvoirs législatifs les plus étendus si, par ailleurs, elles étaient empêchées de prélever les deniers que requiert l'exercice de ces pouvoirs? Le pouvoir central qui s'approprierait toutes les sources de taxation réduirait, en fait, les provinces à l'impuissance législative. La province... cesserait d'être un Etat souverain pour devenir une espèce d'organisme gouvernemental inférieur sous la tutelle de l'autorité d'où elle tirerait ses moyens de subsistance.

Le mémoire présenté par Québec énumère ensuite les matières sur lesquelles les provinces ont un droit exclusif de taxation, en particulier la taxe directe des sources de revenus dans les limites de la province. Il fait remarquer que le gouvernement fédéral s'est arrogé, à la faveur de la seconde guerre mondiale, le droit de taxer les successions et d'envahir d'autres champs de taxation jusque-là réservés aux provinces. Il soutient fermement que le maintien de l'autonomie complète des provinces constitue la meilleure protection des minorités et met en garde contre l'accumulation des pouvoirs entre les mains d'un petit groupe d'hommes, soutenant que la démocratie est la manifestation la plus évidente de la décentralisation. L'autonomie, poursuit le mémoire, est désirable pour toutes les provinces, particulièrement pour la province de Québec, qui constitue une minorité dans l'Etat canadien.

Les propositions du fédéral

Affirmant que la province de Québec respectera toutes les clauses du pacte de 1867, qu'elle entend défendre jalousement toutes les prérogatives qui lui appartiennent et qu'elle se propose de conserver toute son autonomie et sa souverain-

neté dans les matières qui relèvent de la juridiction provinciale, le mémoire réclame le respect de ses droits dans le système fédératif qui, dit-il, est une garantie pour les minorités et pour la protection des intérêts économiques de chaque région. Il analyse ensuite les propositions du gouvernement fédéral qu'il groupe sous trois titres différents: 1—Les propositions financières; 2—Les propositions en matière de sécurité sociale; 3—Les propositions relatives au placement d'Etat.

Les propositions financières

Au chapitre des propositions financières, le mémoire souligne que la province de Québec a fourni au trésor fédéral, durant les dernières années de la guerre, avec les seuls impôts sur le revenu des particuliers et des corporations, un montant d'environ \$450 millions, soit un montant cinq fois plus considérable que tous les revenus de la province durant la même période. Quant à l'impôt sur les successions, ils relèvent du droit civil particulier de Québec que nous avons le droit de conserver. Les revenus des corporations qui exploitent les ressources naturelles des provinces et, partant, doivent appartenir aux provinces.

Le régime des subventions

Après avoir démontré, par une série de chiffres, ce que perd la province de Québec par les subsides soi-disant compensateurs du fédéral, le mémoire soutient que ce régime de subventions qui tend à remplacer l'autonomie fiscale des provinces permet au gouvernement central d'exercer sur elles une tutelle financière. Un tel régime, dit-il, est inconciliable avec leur souveraineté. De plus ces propositions ferment aux provinces les plus importants champs de taxation directe et, dans la même mesure, les paralysent dans l'exercice des pouvoirs que leur reconnaît la Constitution.

Un mot vide de sens

Prenant le cas extrême d'un gouvernement central qui prélèverait sur les citoyens d'une province toutes les taxes possibles, directes et indirectes, de façon à laisser le gouvernement provincial sans ressources pour sa propre administration, n'est-il pas certain, dit le mémoire, que l'autonomie provinciale serait alors un mot vide de sens? (...) De plus, le gouvernement de Québec croit qu'il serait dangereux d'établir des précédents qui permettraient au gouvernement fédéral de se libérer d'obligations prises en 1867 et en 1942. Un gouvernement qui ne serait pas soucieux de ses obligations pourrait invoquer ces précédents pour se libérer du paiement de la nouvelle subvention proposée aux provinces.

En matière de sécurité sociale

En matière de sécurité sociale, les propositions fédérales apporteraient, d'après le mémoire, des modifications très profondes à nos institutions sociales et familiales, parce que la législation sociale et une partie de la législation ouvrière, qui relèvent exclusivement de la juridiction provinciale, échapperaient aux provinces. Parmi les domaines mentionnés par le mémoire, citons l'assurance-santé, l'établissement, le maintien et la direction des hôpitaux, des asiles et des institutions de charité, l'éducation dans tous les domaines, etc. Si toutes ces matières relevaient du gouvernement central, cela entraînerait fatalement l'ingérence fédérale dans des domaines qui doivent échapper à son emprise. Le mémoire soutient qu'une législation sociale sera d'autant plus bienfaisante qu'elle s'adaptera davantage aux besoins, aux aspirations culturelles de la population à laquelle elle doit s'appliquer. L'intérêt local, dit-il, est à la base de l'intérêt général et les législatures provinciales, parce qu'en contact plus direct avec les citoyens, sont plus en état que le gouvernement fédéral de déterminer le type de loi qu'il convient d'adopter.

Une théorie illogique

Après avoir fait remarquer que les propositions fédérales équivalaient à une mainmise indirecte et dangereuse du pouvoir central dans le domaine des ressources naturelles provinciales, qui sont essentielles à l'existence des provinces, que les offres

(Suite à la page 9)

Journaux et Revues

Ont-ils une telle soif de justice?

Ont-ils si faim et si soif de justice ceux qui dénoncent les coopératives à la radio et dans les journaux? Sont-ils vraiment de pauvres contribuables? Si oui, où trouvent-ils tant d'argent pour payer tant de publicité? M. L. De G. Fortin a étudié leur cas en son journal, "La Gazette des Campagnes". Il écrit notamment:

La prétendue "association des payeurs de taxes" qui remue le ciel et la terre actuellement contre les coopératives est formée, au fond, de ces gens qui ne se sont plaints de rien, tant qu'il n'y a pas eu de coopératives, et qui n'ont rien vu des misères du peuple tant qu'ils en ont bénéficié sans y rencontrer le moindre obstacle...

Non, la vraie raison, celle que ces sauveurs de peuple cachent, est que la coopération leur fait échapper la proie qu'ils détestaient depuis si longtemps.

Ne soyons pas surpris qu'ils mettent toute leur force à empêcher quelle ne leur glisse des mains.

Où va le papier?

Le journal "Notre Temps", de Montréal, explique dans les quelques lignes qui suivent comment il se fait que les journaux canadiens se plaignent constamment de la rareté du papier.

Le président de la Commission des Prix et du Commerce vient d'annoncer que le prix du papier à journal sera porté, à partir du 1er mai, de \$58.00 à \$67.00 la tonne. Cela veut dire que les journaux canadiens devront assumer une dépense supplémentaire de \$2,000,000 par année. A ce propos on se fait dans le public une idée inexacte de la consommation du papier par les journaux canadiens. A l'heure actuelle les papeteries ont une production annuelle d'environ 4,000,000 de tonnes. Or, de cette production colossale, les journaux du Canada ne consomment que 6 pour 100, les Etats-Unis 81 pour 100 et les autres pays étrangers 13 pour 100. Le papier à journal est, avec le blé, le produit canadien qui dépend le plus des marchés extérieurs. Les Etats-Unis exigent la forte part, même si cela met à la gêne les journaux du Canada.

Le maître qu'on

vous envoie...

Les journaux ont dit, ces jours-ci, que le vicomte Alexander, maintenant gouverneur général du Canada, aurait interdit au général MacNaughton de visiter les troupes canadiennes en Sicile. Le "Bien Public", des Trois-Rivières, écrit à ce sujet.

A peine viennent de s'assourdir les derniers flon-flons oratoires dont fut salué le Vicomte Alexander, à son arrivée, que déjà la presse rappelle ce qu'il pouvait avoir de commun avec nous avant son accession au poste de Vice-Roi. Parmi ces intéressants souvenirs, on trouve un général Alexander interdisant au chef de l'armée canadienne de visiter ses troupes à l'action en Sicile.

Comme quoi le général Alexander était déjà à cette époque un britannique fortement convaincu de la suprématie de la Grande-Bretagne sur ces colonies et qu'ainsi il était bien digne de venir représenter l'autorité du roi au Canada.

Vaine illusion

"L'information Financière", de Montréal, a regret sûrement, démolit l'illusion des contribuables qui s'attendent toujours à de fortes réductions de taxes. Ceux qui ont voté les dépenses de guerre et les dons de milliards l'ont voulu: qu'ils payent gaiement!... "L'information" écrit donc:

L'on dit souvent que le plus grand obstacle au bonheur c'est de s'attendre à un trop grand bonheur. C'est là une grande vérité qui mérite d'être méditée par tous ceux qui espèrent que les impôts

(Suite à la page 15)

M. M. Colombain retourne à Genève

Les coopérateurs agricoles connaissent bien M. Maurice Colombain, pour l'avoir entendu à quelques reprises, soit à l'assemblée générale de la Coopérative Fédérée, soit aux congrès de coopération, et aussi pour l'avoir lu assez souvent dans la revue "Ensemble!", au cours des dernières années.

Avec la fin de la guerre, le Service de la coopération du Bureau International du Travail retourne à Genève, en Suisse, et M. Colombain, qui en est le directeur, retourne là-bas continuer le magnifique travail qu'il accomplit depuis de nombreuses années.

En laissant le Canada, M. Colombain dit un cordial au revoir aux coopérateurs de chez nous et il présente à tout le mouvement coopératif du Québec "les meilleurs vœux de progrès matériel et humain".

Nous désirons à notre tour remercier M. Colombain de son excellente collaboration et nous lui souhaitons de voir grandir l'oeuvre qu'il dirige, en espérant qu'un de ces jours il nous reviendra.

R. M.

Fin d'année à l'École d'agriculture "Frère-Moffet"

Alors que nous faisons une tournée dans le Témiscamingue, la semaine dernière, il nous a été donné d'assister au départ des étudiants de l'École d'Agriculture "Frère-Moffet", de Ville-Marie, que dirige le Révérend Père E. Richard, o.m.i.

Chacun des dix-huit finissants de cette école a reçu son diplôme. Ce fait, à lui seul, constitue un témoignage non discutable de la valeur de l'enseignement donné. Les vingt-neuf étudiants qui terminent leur première année ont également connu d'excellents succès et nul doute qu'ils seront tous de retour à l'école, en novembre prochain, pour compléter le cours d'agriculture qu'offre cette école.

Les étudiants ont donné une magnifique soirée et nous les félicitons de même que leurs professeurs. L'agriculture du Témiscamingue devrait profiter grandement de l'enseignement agricole et rural dispensé à Ville-Marie.

Le député du comté assistait à la soirée et il a bien voulu souligner le rôle important joué par cette école dans le comté qu'il représente, et souligner la contribution de l'agriculture au développement matériel et social de la région et de la province.

Le Révérend Père E. Richard, directeur de l'École, a présenté à la population ce qu'on pourrait appeler le bilan de l'année. Nous sommes d'avis que c'est un excellent bilan. Le Père Richard est un homme dynamique. Il ne doute de rien. Avec de telles dispositions et en ne laissant rien au hasard, nous ne sommes nullement surpris de voir qu'il réussit, avec ses collaborateurs, à faire un véritable succès de l'oeuvre qu'il dirige.

Comme les cours d'agriculture proprement dits ne durent que six mois, le Père Richard a décidé, avec la collaboration des autorités, d'utiliser l'école d'agriculture pour donner des cours aux jeunes filles de la campagne durant les mois où jusqu'ici l'école était inoccupée. C'est une initiative dont nous croyons devoir le féliciter, puisque l'enseignement agricole et rural est aussi nécessaire aux jeunes filles de la campagne qu'aux jeunes gens.

Nos félicitations et nos meilleurs vœux.

R. M.



SIÈGE SOCIAL, 130 EST, RUE ST-PAUL, MONTRÉAL.

L'impôt sur le revenu

La plupart des journaux de la province, et du pays probablement, ont publié récemment un texte payé par l'Income Tax Payers' Association. Nous ne faisons pas reproche aux journaux d'avoir publié ce texte, puisqu'on les a payés pour le faire. Nous ne faisons même reproche à personne d'avoir fait publier un "message spécial aux contribuables payant l'impôt sur le revenu et gagnant \$1,800 ou moins". Nous voulons toutefois attirer votre attention sur certaines parties dudit message dirigé contre les coopératives. Nous citons:

"Le professeur J.-L. McDougall, de l'Université Queen's, a déclaré ceci à un comité spécial du Sénat: Si les coopératives, les compagnies relevant de la Couronne et les compagnies appartenant au gouvernement et à des municipalités étaient imposées de la même façon que les autres entreprises, leur contribution annuelle sous forme d'impôt sur le revenu et sur l'excédent des bénéfices atteindrait jusqu'à 125 millions de dollars.

"Ceci signifie que 125 millions de dollars qui pourraient être perçus annuellement ne le sont pas. Ce fardeau supplémentaire, reporté sur les autres entreprises, petites et grandes, et sur chaque contribuable en particulier, représente, au Canada, \$50.00 par contribuable qui paie l'impôt sur le revenu.

"Si ces 125 millions de dollars étaient perçus par le Trésor, le Ministère du Revenu National pourrait, sans perdre de revenus, abolir l'impôt sur le revenu que payent 1,423,000 contribuables gagnant moins de \$1,800 par an."

La Tax Payers' Association affirme donc que chaque contribuable au pays paie en impôts \$50.00 de plus par année, parce que certaines entreprises, dont les coopératives, ne sont pas imposées de la même façon que les autres.

A Winnipeg, devant la Commission Royale, ces messieurs de l'Income Tax Payers' Association ont parlé d'une vingtaine de millions que le Trésor fédéral perdrait du fait de la non-taxation des coopératives. Aujourd'hui, ces vingt millions sont devenus 125 millions, parce qu'on a ajouté aux coopératives les compagnies relevant de la Couronne et les compagnies appartenant au gouvernement et à des municipalités. Nous n'avons rien à dire au sujet des dernières, mais nous croyons, à l'encontre des affirmations faites par la Tax Payers' Association, que les coopératives ne peuvent être imposées de la même façon que les autres entreprises, parce qu'elles n'opèrent pas de la même manière.

Dans l'entreprise non coopérative, quand un individu convient de vendre ou d'acheter tel produit à tel prix, la transaction est terminée, et le

profit de la transaction, s'il en existe un, appartient non plus à l'individu, mais à l'entreprise elle-même et il constitue donc un revenu pour cette dernière. Ce revenu est, par la suite, assujéti aux lois de l'impôt.

Dans l'entreprise coopérative, la transaction faite par la coopérative avec ses sociétaires n'est terminée en réalité qu'une fois les ristournes déclarées, créditées ou payées. Le bilan présenté chaque année aux assemblées annuelles des coopératives pour adoption n'est qu'un bilan provisoire, ou une simple reddition de comptes, puisque, dans la coopérative, le mode d'exécution de la transaction est déterminé par contrat, comme le prouvent les deux articles suivants du contrat des producteurs que nous reproduisons ici:

"Art. 4. La société s'engage à fournir au producteur, à un prix uniforme pour tous les producteurs, les marchandises énumérées à l'article 2. Le bureau de direction fixera, de temps à autre, le prix de vente. Le surplus qui pourrait exister entre le prix coûtant de la marchandise et le prix de vente sera distribué au producteur à la fin de la période des achats, déduction faite des frais d'administration et des retenues prévues par la loi".

"Art. 5. La société s'engage à recevoir les produits du producteur dans les conditions d'emballage et de classification déterminées par le bureau de direction. Elle s'engage aussi à les vendre. Une première remise sera faite aussitôt que possible au producteur. Le montant de cette remise sera fixé par le bureau de direction. Le reste, déduction faite des frais d'administration et des retenues prévues par la loi, sera versé à l'expiration de la période fixée (pool)".

Nous concevons facilement que ceux qui paient des taxes souhaitent que le fardeau devienne plus léger. Nous ne croyons cependant pas équitable de vouloir passer ce fardeau à d'autres, tout simplement parce qu'on le trouve trop lourd. Ceux-là même qui protestent aujourd'hui ne protestent que pour la raison bien simple qu'ils ne peuvent pas tout garder pour eux les profits réalisés. Qu'on supprime demain les impôts et ils seront prêts à rafler sans protester et sans sourciller la plus grande partie des dollars que vous gagnez, pour vous laisser exactement le minimum voulu pour vous tenir en vie. La preuve de cet avancé, c'est que, durant les années creuses qui ont précédé la guerre, bon nombre d'entreprises ont payé des dividendes qui étaient hors de proportion avec le prix des produits de la ferme. Ceux qui aujourd'hui crient à la persécution se contentaient dans les temps de misère de ramasser ce qu'ils pouvaient. Messieurs les coopérateurs, apprenez à connaître vos amis...

R. M.

M. Morazain part pour l'Europe

M. J.-G. Morazain, chef du Service du lin à la Coopérative Fédérée de Québec, vient de partir pour l'Europe, accompagné de quelques représentants du gouvernement fédéral. Il visitera successivement l'Angleterre, l'Ecosse et l'Irlande, pour ensuite aller sur le continent, particulièrement en France, en Belgique et en Hollande.

L'objet du voyage est d'étudier d'une façon toute particulière les problèmes du marché du lin aux îles britanniques et dans certains pays du continent européen. Cette visite permettra sans aucun doute, de connaître mieux les efforts faits là-bas par les producteurs pour réorganiser la culture du lin, de même que la technique de cette culture et les possibilités de trouver un débouché pour la production de chez nous.

R. M.

Chevaux canadiens pour la France

Ceux qui visiteront la France dans un avenir rapproché verront peut-être d'excellents chevaux de trait au travail sur des milliers de fermes; il est probable que ces chevaux viendront du Canada. L'année dernière, la France a acheté, en grande partie dans l'Ouest du Canada environ 650 chevaux de trait bien dressés, comptant surtout des Percherons et des Belges, âgés de trois à huit ans et pesant 1300 livres et plus.

Une mission française se trouve actuellement au Canada et achète plusieurs milliers d'autres chevaux de la même conformation, mais ne pesant pas moins de 1500 livres, f.b. Montréal. Il s'en est expédié jusqu'ici en 1946 environ 1400, et, à la fin de l'année, on prévoit qu'un total d'environ 20,000 aura débarqué en France. Le prix de ces chevaux, provenant surtout de l'Ouest du Canada, varie de \$110 à \$165 chacun, f.b. Montréal.

cuter cette fois de la vente du beurre et de la distribution des trayauses.

Au Témiscamingue, toutes les fabriques coopératives ne sont pas encore affiliées. Un bon nombre le sont toutefois, et quelques-unes, même si elles ne sont pas affiliées, coopèrent avec les affiliées dans la vente du beurre. Nous avons eu à regretter l'absence de quelques coopératives à cette réunion, l'une pour des causes absolument incontrôlables et d'autres pour des causes non expliquées. Nous excusons la première et nous craignons que les autres regrettent leur absence.

Au Témiscamingue, les discussions ont été à peu près les mêmes qu'en Abitibi, parce que les problèmes se ressemblent. Le Témiscamingue et l'Abitibi sont appelés à coopérer pour le plus grand bénéfice des deux régions.

L'École d'Agriculture de Ville-Marie avait voulu nous offrir l'hospitalité. M. Emilien Bégin, directeur de la Fédérée pour l'Abitibi et le Témiscamingue, a bien voulu remercier comme il convenait les autorités de l'école. M. Bégin, à titre de directeur de la Fédérée, a pris part aux deux réunions de La Sarre et de Ville-Marie et il a souligné la nécessité pour les coopératives de travailler ensemble.

M. J.-E. Lussier, chef du Service du beurre et du fromage à la Fédérée, était présent, et il a fourni à tous les coopérateurs les renseignements désirés. M. André Gagnon, chef du Service de la mécanique agricole, et M. Paul Blouin, en charge du Service de fabrication des moulées balancées, se sont également prêtés de bonne grâce à toutes les questions qu'on a bien voulu leur soumettre. M. C. Filiatrault et P. Dumont, respectivement gérant et assistant-gérant de notre succursale de La Sarre, de même que les agronomes, ont pris part aux réunions.

En Abitibi et au Témiscamingue, la coopération progresse rapidement. Beaucoup de problèmes sont encore à résoudre, mais le bon esprit des coopérateurs qui se manifeste à chaque réunion est un gage certain de succès pour l'avenir.

A tous ceux qui ont participé à ces deux réunions, nous tenons à dire noter plus cordial merci.

R. MARTIN, agronome,
Chef du Service Educationnel

En Abitibi et au Témiscamingue

A La Sarre, les 23 et 24 avril, nous avons fait une réunion des coopérateurs, réunion à laquelle nous avions invité tous les présidents et gérants des coopératives de l'Abitibi.

La représentation des coopératives était assez complète. Comme toujours, quelques-unes manquaient à l'appel. Nous le regrettons parce que nous avons perdu somme toute le profit de l'expérience des absents. Nous félicitons et remercions ceux qui se sont rendus à la réunion et nous croyons qu'aucun de ceux-là ne le regrette.

Nous avons étudié, avec les représentants de coopératives, d'abord le problème de la vente du beurre. Comme on le sait, toutes les fabriques coopératives de l'Abitibi sont affiliées à la Fédérée. Une seule fabrique reste encore en dehors de la coopération. C'est dire que les coopérateurs de ce coin de la province ont compris la nécessité de grouper leurs efforts pour arriver à trouver la meilleure solution pour la mise sur le marché de leurs produits laitiers. Le résultat de cette coopération est évident: le producteur obtient plus pour son produit, et le consommateur ne paie pas plus cher, parce que la distribution est meilleure.

On conçoit que, dans un district où les distances sont aussi considérables, il faille travailler ensemble pour éviter le coût élevé des transports nécessaires et supprimer les transports inutiles. Dans le passé, nous avons reçu une collaboration appréciable des coopératives de cette région et nous comptons, si possible, sur une meilleure collaboration encore.

Nous avons aussi discuté du problème de la distribution des trayauses par l'entremise des coopératives. Depuis juin 1945, la Coopérative Fédérée de Québec fournit des trayauses "Co-Op Universelles". Nous avons voulu profiter de cette réunion pour donner à tous les intéressés les explications nécessaires sur le fonctionnement et l'installation de la machine, de même que sur les conditions de la transaction. Grâce aux services de la Fédérée, les cultivateurs de la province peuvent, lorsqu'ils le jugent à propos, faire l'achat d'une trayause mécanique en économisant des sommes appréciables.

La qualité vendue par la Coopérative Fédérée se compare avantageusement avec toute autre trayause vendue dans la province. Nous savons qu'à l'heure actuelle, les vendeurs d'autres marques sont à l'oeuvre et qu'ils inventent des arguments à faire dormir debout parfois. C'est ainsi que le représentant d'une certaine maison, que nous ne nommerons pas, affirme que sa machine possède un dispositif spécial pour qu'automatiquement la succion s'arrête quand la traite est finie ou, autrement dit, quand la vache ne donne plus de lait. Il n'est pas nécessaire, croyons-nous, d'être expert en trayauses pour savoir que si une marque de trayauses possédait cet avantage, elle serait vendue de préférence à toute autre et que les fabricants d'une machine "aussi intelligente" seraient eux-mêmes assez intelligents pour l'écrire et le proclamer sur tous les toits. Ceux qui le disent à l'heure actuelle sont des vendeurs, mais ils se gardent bien

de l'écrire, puisque ce n'est pas vrai.

Le service de mécanique à la Coopérative Fédérée ne s'occupe pas que des trayauses "Co-Op Universelles". Actuellement, il fournit aux coopératives les articles suivants: fournitures de buanderie et de fromagerie, systèmes de réfrigération pour buanderie, fromageries, postes de mirage d'oeufs ou postes d'abattage de volailles, moulages, malaxeurs, moteurs et balances de toutes sortes.

A La Sarre, nous sommes à compléter l'équipement d'un poste de fabrication de moulées balancées. La construction de cette meunerie a été rendue possible grâce à la collaboration des coopératives de là-bas. Nous espérons que cette collaboration s'accroîtra encore pour le bénéfice de tous. Avec les coopérateurs présents, nous avons discuté de la procédure à suivre pour que le service donné soit à la fois le plus satisfaisant possible et le plus économique. Tous ont paru satisfaits des informations données, en même temps qu'ils ont été très intéressés par la visite du moulin.

Pendant que nous étions en Abitibi, le Comité permanent des marchés a tenu une réunion à laquelle on avait bien voulu nous inviter. Le Comité a fait, depuis ses débuts, un excellent travail et la Fédérée ne peut qu'être très satisfaite de la collaboration de ce Comité, tout en souhaitant qu'elle se continue.

Nous sommes ensuite allés au Témiscamingue et nous avons rencontré les représentants des coopératives de ce district pour dis-



L'hon. M. M. KING, premier ministre du Canada.

Fêtons dignement saint Isidore

Tous les cultivateurs fiers de leur profession ne peuvent laisser passer la fête du saint Patron que l'Eglise leur a donné sans la célébrer comme il convient. La fête de saint Isidore a été fixée, comme on le sait, au 15 mai de chaque année, en vertu d'un décret de la Sacre Congrégation des Rites proclamé en juin 1943, il y aura bientôt trois ans. Par ce décret, le Saint-Siège a bien voulu donner saint Isidore comme patron principal de l'Union Catholique des Cultivateurs et des cultivateurs des provinces ecclésiastiques de Québec, Montréal et Ottawa. C'était la ratification d'un vœu émis par le congrès général de l'U.C.C. tenu à Québec en octobre 1942. La solennité de la fête de saint Isidore aura lieu le dimanche suivant, le 19 mai prochain. Plusieurs paroisses de la province, dont le patron est saint Isidore, organiseront présentement un pèlerinage en l'honneur du saint Laboureur. Que ceux qui ne peuvent pas faire le pèlerinage dans une paroisse dédiée à leur Patron se fassent au moins un devoir d'assister à la Sainte Messe ce jour-là et de le prior spécialement, car ils trouveront en lui un puissant intercesseur auprès de Dieu.

C'est le mois dédié à Marie

"C'est le mois de Marie, c'est le mois le plus beau..." C'est ainsi que commence le cantique à la Sainte-Vierge. Nous commençons le mois consacré à la Très Sainte-Vierge. Elle est la mère de tous les hommes et la patronne de tous les chrétiens. Comme protectrice de la classe rurale, elle est connue sous le vocable de Notre-Dame des Champs. C'est à ce titre surtout que les fermières l'invoquent. Les membres de l'Union Catholique des Fermières et toutes les fermières se doivent de profiter du mois de Marie qui commence pour invoquer de façon spéciale la Très Sainte-Vierge sous le vocable de Notre-Dame des Champs qu'elles ont choisie comme patronne de l'Association.

Rôle de l'Office de soutien des prix

Nous avons annoncé la semaine dernière que l'Office de soutien des prix des produits agricoles vient de recevoir l'autorisation d'acheter et de revendre les produits de façon à en maintenir des prix minima. Cette autorisation a été donnée, par une proclamation du gouverneur général, à l'Office en vue de maintenir au même niveau les prix agricoles durant la période de transition. Cette permission accordée à l'Office est conforme aux clauses de la loi dans lesquelles on prévoyait son entrée en vigueur six mois après la fin des hostilités dans le Pacifique. La guerre est finie au Japon depuis le mois d'août dernier. Il y a donc eu six mois en février. En période de disette comme celle que nous vivons, il est évident que l'Office n'aura guère à intervenir pour empêcher les prix de baisser. Dans bien des cas, la pé-

(Suite à la page 21)

Ayant pris les droits provinciaux en vertu des mesures de guerre, le gouvernement fédéral refuse de les rendre

Sans égard pour l'autonomie provinciale, le pouvoir central persiste dans son intention de s'arroger définitivement l'impôt sur le revenu des particuliers et des corporations. — Il n'offre que des concessions secondaires. — La position de la province de Québec.

Au moment où était écrit cet article de la "Terre de Chez Nous", les délibérations entre les dix premiers ministres du Canada et de ses provinces se poursuivaient à Ottawa. La séance de lundi dernier a été publique et tous les citoyens pourront de la sorte être renseignés sur des questions qui sont pour eux de la plus haute importance. Rouvrant le débat, le premier ministre M. King, a mieux défini les propositions fédérales. Il veut que les impôts sur les revenus des particuliers et des corporations soient uniquement réservés à l'Etat fédéral. Ottawa veut taxer les successions sans autre ingérence. Le pouvoir central prétend aussi se réserver la part du lion dans les taxes sur l'essence, l'électricité, les services publics, etc. En retour, il offre aux provinces des subsides établis sur un calcul de \$15 par personne.

Positions inchangées

Par ces dernières propositions, on constate que l'attitude d'Ottawa a assez peu varié depuis le début des négociations fédérales-provinciales. Le gouvernement fédéral s'est borné à relever de \$3 par personne le subside qu'il offre aux provinces à même leurs propres taxes. Il prétend conserver des droits qu'il s'est acquis à la faveur de deux guerres. Les dépenses extrêmes où il s'est laissé entraîner et les dons de milliards à l'Angleterre l'ont mis dans une position telle qu'il est aujourd'hui incapable de faire face à ses obligations financières en n'exploitant que ses propres sources de taxation.

L'attitude des provinces

Selon qu'elles payent ou qu'elles reçoivent, l'attitude des provinces est bien différente. Ontario et Québec, fournissant la plus grande partie des revenus du pays, refusent de se plier à un marché décidément peu avantageux. Les autres provinces, croyant toucher plus qu'elles ne perdent, sont disposées à vendre le droit d'ainesse pour le plat de lentilles. Des informateurs ont soutenu que sept provinces seraient prêtes à accepter les propositions fédérales. L'Ontario et le Québec, par contre, pour des raisons diverses, combattent les propositions fédérales.

Le cas du Québec

Dans le mémoire qu'il a soumis à Ottawa et dont il a repris les principaux points en son discours public lundi, l'hon. M. Duplessis a montré que, sans indépendance financière, il n'existe plus d'autonomie provinciale. Il a réitéré sa ferme décision de ne céder aucun des droits acquis de la province. Il faut remarquer que la province de Québec a, contrairement aux autres provinces, plus à conserver que des sous et des piastres. Catholique et canadienne-française, ayant son droit civil propre, elle veut être



L'hon. M. DUPLESSIS, premier ministre de la province de Québec.

libre de se gouverner selon sa foi, selon son caractère ethnique, selon ses traditions, selon ses aspirations de tout ordre. L'enjeu est donc beaucoup plus gros de conséquences qu'il n'y paraît et il faut voir là autre chose que l'une de ces habituées querelles politiques.

Promesses réitérées

A maintes reprises, le premier ministre du Québec a promis qu'il sauvegarderait l'autonomie provinciale. Il vient de réitérer cet engagement dans une lettre au secrétaire du Comité pour l'autonomie des Provinces dont il faut détacher ce passage: "Conformément à son programme et à ses réalisations nombreuses et fécondes, le gouvernement actuel de la province de Québec est irrévocablement décidé à sauvegarder intégralement, dans

ce domaine important comme dans beaucoup d'autres, les droits, prérogatives et libertés qui nous appartiennent et qui nous sont garantis par la Constitution canadienne". Ce texte est catégorique et il y a lieu d'espérer que les délégués du Québec à Ottawa ne s'en éloigneront pas dans les négociations qui suivront.

Position de l'Ontario

Parlant lundi au nom de l'Ontario, l'hon. M. Drew, premier ministre, adopte, sur le plan financier, une attitude semblable à celle de l'hon. M. Duplessis. Il veut pour sa province le droit non partagé de taxer les successions, l'essence, les amusements, les services publics, etc. Il demande à Ottawa de ne pas intervenir en d'autres domaines que l'impôt sur le revenu. Il est prêt à céder cette source d'impôts à Ottawa pendant trois ans, mais à la condition que les droits provinciaux n'en soient nullement affaiblis.

Deux provinces

contre sept

Ceux qui analysent les positions ainsi établies montrent que sept provinces sont prêtes à accepter les propositions fédérales et que deux seulement leur sont opposées. Il est bon d'ajouter que Québec et Ontario contiennent les deux tiers de la population canadienne et qu'en 1942 elles fournissaient aussi plus des deux tiers du revenu national brut. Leur situation est donc moins précaire que le disent les centralisateurs. Du point de vue nombre et du point de vue revenus, l'Ontario et le Québec réunis forment les deux tiers du Canada. On se demande comment la Confédération se porterait sans l'appui et l'adhésion des deux provinces centrales.

Rumeurs diverses

Ceux qui aiment à faire lever les canards parlent maintenant d'élections générales. Si le gouvernement fédéral n'obtient pas des provinces ce qu'il veut, il placera la question devant tout le peuple canadien et triomphera dans l'ensemble du pays, disent-ils. D'autres croient que c'est le gouvernement

(Suite à la page 7)



L'hon. M. G. DREW, premier ministre de l'Ontario.

L'horizon international

Plébiscite en France dimanche

Les Français décideront s'ils approuvent ou non la nouvelle constitution. — Dix contre un au Conseil de sécurité. — Le Vatican dénonce les atrocités des Soviétiques dans l'est de l'Allemagne.

Il serait fort surprenant que le ciel redevenait tout à coup serein et que l'atmosphère soit complètement purifiée du jour au lendemain après six années de guerre qui ont accumulé des montagnes de rancœur dans le monde entier. C'est dire que, sur la boule ronde, ça continue à aller cahin-saha et la mauvaise volonté est plus souvent qu'à son tour en vedette.

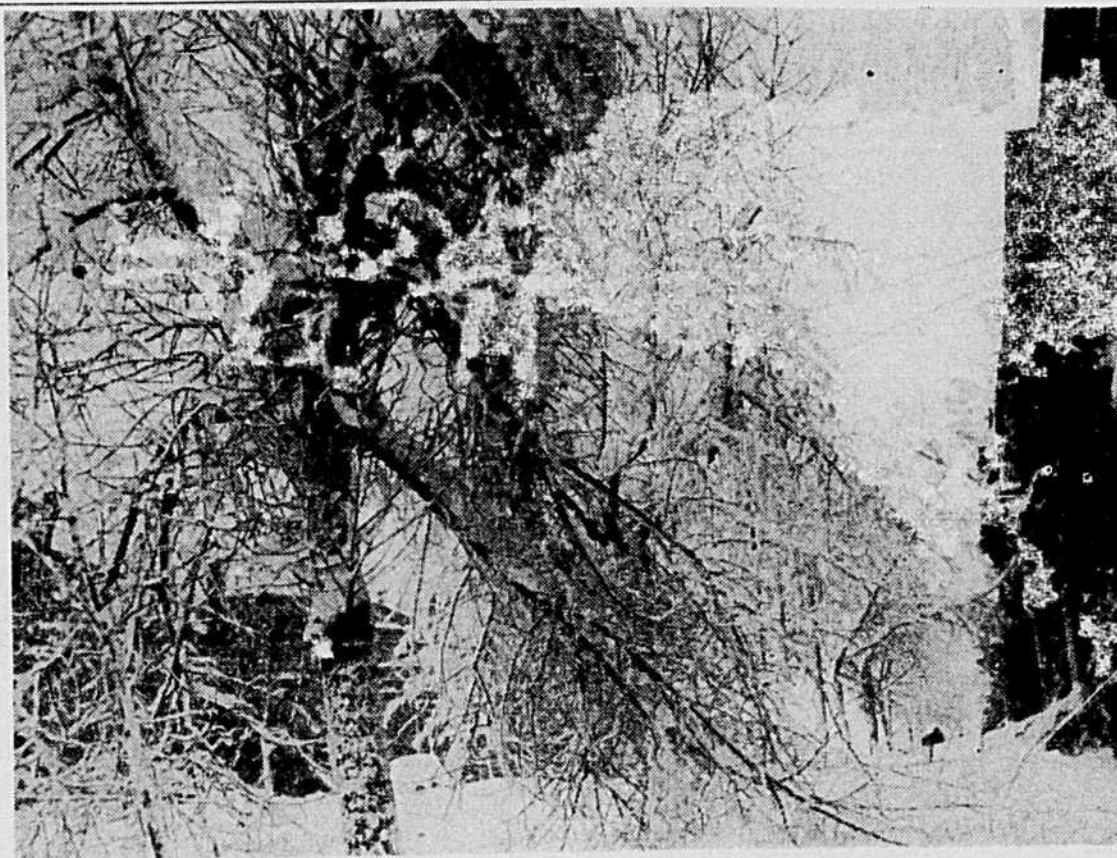
En France

Les Français décideront dimanche prochain, le 5 mai, s'ils doivent approuver ou rejeter la nouvelle constitution qui a été adoptée par l'Assemblée constituante par un vote de 309 à 249. Cette constitution, grâce à la coalition des socialistes et des communistes, prévoit l'établissement d'une seule chambre qui aurait tous les pouvoirs. Les représentants du Mouvement républicain populaire se sont énergiquement opposés à l'établissement d'une seule chambre et on a cru, un certain moment qu'ils allaient démissionner en bloc. Le président de la République, M. Félix Gouin, a demandé aux Français d'appuyer la nouvelle constitution au plébiscite de dimanche prochain, "en vue, dit-il, d'en arriver à la stabilité politique nécessaire à la reconstruction du pays". Si la constitution est approuvée par l'électorat, la France tiendra des élections générales pour choisir des représentants à l'Assemblée nationale pour une durée de cinq ans. Dans le cas contraire, on élira une nouvelle constitution.

Dix contre un

Au Conseil de sécurité, c'est toujours la plainte absurde de la Pologne contre l'Espagne qui tient l'affiche. Au moment où il se réunit de nouveau pour entreprendre une autre semaine de délibérations, dix des onze membres sont favorables au projet d'enquête en Espagne soumis par le délégué australien au cours de la semaine dernière. La proposition de l'Australie, qui comporte une condamnation du régime Franco et la nomination d'un sous-comité de cinq membres pour enquêter sur les accusations de la Pologne, a rallié l'adhésion de la France et de la Pologne. A l'heure où nous rédigeons ces lignes, seule la Russie semble s'y opposer. Le délégué soviétique Gromyko a cru devoir consulter Moscou avant de prendre une décision. On saura, quand on lira cette chronique, si la Russie s'oppose ou non au projet de l'Australie. Pour le moment, tout ce qu'on sait, c'est que le délégué soviétique prétend baser son opposition sur la prétention que les faits acquis sont suffisants pour démontrer que le régime Franco est une menace pour la paix, et qu'une enquête devient par le fait même superflue. Il est

(Suite à la page 19)



A l'automne, il y a l'été de la Saint-Martin. Au printemps, il y a l'hiver des corneilles. Autrement dit, on ne fait pas l'automne sans un retour d'été ni le printemps sans un retour d'hiver. Les giboulées de mars, d'avril et parfois de mai se sont acquises une juste renommée. Tandis qu'aux approches de Pâques, la région de Montréal jouissait du plus lumineux des soleils, les provinces maritimes étaient reconquises par les bruillards et les neiges. Et voici l'image que présentait tout récemment une rue de Saint-Jean au Nouveau-Brunswick.



Est-ce du blé? Est-ce de l'orge? Il paraît que c'est de l'orge. Cette céréale, répète-t-on d'année en année, est trop négligée dans Québec, au grand détriment des éleveurs qui pourraient produire ce qu'ils achètent. En 1946, sous les auspices du gouvernement et des brasseries, on invite les cultivateurs à prendre part à un concours de culture d'orge. Il ne faut pas redouter le temps des moissons. L'orge n'est pas une plante si rébarbative... Est-il besoin d'autre preuve que cette photographie?... (Voir l'article en page 8).

(Photo du Service de l'Information et des Recherches.)

S. Exc. Mgr Scheffer

Le sacre de Son Excellence Monseigneur L. Scheffer, O.M.I., comme évêque d'Isba et vicaire apostolique du Labrador, a eu lieu dimanche dernier dans la basilique d'Ottawa. Son Excellence Monseigneur Alexandre Vachon, archevêque d'Ottawa, était l'évêque consécrateur.

Consécration de deux évêques

Les deux évêques-élus des Trois-Rivières et de Hearst, LL. EE. NN. SS. Maurice Roy et Georges Landry sont consacrés aujourd'hui même, le 1er mai, le premier en la cathédrale des Trois-Rivières par Son Eminence le cardinal Villeneuve, et le second, en la vieille église de sa paroisse du Sacré-Cœur, à Sydney, Nouvelle-Écosse.

Aux Trois-Rivières, les cérémonies ont commencé hier soir par une réception en la cathédrale. A Sydney, le délégué apostolique, S.E. Mgr Ildebrando Antoniutti, assistera à la cérémonie. Son Excellence Mgr Norbert Robichaud prononcera le sermon en français et S.E. Mgr McNally, archevêque d'Halifax, en anglais.

Décès d'un ancien président de cercle

On nous fait savoir que M. Gustave Denault est décédé à St-Blaise, comté de Saint-Jean, à l'âge de 81 ans. Pendant neuf ans, le disparu avait été président du cercle local de l'U.C.C., à savoir de 1929 à 1938. Il était donc, en sa localité et sa région, l'un des pionniers de l'association professionnelle. Réunis en assemblée spéciale sous la présidence de M. Elgon Lord, directeur diocésain, le cercle de l'U.C.C. de St-Blaise a exprimé par résolution ses sympathies à la famille Denault. "La Terre de Chez Nous" y joint bien sincèrement les siennes.

Une enquête sur le lin

Une délégation de trois membres est partie d'Ottawa au cours de la semaine dernière pour enquêter sur la situation mondiale du lin au nom des producteurs du Canada. M. J.-G. Mozarain, de Montréal, secrétaire du Conseil national du Lin, fait partie de la délégation. Les délégués visiteront plusieurs pays et entreront en contact avec certains organismes européens, afin d'obtenir tous les renseignements qui pourraient être utiles à l'industrie canadienne du lin. Ils visiteront des usines qui utilisent le lin canadien et s'informeront de la faveur que l'on accorde à notre produit, cherchant en même temps à créer un débouché pour notre graine de lin outre-mer.

La cérémonie de fin d'année à l'école de Sainte-Croix-de-Lotbinière

Distribution de prix présidée par le Rév. Frère Hyacinthe. — Allocutions des invités. — 95% des anciens élèves sont restés fidèles à la terre.

L'école régionale d'agriculture de Ste-Croix de Lotbinière, où étudiaient en 1945-46 quarante et un fils de cultivateurs, terminait le 17 avril dernier, l'année scolaire par une distribution de prix, présidée par le Révérend Frère Hyacinthe, directeur. Les professeurs d'agriculture, MM. Emilien Houde et Marc-Albert Lemay, le Frère Bernard Victor, B.S.A., M. Edouard Brisebois, agronome régional, M. Bruno Houle, agronome, représentant de M. Jean-Charles Magnan, directeur du service de l'Enseignement agricole, étaient présents à cette fête au cours de laquelle 16 finissants reçurent leur diplôme. Depuis 1934, date de sa fondation, 125 diplômés sont établis ou vivent sur des fermes. Si l'on voulait traduire leur geste intelligent en pourcentage, on dirait que 95% d'entre eux restèrent fidèles à leur vocation paysanne.

Invité à répondre aux vœux du président, M. Sylvio Faucher qui, au nom de ses confrères, exprima leur reconnaissance à l'endroit des professeurs, les amis de l'agriculture, M. Edouard Brisebois donna à ces cultivateurs en herbe, des conseils marqués au coin du gros bon sens.

Au nom de M. Magnan, M. Bruno Houle a donné aux élèves des conseils appropriés. Des allocutions ont aussi été prononcées par le Frère Bernard Victor, M. Bruno Potvin, agronome, chef de la Section des Publications au ministère de l'Agriculture, M. Ulysse Potvin, agronome de Thetford.

Une magnifique exposition de travaux de menuiserie, comprenant des meubles de chambres à coucher, de salon, de salle à dîner, pupitres, des bibliothèques, des étagères, des bancs de scie, des coffres d'outils, des voitures légères, couronnait cette journée d'allégresse. L'habileté des jeunes les encouragea à pratiquer l'économie dans l'organisation de leur ménage, sait-on que ces meubles qu'ils fabriquent ont une valeur de \$200. à \$300. et que leur coût de revient s'élève, en tenant compte du temps utilisé durant les loisirs, de \$40.00 à \$50.00. L'Ecole d'agriculture, à l'exemple des autres institutions de ce genre une belle oeuvre pour la préparation de la jeunesse rurale dont dépend l'avenir de notre province.

Henri Lacourcière, agronome, Publiciste au Service de l'Enseignement agricole.



Un poète a écrit ces vers: "Dans le moulin de Roupeyrac, Se tient assise sur un sac Une chatte couleur d'ébène..." Or, les trois chatons que l'on voit ici sont nés tout blancs d'une chatte toute noire. Un fait très rare, disent ceux qui connaissent cela.

La coopérative de Gracefield

Le rapport annuel révèle le remarquable chiffre d'affaires de \$162,433. — Progrès constants.

La Coopérative agricole de Gracefield a tenu la semaine dernière, son assemblée annuelle sous la présidence de M. John McConery. Les membres ont unanimement adopté le rapport financier soumis par M. Marcel Ste-Marie, agronome, inspecteur des coopératives.

La coopérative de Gracefield groupe 167 sociétaires recrutés dans les paroisses de Gracefield, Blue Sea Lake, Lac Ste-Marie, Lac Cayamant et Aylwin. On a fabriqué 244,433 livres de beurre avec la crème d'environ 315 patrons.

Le bilan montre un chiffre d'affaires de \$162,433.52 avec un actif de \$33,247.25 et un trop perçu pour l'année de \$4,195.85. Il fut décidé de créditer aux membres une ristourne de 1c la livre de gras et 5% sur les marchandises achetées par les membres à l'entrepôt. On a adopté aussi une résolution accordant aux non-membres 100% des ristournes créditées, si ceux-ci deviennent actionnaires de la coopérative avant le 1er juillet 1946.

Cette coopérative fut organisée en 1939. Depuis cette date, on a fait des améliorations et des constructions pour un montant de \$14,000.00. Les réserves, les ristournes et les trop-perçus forment un total de \$15,768.85 contre un capital immobilisé de \$19,717.22.

Après étude de la bonne situation financière présente, les membres décidèrent de verser les ristournes créditées pour l'année 1941. Un montant de \$800.00 sera payé aux membres.

Ont adressé la parole au cours de cette assemblée, l'abbé F. Poirier, curé de Blue Sea Lake, J.-W. Delaney, agronome régional, R. Caron, de la Coopérative Fédérée de Montréal, Bernard Boulais, agronome de Maniwaki, Joachim Meunier, instructeur avicole de la région, Russell Baker, gérant de la coopérative de Maniwaki, et Emile Petit, agronome de Gracefield. Ils félicitèrent les cultivateurs des succès obtenus et les encouragèrent par de sages conseils et directives à profiter davantage des services de leur coopérative.

Le bureau de direction pour l'année 1946 est composé de MM. John McConery, président, Alphonse Latourrelle, vice-président, Donat Roy, Oscar Courchaine et Jules Marois, directeurs. M. Daniel Rochon est le secrétaire-gérant.

En 1781 on construisit la salle de la Porte-Saint-Martin, à Paris, pour abriter provisoirement l'Opéra. L'édifice fut terminé en 86 jours, ce qui inspira des craintes aux habitués de l'Opéra. Aussi, pour les rassurer, décida-t-on d'éprouver la solidité de la bâtisse. Et l'on emplit la salle en donnant une représentation gratuite, à laquelle accoururent les gens moins fortunés. Singulière façon de connaître la résistance des poutres...

SEMENCES
PLANTES
ET
ACCESSOIRES
DE
JARDIN



NOUVEAU CATALOGUE GRATIS
"Chez PERRON tout est bon."

W.H. PERRON & CIE
GRAINETIERS & PÉPINIÉRISTES
935 BLVD ST LAURENT, MONTRÉAL



Un cheval
BLESSÉ AUX ÉPAULES
ou **À L'ENCOLURE**
retarde les travaux du printemps

Frictionnez avec l'Absorbine au premier signe d'inflammation ou d'irritation. Appliquez-la chaque jour, avant et après le travail du cheval. Gardez le collier exempt de bosses ou déchirures qui prolongent l'irritation.

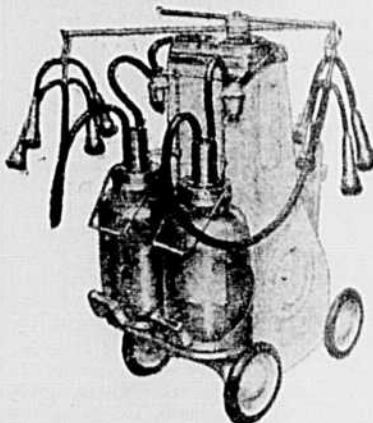
L'Absorbine active la circulation du sang dans les régions affectées et dégage les petits vaisseaux sanguins obstrués par la pression du collier. Appliquée sans délai, l'Absorbine peut faire disparaître l'inflammation en quelques heures. Elle aide efficacement à enrayer éparvins, molettes, courbes. \$2.50 aux pharmacies.

W. F. Young, Inc., Lyman House, Montréal.

ABSORBINE

Il n'existe qu'une publication à défendre constamment et sans jamais flancher les intérêts des cultivateurs canadiens-français: c'est la "Terre de Chez Nous" dont ils sont les propriétaires.

TRAYEUSE MECANIQUE



Pas de tuyauterie
Électrique ou à gazoline
Remorque ou automobile
Traite rapide et sans égouttage
Jusqu'à quatre vaches à la fois
Simple de lavage et d'entretien
Garantie officielle de fonctionnement
Meilleur prix sur le marché
Moins que \$300.00 avec moteur électrique
Livraison immédiate

Vide à basse pression
Ajustable à chaque vache
Avec le nouveau Vac-U-Glass

Pour dépliant descriptif gratuit écrivez à
L'OUTILLAGE DE FERME
LAITERIE ENRG.

Casier postal 85, Station B
Québec, P.Q.



LINIMENT
SLOAN

Le père et ses sept fils au Pacifique Canadien



FAIT probablement unique dans les annales des chemins de fer au Canada, un mécanicien et ses sept fils sont tous à l'emploi du Pacifique Canadien et tous sur la même division, celle des Laurentides, entre Montréal et Mont-Laurier. Cette extraordinaire famille de cheminots est celle du mécanicien de locomotive Ernest L'Égaré, de Montréal, un beau type de Canadien français qui est à l'emploi du C.P.R. depuis 1907 et qui, encore aujourd'hui, à l'âge de 61 ans, alerte et plein de santé, conduit vaillamment sa locomotive sur la ligne du Nord. Il a la rare satisfaction de voir autour de lui, dans le même service, ses sept fils, tous de robustes gaillards qui lui font honneur. Deux sont serre-freins et les cinq autres chauffeurs et mécaniciens. Bien plus, sept des frères de M.

Ernest L'Égaré travaillent encore ou ont déjà travaillé au C.P.R. Deux sont à leur retraite et deux sont décédés. Tous ont eu de nombreux enfants dont plusieurs sont à l'emploi de la compagnie. Tout compte fait, la famille L'Égaré compte une cinquantaine de représentants au Pacifique Canadien, ce qui constitue un record unique. La photo ci-dessus fait voir les membres de la famille Ernest L'Égaré. Première rangée, de gauche à droite, Gérard, chauffeur; Roméo, mécanicien; Ernest, la père, mécanicien; et le cadet de la famille, Fernand, chauffeur. Deuxième rangée, même ordre, Edouard, serre-freins; Roland, serre-freins; Marcel, mécanicien; et Roger, mécanicien. (Photo C.P.R.)

La betterave à sucre au Manitoba

Le Manitoba prévoit un record de production de betteraves à sucre en 1946 si la température se prête bien à la croissance et à la récolte. C'est ce que vient d'annoncer le ministère provincial de l'Agriculture de cette province. Si les conditions sont favorables, on s'attend de fabriquer 30 millions de livres de sucre. D'après les renseignements qu'on a pu obtenir, les producteurs de betteraves ont conclu des contrats pour la culture d'environ 17,500 acres, la plus grande superficie cultivée depuis 1940. La valeur de la récolte de 1945 est estimée à \$697,000. Les premières plantations de betteraves ont été faites il y a une semaine. La région productrice de betteraves à sucre se trouve dans un rayon de 60 milles de Winnipeg.

Moins de bétail sur les fermes

Le nombre des bestiaux sur les fermes du Canada était estimé à 9,960,800 le 1er décembre dernier. Cela représente une diminution de trois pour cent sur les 10,257,900 à la même date en 1944. Des diminutions de plus de quatre pour cent ont été enregistrées dans les provinces de Québec, du Nouveau-Brunswick, du Manitoba et de la Saskatchewan. Le nombre des vaches laitières était légèrement inférieur à celui de l'année précédente, la diminution étant de 1,9 pour cent.

État critique de la main-d'œuvre

La situation de la main-d'œuvre agricole est encore critique dans plusieurs parties du Canada. C'est ce qu'annonce le ministère du Travail. La situation la plus critique se trouve en Ontario où l'on compte environ 15,000 demandes d'aides-fermiers qui n'ont pas été remplies.

Dans la province de Québec, la situation est moins brillante aux environs de Montréal et des grands centres. Elle est plus satisfaisante dans les régions éloignées où les centres industriels sont plus difficilement accessibles. Dans les provinces des Prairies, on dit que la situation de la main-d'œuvre est meilleure que celle de l'an dernier. La situation s'est également améliorée dans les provinces maritimes.

Les plus récents chiffres publiés sur les salaires payés montrent qu'ils n'ont jamais été aussi élevés. En janvier, le Bureau fédéral de la Statistique donnait comme moyenne de salaires pour la main-d'œuvre masculine \$57,24 par mois, la pension comprise. En janvier 1945, le salaire moyen était de \$55,61 et, en janvier 1940, de \$20,42.

Travail et fonctions du service de l'établissement agricole des vétérans

On invite tous les anciens soldats éligibles à se prévaloir des avantages offerts par la loi fédérale. — Cinq bureaux organisés dans la province de Québec

M. Stéphane Boily, surintendant provincial du Département d'Etablissement agricole des Vétérans, nous annonce que le stage de formation de son département a maintenant été dépassé, et que son service possède actuellement le personnel nécessaire à l'établissement d'un grand nombre de vétérans. Au cours des derniers mois, l'on a recruté des techniciens agricoles dont la fonction est de conseiller le département en tout ce qui a trait à l'agriculture et d'aider les anciens combattants à retirer le plus possible de leurs fermes.

A mesure que les militaires sont licenciés, les activités augmentent au Département d'Etablissement agricole; les vétérans lui confient leurs projets de s'établir sur une ferme, sur une petite propriété, ou de s'adonner à la pêche commerciale.

Les avantages dont peuvent bénéficier les vétérans qualifiés en vertu de la Loi agricole sont nombreux et durables, en ce qu'ils fournissent aux sujets sérieux l'opportunité de s'assurer un gagne-pair et de se faire un chez-soi en permanence. Les portes sont ouvertes à tous ceux qui possèdent les aptitudes voulues, pour chaque projet de la Loi agricole; tout militaire qui désire s'établir sur une ferme, s'il est fils de cultivateur ou s'il a l'expérience agricole nécessaire, ou tout militaire qui désire s'établir sur une petite propriété semi-rurale, s'il a un emploi permanent ou si sa profession est la pêche commerciale, est le bienvenu aux bureaux du Dé-

partement. Les vétérans ont le privilège de choisir eux-mêmes le site de leur établissement, et l'emplacement qu'ils auront choisi leur sera accordé s'il est approuvé par les officiers du Service.

Les jeunes gens qui ont été enrôlés en vertu de la Loi Nationale de Mobilisation des Ressources et qui ont servi au moins 365 jours avec solde au Canada ou outre-mer sont aussi éligibles en vertu de la Loi agricole des Vétérans.

Voici la liste complète des bureaux du Service d'Etablissement agricole. Les vétérans intéressés feraient bien d'écrire ou de se présenter à l'un de ces bureaux:

- 1—Surveillant Régional, Département de l'Etablissement agricole des vétérans, Suite 516, Immeuble du Square Dominion, Montréal.
- 2—Surveillant Régional, Département de l'Etablissement agricole des vétérans, 15, boulevard des Capucins, Québec, P.Q.
- 3—Surveillant Régional, Département de l'Etablissement agricole des vétérans, 19, Immeuble Olivier, Sherbrooke, P.Q.
- 4—Surveillant Régional, Département de l'Etablissement agricole des vétérans, Gaspé, P.Q.
- 5—Surveillant Régional, Département de l'Etablissement agricole des vétérans, 88, rue Wellington, Hull, P.Q.

Ayant pris...

(Suite de la page 5)

de Québec qui fera des élections afin de montrer au pouvoir central qu'il représente bien l'avis de la population québécoise. Il est probable que ces informateurs se laissent un peu trop énerver et que les choses se passeront plus simplement.

Menaces et répliques

Pour appuyer les prétentions fédérales, les centralisateurs disent que le gouvernement d'Ottawa pourra taxer les citoyens canadiens à l'extrême limite et épuiser de la sorte les sources de taxation des provinces. Celles-ci seraient alors dans une position si précaire qu'elles souhaiteraient accepter les propositions fédérales. D'un autre côté, se fondant sur la constitution canadienne, les provinces peuvent s'opposer à la perception par Ottawa des taxes directes qui leur sont réservées, inviter les citoyens à ne pas les payer et porter le litige d'un tribunal à l'autre jusqu'au Conseil Privé. Il leur reste enfin une arme finale: se retirer de la Confédération.



M. Georges BOUCHARD, sous-ministre adjoint de l'Agriculture à Ottawa, vient d'être élu président du Club Canadien (Canadian Club) de la capitale fédérale.

Une causerie de M. Georges Michaud

Il traite du chef de la famille rurale au Canada français sous les auspices du Comité permanent de la Survivance française.

M. Georges Michaud, agronome de Hull, donnait récemment une causerie sous les auspices du Comité permanent de la Survivance française en Amérique. Il avait intitulé sa causerie "Le chef de la famille rurale au Canada français".

Le conférencier insiste surtout sur la formation du futur chef de famille rurale. Après avoir souligné le rôle sublime de nos mamans de campagnes qui n'ont pas failli à la tâche, M. Michaud fait remarquer que les choses ont bien changé au pays de Québec depuis 75 ans. De 80 pour cent du total de la population qu'ils étaient les ruraux sont passés à 36 pour cent seulement. L'équilibre de l'édifice de la race canadienne-française s'en est trouvé menacé. Il importe, ajoute M. Michaud, que chacun des 36 pour cent de ruraux de cette province compte pour un.

M. Michaud se demande ensuite ce qui manque aux terriens, aux chefs de famille rurale chez nous pour donner leur pleine mesure et continuer la survivance et la vie qui se manifeste par la famille nombreuse, le secret de l'alimentation saine et fortifiante, les arts domestiques qui se relèvent dans la confection de vêtements chauds, hygiéniques et durables, la période d'apprentissage des travaux agricoles, au cours de laquelle le petit homme s'habitue aux travaux des champs, les habitudes de prévoyance, de décision, d'ordre, d'économie, d'amour du travail, de fierté à l'ouvrage bien fait. C'est là, dit M. Michaud, le portrait de nos pères et de nos grand-pères, de tous ces hommes robustes et courageux qui ont fait notre pays: bûcherons, voyageurs, cultivateurs qui, la hache, l'aviron et la charrue à la main, ont fait reculer la forêt séculaire.

En 175 ans, poursuit le conférencier, sept générations d'hommes ont défriché la province de Québec, une partie du Nouveau-Brunswick et de l'Ontario et ont poussé des pointes audacieuses jusqu'au milieu des populations cosmopolites de l'Ouest canadien et américain, de la Rivière-la-Paix et de la Louisiane. Le secret de cet accroissement, de cette expansion, M. Michaud le trouve dans le fait de vivre de la terre et sur la terre, d'y élever leur famille, puis cette terre cultivée avec amour, de la passer entière à l'héritier. Avec un soin jaloux, dit-il, ils ont gardé intacts leur langage, leur religion, la paroisse et leur curé. Leur conception catholique de la vie, unie à la tradition rurale française, leur a fait accepter joyeusement l'effort pénible du travail, com-

(Suite de la page 17)

Imitation de briques en rouleaux



Prix et échantillons sur demande.

A. L. GONNEVILLE

Charette,

Comté St-Maurice.

GRATIS!

Echantillons d'un traitement contre les

MALADIES D'ESTOMAC

(DUES A L'EXCEDENT D'ACIDE GASTRIQUE)



C. P. Shea, Campbell's Bay, Québec, nous écrit: "Je souffrais depuis 22 ans, d'indigestion, de douleurs et de gaz d'estomac après chaque repas et je fus soulagé après qu'un ami m'eut parlé de votre traitement. Dès la première journée que je fis usage des Tablettes Von Canadiennes, je crois que j'aurais jamais en faire trop d'éloges". Si vous souffrez d'indigestion, gastrite, gastralgie, gonflement, irritation causée par l'acide, douleurs après les repas ou de quelques autres troubles d'estomac de même nature dû à l'excès d'acide gastrique, vous devriez, vous aussi, être promptement soulagé. Demandez immédiatement un échantillon GRATUIT de ce traitement. Une brochure gratuite est incluse. Ecrivez à

CANADIAN VON Co.

Dépt 316-E — WINDSOR, Ontario.

PEINTURE GARANTIE

directement du manufacturier

\$2.00

le gallon

VERNIS — EMAIL

Demandez notre liste de prix

Cie de Peinture et Vernis

"E N O"

2551, rue St-Zotique-Est

MONTREAL

"L'électrification rurale du Québec"

Par Albert Rioux.

ancien président de l'U.C.C.

Un volume de 140 pages

à un prix d'abonnement: \$0.35

Au Service de Librairie de l'U.C.C.

515, a.e. Viger

Montréal

Un marché aux oeufs assuré pour la vie de vos poussins 1946!

LE CONFiance DANS LE MARCHÉ

Présentement vous pouvez entrevoir un marché assuré et profitable pour les oeufs pendant au moins un an et demi — la vie normale de vos poussins de 1946. Il n'y a plus de hasard en aviculture.

Il n'y a pas de raison de croire que les Canadiens mangeront moins d'oeufs. En plus, les contrats avec l'Angleterre pour les oeufs ont été fixés non seulement pour 1946, mais aussi pour 1947, assurant un prix minimum de base pour tous les surplus d'oeufs que nous pourrions produire. Les besoins du marché anglais pour 1948 seront annoncés avant la fin de 1947. La demande pour la volaille sur le marché local comme sur les marchés étrangers est aussi très forte.

LA CONFiance DANS LES POUSSINS BRAY

Le poussin Bray est vigoureux, frugal, précoce — les qualités qu'il faut dans des poussins de mai en vue des marchés de l'automne et de l'hiver prochains. Si vous avez retenu votre commande de poussins Bray en 1946 — ou si vous avez besoin de poussins pour remplacer ceux que vous perdrez durant l'été par la sélection — commandez-les dès maintenant. Vous pouvez avoir confiance aux poussins Bray.

Fred W. BRAY Limited

122 JOHN ST. N. — HAMILTON, ONT.

Couvoirs dans la Province de Québec à St-Félix-de-Valois, Sherbrooke, et 60 Blvd. Crémazie, Montréal.



Plaidoyer pour l'orge

par J.-B. Roy, agronome, chef de la section de la Presse au Service de l'Information

Le sous ministre de l'Agriculture, M. Jules Simard, annonçait récemment dans un communiqué de presse, l'organisation d'un concours pour stimuler la culture de l'orge. Ce concours est ouvert aux cultivateurs d'une trentaine de comtés de la région de Montréal, et ceux que la chose intéresse voudront bien s'en remettre à leur agronome pour connaître les règlements et signer leur formule d'adhésion avant le 1er juin prochain. Bien que cette initiative ait pour but principal d'encourager la culture de l'orge de brasserie, elle nous fournit l'occasion d'insister sur l'importance de cette récolte pour fins d'alimentation animale.

Culture peu en honneur

La culture de l'orge est peu en honneur sur les fermes du Québec. Au tout début de la guerre, en 1940, le ministère provincial de l'Agriculture publiait à l'intention des Cultivateurs une circulaire intitulée "Cultivons plus d'orge". Les auteurs MM. André Auger et Lucien Arsenault, concluaient: "Les chiffres prouvent que notre récolte d'orge fait piètre figure à côté de celle de l'avoine. Dans l'ensemble, nous ne cultivons pas assez de céréales pour nourrir le nombre d'unités animales que nous avons déjà. En conséquence, si nous voulons augmenter nos productions animales, et en particulier celle du porc, notre premier souci doit être d'accroître nos récoltes de céréales. Augmentons et diversifions: cultivons plus d'orge, seule ou en mélange, mais cultivons-en plus."

Relation avoine-orge:

Cet appel ne semble pas avoir été entendu. La culture de l'orge seule ne compte pas plus d'adeptes aujourd'hui qu'elle en avait il y a 5 ou 6 ans. C'est du moins ce que démontrent les chiffres suivants. La production moyenne de l'orge établie sur une période de 5 ans, (1934-39) était de 3,723, 200 minots. Pour l'avoine nous avions alors une récolte annuelle de 42,939,400 minots. La relation de notre production avoine-orge était donc de 11:1, c'est-à-dire plus de 11 minots d'avoine pour chaque minot d'orge. En 1944, 136,000 acres ensemencées en orge ont donné une récolte totale de 3,264,000 minots, tandis que nous produisions cette même année 45,495,000 minots d'avoine sur une superficie de 1,685,000 acres. La relation avoine-orge, en 1944, fut donc de 14:1, soit presque 14 minots d'avoine pour 1 minot d'orge. Ici il faut cependant apporter une précision: si l'orge cultivée seule a regagné depuis 5 ans, par contre il s'en est probablement récolté plus, en mélange, avec les autres céréales.

Complément indispensable

Un fait demeure: nous ne cultivons pas assez d'orge. Pourquoi, vu sa valeur comme aliment, l'orge n'est-elle pas plus employée par les éleveurs de la province de Québec? L'avoine seule ne peut servir de base à une alimentation économique du bétail en général, et du porc en particulier, parce qu'il est difficile de s'en remettre uniquement à cette céréale pour réduire les achats de moulées commerciales. A la quantité de grains récoltés il faut ajouter la variété et l'orge semble un complément indispensable à l'organisation économique de la ferme. Le problème est fort d'actualité puisqu'à la faveur de la guerre, nos productions animales se sont développées à leurs limites.

Augmentation du rendement

Bien qu'il n'y ait pas de règle fixe sur la relation qui devrait exister entre la culture de l'avoine et celle de l'orge sur une ferme, les techniciens compétents sont d'opinion qu'elle devrait être de 4:1. Les cultivateurs pour-

raient donc récolter 4 minots d'avoine pour un minot d'orge, en ajoutant la production de l'orge à celle de l'avoine. En suivant ce conseil, on augmente du coup la récolte des céréales, déficitaire sur la majorité des fermes du Québec. Cet accroissement devrait provenir de l'augmentation de la superficie ensemencée ou de l'augmentation des rendements? L'accroissement de la production des céréales devrait surtout être dû à l'augmentation des rendements.

Valeur alimentaire de l'orge

L'orge convient à tous les animaux. Elle est surtout profitable à ceux qui sont soumis à l'engraissement. Complément utile à la ration des vaches laitières, elle est un aliment indispensable à la production du porc. N'y aurait-il que ce seul argument en faveur de cette céréale qu'il faudrait en généraliser la culture dans une province où les productions laitière et porcine sont à la base de l'agriculture. L'orge peut entrer avantageusement dans la ration

Après le plaidoyer, le verdict...

M. J.-B. Roy a intitulé "plaidoyer pour l'orge" l'article qui paraît en cette page. Il plaide la cause d'une précieuse céréale devant le vaste jury des lecteurs de la "Terre de Chez Nous". Les cultivateurs qui l'écouteront, auront ensuite à rendre le verdict. En d'autres circonstances, on les prierait de se prononcer impartialement. Ici, on est beaucoup moins sévère. On les invite à rendre un jugement intéressant: qu'ils cultivent de l'orge et ils gagneront le procès!

D. B.

des vaches en production. Elle est alors servie moulue, en mélange avec les autres concentrés: son, avoine, etc. Elle peut aussi entrer dans la ration des femelles en gestation, surtout si ces dernières reçoivent déjà du trèfle ou de la luzerne.

L'orge pour les porcs

L'orge est un aliment de base dans la production au porc. Elle est engraisseuse et produit une viande ferme. "Les porcs engraisés à l'orge produisent un lard de bonne qualité", dit le frère Isidore, professeur à l'Institut Agricole d'Oka. "On l'utilise principalement pour la production du bacon: le lard est ferme et d'un bon arôme. Lorsqu'elle est servie conjointement avec le blé d'inde, le gru, le tankage, le lait écrémé ou l'usage d'un pâturage de trèfle ou de luzerne, les résultats obtenus sont excellents". Une ferme où la culture de l'orge est en honneur produit généralement plus de porcs. La production porcine n'est pas nécessairement en relation directe avec la récolte d'orge, mais c'est un facteur de succès et d'économie.

L'orge vs maïs

L'orge est le meilleur substitut au blé d'inde, grain peu cultivé dans la province mais très utilisé dans l'alimentation animale en temps normal et difficile à se procurer depuis quelques années. L'orge est plus riche en protéines et en matières minérales que le maïs; par contre elle est moins appétissante que ce dernier parce que plus pauvre en matière grasse; comme aliments pour les vaches laitières, ces deux grains ont une valeur égale.

On peut apporter d'autres raisons pour cultiver plus d'orge.

Enumérons-en brièvement quelques-unes. Elle croît rapidement, convient à plusieurs régions de notre province, requiert moins de terrain que l'avoine pour produire 100 livres d'éléments nutritifs digestifs totaux, etc.

Culture très profitable donc que celle de l'orge!

Nécessité de l'égouttement

Une première condition de succès c'est un bon égouttement. Les terres froides ne conviennent pas à l'orge et, comme un terrain mal drainé se réchauffe difficilement, il importe donc de pourvoir au bon égouttement. Le mauvais égouttement des terres est une des causes principales des insuccès de cette culture. On réserve souvent pour l'orge la parcelle de terrain où l'eau séjourne le plus longtemps au printemps. Dans ces conditions, l'ensemencement se fait tard et on veut reprendre le temps perdu en semant une céréale à végétation rapide. On choisit l'orge. Il n'est pas étonnant alors que l'on manque son coup. Commençons par bien égoutter: c'est un premier pas vers le succès.

Préparation du sol

L'orge n'aime pas les terres acides. Il faudra donc chauler pour corriger cette acidité. Une bonne provision de chaux est une seconde condition de réussite. Pour que l'orge donne une belle récolte, il faut encore une bonne préparation du sol. Il importe que la terre soit bien friable, ameublie et nette de mauvaises herbes. Voilà pourquoi l'orge vient particulièrement bien sur un retour de plante sarclée. Elle trouvera là une nourriture rapidement assimilable pour ses racines courtes. L'orge est une plante à croissance rapide qui doit trouver facilement dans le sol les éléments nécessaires à son développement. Chez bien des cultivateurs, une préparation insuffisante du terrain a été cause de récoltes plus ou moins manquées.

Grains mélangés

Une pratique qui tend heureusement à se généraliser, c'est de semer en mélange l'avoine et l'orge. Ces semis sont en honneur, par exemple, chez les membres des concours de ferme. Les bons résultats en démontrent la valeur. Le mélange se fait généralement dans les proportions suivantes: 50 livres d'avoine et 50 livres d'orge, pour une acre. Il faut choisir une variété d'avoine à maturité hâtive (Cartier ou Mabel) afin que les deux céréales soient prêtes à peu près dans le même temps.

Variétés

Le Conseil provincial des semences recommande les variétés suivantes: O.A.C. 21, Pontiac, Bing et Velvet. Ce sont toutes des orges à six rangs, hâtives et d'un bon rendement. L'O.A.C. 21 se recommande spécialement pour l'industrie du malt.

Conclusions

Sur bien des fermes, on ne cultive pas assez de céréales. Sur un plus grand nombre encore, les céréales récoltées ne sont pas assez variées. Il est indispensable de cultiver au moins deux bonnes céréales sur chaque ferme. L'avoine y occupe déjà une place enviable; ajoutons l'orge afin d'obtenir un meilleur équilibre des grains servant de base à l'alimentation animale. Visons à un rendement élevé pour avoir non seulement la variété mais le volume. Ainsi on pourra réduire les achats de moulée et produire plus économiquement. "Cultivons plus d'orge, seule ou en mélange, mais cultivons-en plus." C'est l'idée que nous voulons dégager de cette chronique où nous n'avons qu'attiré l'attention sur l'importance d'un sujet.

La question est loin d'être vidée.

URGENT

A TOUS LES HOMMES QUI deviennent CHAUVES

DONT LES CHEVEUX S'ECLAIRCISSENT ET AUX FEMMES QUI SE PLAIGNENT DE LA CHUTE DE LEURS CHEVEUX

ou de l'état général de leur cuir chevelu

PAQUET GRATUIT D'ESSAI POUR TROIS JOURS DE STIMULANT DU CUIR CHEVELU

offert à tous les lecteurs de ce journal qui enverront le coupon ci-dessous

AUSSI BROCHURE GRATUITE SUR LA CHEVELURE

Ces messieurs ont, avec reconnaissance, donné leurs photographies comme témoignage des bons résultats qu'ils ont obtenus



"Il y a deux ans, mes cheveux étaient tombés. J'employai votre Renair. J'ai maintenant une bonne chevelure."—G. BATES.

"Je suis parfaitement sûr que, n'eût été votre préparation, j'aurais perdu tous mes cheveux."—G. BARTON.

"J'ai maintenant une belle chevelure après avoir employé votre bon traitement."—D. LOMAN.

Ceci explique comment beaucoup peuvent conserver et améliorer l'état de leur chevelure en employant le Procédé Renair, pour les cheveux décolorés et perfectionnés par un spécialiste capillaire anglais. Voici une nouvelle de réelle importance pour des milliers d'hommes et de femmes qui ont des ennuis avec leur chevelure. Une firme anglaise qui s'occupe de traitements pour les cheveux et le cuir chevelu a préparé ce qui est maintenant connu sous le nom de Procédé Renair pour stimuler le cuir chevelu et aider à la croissance des cheveux. Les résultats vraiment remarquables obtenus avec succès par les usagers de ce procédé sont devenus nombreux en Grande-Bretagne, en Australie et au Canada, tellement que ceux qui ont des inquiétudes au sujet de leur chevelure feraient bien de faire venir le Paquet d'Essai pour trois jours GRATUIT. Ils connaîtront mieux le procédé et apprendront combien il peut les aider.

UTILE AUX HOMMES COMME AUX FEMMES

De nombreux témoignages attestent le succès qui dans tant de cas a suivi l'usage du procédé et cela sous forme de rapports et de photographies réelles d'hommes et de femmes. Nombre de ces exemples sont inclus dans la brochure gratuite, "Le Procédé RENAIR pour la Santé des Cheveux", qui donne des renseignements complets de la méthode et comment tous ceux qui le désirent pourront l'essayer chez eux et apprendre ce qu'il pourra faire dans leur cas.

AVEZ-VOUS DE CES AFFECTIONS CAPILLAIRES?

Si vos cheveux tombent sur le front ou s'éclaircissent sur le sommet, il est temps que vous fassiez quelque chose pour améliorer cette condition. Il vous serait très profitable de faire venir le "Paquet d'Essai" GRATUIT ainsi que la brochure illustrée gratuite pour obtenir de plus amples informations sur le Procédé Renair et la façon dont il active la pousse des cheveux comme en témoignent nombre de personnes qui l'ont essayé. Ce procédé a aussi fait pousser les cheveux sur les plaques chauves où c'était possible. Si vos cheveux sont secs, sans vie et cassants, pauvres en apparence et en quantité, cette brochure vous dira comment ces affections ont été rapidement améliorées par l'emploi du Procédé Renair de stimulation du cuir chevelu qui en a satisfait des milliers.

UTILISEZ LE COUPON CI-DESSOUS — VALABLE AUJOURD'HUI POUR UN APPROVISIONNEMENT D'ESSAI DE TROIS JOURS DU FAMEUX PROCÉDÉ RENAIR

ainsi que la brochure illustrée décrivant le Procédé Renair pour les Cheveux. Des milliers de personnes qui ont profité de cette offre se sont réjouies d'en avoir fait l'essai. Découpez le coupon et postez-le aujourd'hui.

POSTEZ CE COUPON

Pour avoir essai gratuit de trois jours et brochure

M. Frederick Godfrey (Dépt. 65 D)
484, rue McGill, Montréal, P. Q.

Veuillez m'envoyer GRATUITEMENT la brochure, "Le Procédé RENAIR pour la Santé des Cheveux" et provision GRATUITE d'essai de votre stimulant du cuir chevelu. (Vous pouvez, si vous voulez, inclure 10 cents en timbres ou argent pour couvrir frais de port et d'emballage.)

NOM

ADRESSE

(Prière d'écrire en LETTRES CAPITALES CARRÉES)



Petits problèmes de culture et d'élevage

Par Jean Blanchet, agronome

La plupart des terres de la province de Québec contiennent un pourcentage variable d'acidité et ne manquent pas par conséquent de chaux. Beaucoup de cultivateurs pourraient augmenter le rendement des cultures et leurs profits sur la ferme en pratiquant un chaulage judicieux.

Des expériences entreprises sur des fermes expérimentales au cours des 18 dernières années ont démontré que la valeur de l'augmentation des récoltes résultant de l'emploi de la chaux a été de douze dollars environ pour chaque tonne de pierre à chaux utilisée. Cette expérience tient compte de l'augmentation de rendement et ne s'applique pas à l'amélioration de la qualité qui se manifeste surtout dans le cas du trèfle.

Une analyse du sol

Comment peut-on reconnaître si un champ a besoin d'une application de chaux? La présence de certaines plantes comme la petite oseille, la prêle des champs, les framboisiers, indique que le sol est trop acide. Les cultivateurs peuvent aussi prélever un échantillon de terre pour le faire analyser soit à la ferme expérimentale la plus proche, soit chez l'agronome local. Il n'est pas nécessaire que l'échantillon soit très gros, du moment qu'il est représentatif. Si le sol n'est pas uniforme, il faut prélever des échantillons de terre à divers endroits du champ. L'épreuve révélera les défauts du sol, son degré d'acidité et indiquera en même temps la quantité de pierre à chaux qu'il faudra utiliser à l'arpent pour neutraliser l'excès d'acide. Ces essais sont faits gratuitement.

La chaux n'est pas un engrais chimique. Elle n'augmente pas la fertilité du sol, mais elle place les terres dans des conditions peu favorables à la culture et pour tirer le meilleur parti possible des éléments fertilisants.

Le cœur brun

Dans le bas de Québec, le cœur brun du chou de Siam est une maladie assez répandue. Les dommages qu'elle cause sont considérables, si l'on tient compte du fait que la superficie ensemencée en cette culture est d'environ 30 mille acres chaque année dans cette province et que la récolte affectée perd une grande partie de sa valeur. Cette maladie est d'autant plus redoutable que la récolte affectée ne présente aucun signe extérieur.

Cette maladie est caractérisée par le développement, au centre du chou de Siam, de cercles d'un brun plutôt pâle au début et, à mesure que la maladie progresse, les cercles deviennent plus foncés en se rapprochant de la périphérie. Les tissus intérieurs prennent une consistance ligneuse, la saveur disparaît avec la plupart des sucs digestifs et la pourriture s'ensuit. Le cœur brun est attribué principalement à une déficience de bore dans le sol. Il suffit donc de

fournir cet élément pour contrôler la maladie.

Des expériences

Les expériences entreprises sur les fermes expérimentales ont démontré que l'emploi du borax, à raison de 20 à 25 livres à l'acre, abaisse le degré d'infection sévère de près de 100%. Dans ces expériences, le borax est appliqué sur le terrain au printemps, à l'époque des semis. Afin d'obtenir un épandage uniforme, il est préférable de mélanger la poudre de bore à quelque matière inerte telle que sable, cendres, etc. Etant donné que le prix du borax est peu élevé — 8 à 10 sous la livre — on ne saurait trop recommander aux cultivateurs d'employer ce remède afin de prévenir cette maladie et d'éviter des pertes qui pourraient être considérables en cas d'infection. L'emploi du borax est particulièrement important lorsque la récolte est destinée à la consommation humaine, parce



que dans ce cas, les choux de Siam atteints sont pratiquement non comestibles.

Les gazons

Rares sont les gazons qui échappent aux méfaits de la saison d'hiver. Dès que le temps le permet, au printemps, il sera bon de voir à réparer ces dégâts. La première chose à faire sera de rouler la pelouse avant que la terre ne durcisse. Ceci aura pour effet de la niveler, car les gelées d'hiver causent toujours certaines dépressions qui disparaîtront sous la pesanteur du rouleau. Il arrive fréquemment, au printemps, qu'on remarque sur les gazons des plaques ou ronds où l'herbe semble moisie. Ceci est causé par la moisissure des neiges. Il faudra, à l'aide d'un râteau-balai, nettoyer ces plaques, car autrement le ger-

me de moisissure descendrait dans la terre et détruirait les racines du gazon.

Sur certaines surfaces du gazon, où la neige ne s'est pas amassée, on remarque des plaques où la pelouse ne pousse plus. Il faut réensemencer ces endroits dès que la température le permet. On commence par ameublir la terre, on sème ensuite un peu de graine que l'on enfouit au râteau et, ensuite, on roule le sol. Si le terrain se dessèche, il faudra arroser pour le tenir dans de bonnes conditions d'humidité.

Fertilisation et soins

Chaque printemps, si on le peut, il faut fertiliser le gazon avec un engrais complet, du 4-12-4, à raison de 15 à 20 livres par 100 pieds de surface. Pour faciliter la dissolution de cet engrais, il est préférable de l'étendre avant ou durant une pluie. Pour maintenir une pelouse en bon état, il faut la tenir exempte de mauvaises herbes; arracher à la main, s'il le faut, les pissenlits ou les autres mauvaises herbes qui déparent le gazon. Il y a maintenant sur le marché une foule d'herbicides. Dans l'emploi de ces ingrédients, il est recommandable, si l'on veut éviter des désagréments, de s'en tenir exactement aux instructions données. Au cas où la pelouse ne serait pas assez dense, on conseille de semer un peu de graine dès le début du printemps, but du printemps.

Durant l'été, le point le plus important à surveiller, c'est l'humidité du sol. S'il y a des périodes de sécheresse, il faudra relever les couteaux de la tondeuse, afin de ne pas couper le gazon au ras de terre. Règle générale, on ne conseille jamais de couper le gazon à moins de 1½ pouce du sol, en tout temps de la saison.

Vitamine A pour les porcs

Les porcs de croissance rapide, qui sont tenus renfermés à partir de leur naissance et que l'on nourrit de graines et de farine animale, développent souvent des symptômes de paralysie. Beaucoup d'entre eux en meurent ou restent rabougris. Cette maladie, suivant les expériences, est due particulièrement au manque de vitamine A dans la ration. Quand les porcs reçoivent de l'huile de poisson ou de la luzerne verte ou séchée, aucun symptôme ne se manifeste. La plupart de ceux dont le train postérieur est paralysé sont guéris complètement et peuvent être envoyés au marché en bon état, après une alimentation au lait écrémé, à l'huile de poisson et à la verdure.

La luzerne verte ou fanée paraît être la source la plus économique de la vitamine A pour les porcs, mais d'autres fourrages verts sont bons également. À défaut de fourrage vert, on peut donner de l'huile de poisson dans de l'eau tiède: cette dernière fournit en même temps la vitamine D, essentielle au bon développement de l'ossature de l'animal.

UN MESSAGE AUX CULTIVATEURS AU SUJET DE LA PRODUCTION ET LA MAIN-D'OEUVRE AGRICOLES EN 1946

Cultivateurs du Québec, vous n'avez certes pas oublié les années de crise de 1931-39. Surproduction agricole, disaient les uns, sous-consommation, prétendaient les autres. Ce qui est certain, c'est qu'il vous a fallu, non seulement réduire le volume de votre production, mais bien souvent, vendre vos produits en bas du prix coûtant, accepter de 70 à 90 cts les cent livres de lait, de 5 à 9 cts la livre de porc, de 20 à 25 cts la douzaine d'œufs. Situation économique décourageante dont vous aviez raison de vous plaindre.

Quelle différence en 1946! La demande pour vos produits est quasi illimitée. Autrement dit, les besoins du marché domestique, les contrats d'exportation et les demandes de secours de l'Unnra assurent des débouchés à une production canadienne maximum d'animaux et de produits animaux, de céréales, de betteraves à sucre, exigent le maintien de toutes les autres productions agricoles au niveau, très élevé, de celui de 1945.

Les prix? Ils sont inégalement avantageux mais, certainement, plus attrayants. Le prix du beurre vient de s'élever de quatre sous la livre. Les départements de la porcherie et de la basse-cour vous laissent actuellement des revenus qui récompensent mieux votre travail.

Vous avez enfin l'occasion d'une revanche contre les mauvaises années d'avant-guerre, tout en rendant le plus indispensable des services à la société.

Cependant, beaucoup d'entre vous avez un empêchement sérieux: VOUS MANQUEZ DE MAIN-D'OEUVRE.

Nous le savons. Nous désirons vous aider à régler ce problème.

Chacun doit faire sa part. La nôtre consiste à solliciter et à recueillir les demandes et les offres d'emploi et à établir la liaison entre les cultivateurs-employeurs et les aides-fermiers.

Votre part consiste à nous faire savoir LE PLUS TOT POSSIBLE si vous avez besoin d'aide, à partir de quelle époque de l'année, pour combien de temps et pour quelle sorte de travail.

Votre part consiste aussi à reconnaître que LA MAIN-D'OEUVRE AGRICOLE EST PLUS RARE QUE JAMAIS, et, si vous en avez réellement besoin, à lui promettre d'avance un salaire raisonnable et des conditions convenables de nourriture et de logement.

Cultivateurs qui avez besoin d'aide, voyez immédiatement à ce sujet votre agronome ou le secrétaire du Comité local de production agricole intensive ou le représentant du Service national de placement de votre région.

Le Comité fédéral-provincial de la main-d'oeuvre agricole

Un résumé du mémoire...

(Suite de la page 3)

du gouvernement fédéral en matière de chômage ne tiennent pas compte des responsabilités financières du gouvernement central et imposent aux provinces un fardeau financier très lourd, le mémoire déclare en conclusion qu'il est bien difficile de comprendre comment il serait possible d'augmenter les revenus des provinces, d'augmenter les revenus du gouvernement d'Ottawa et diminuer les taxes en même temps. Cette théorie est évidemment illogique.

L'autonomie des provinces

"L'autonomie des provinces, conclut le mémoire, ne peut être sauvegardée en substituant un subside fédéral à l'indépendance financière des provinces. La souveraineté et l'autonomie des provinces sont à l'antipode de toute tutelle fédérale. La province de Québec, entre autres, a

atteint sa majorité il y a longtemps. Il est facile de convenir que la tutelle ou la curatelle est incompatible avec les droits, prérogatives et libertés qui sont l'apanage de la province et qui lui sont reconnus par la constitution canadienne. Les droits exclusifs des provinces en matières de législation sociale, d'éducation, de droit civil, doivent être intégralement conservés et sauvegardés, si la Confédération doit survivre. Les propositions fédérales telles que formulées et expliquées par les autorités fédérales portent atteinte sérieusement et directement aux droits inaliénables de toutes les provinces. Les propositions fédérales tendent à la centralisation, contrairement à l'esprit du pacte fédératif; elles tendent à établir et à accroître une bureaucratie qui ne convient et ne pourra jamais convenir à une démocratie, ni à un pays régi par des institutions parlementaires".



De l'agronome au praticien

Il nous faut plus de tabac

Etape assez critique. — Demande accrue du tabac. — Une production rémunératrice. — Produisons davantage.

Par Conrad Turcotte, chef de la section des tabacs au ministère de l'Agriculture de Québec

Le sujet du tabac intéresse par le temps qui court nombre de gens: producteurs, commerçants, industriels, consommateurs; sans oublier le département du Revenu national, toujours avide de percevoir taxe sur taxe à même cette industrie.

Demande accrue

Depuis quelques années, l'industrie canadienne du tabac traverse une étape assez délicate. Ici comme à l'étranger, la consommation se maintient à la hausse. Par contre, les "stocks" ou réserves de tabac non manufacturé sont passablement épuisés. En outre la production globale annuelle, tant dans le Québec qu'en Ontario, est loin de suffire aux besoins de l'heure.

De telles constatations, jointes à quelques item d'ordre économique de production, ont permis aux producteurs de toucher des prix de vente assez encourageants en ces derniers temps, pour leurs récoltes. Une telle situation fait présager que les prix seront bons encore d'ici quelques années.

Par conséquent, qu'il s'agisse de n'importe quel type de tabac, nos producteurs y gagneront, en général, à accroître leur production, à compter de cette année, à condition, bien entendu, qu'elle soit du point de vue qualité, conforme aux exigences du commerce et de l'industrie.

Place du Québec

Bien que l'Ontario, avec une production annuelle oscillant entre 70 et 80 millions de livres, dans le pion dans le domaine de la culture du tabac jaune au Canada, Québec occupe néanmoins aujourd'hui une place assez importante dans cette industrie, son volume de production s'élevant, depuis quelque temps, à près de cinq millions de livres par année.

Le tabac jaune

Le tabac jaune du Québec, maintenant mieux connu et fort apprécié, est en grande demande sur le marché domestique, à cause surtout de son arôme. Comme on le sait, ce nouveau type de tabac de chez nous est utilisé dans l'industrie, surtout comme "blend".

Besoin d'expansion

Grâce à l'expérience que nos producteurs ont acquise dans cette industrie, la qualité du tabac jaune s'est grandement améliorée dans le Québec, en ces derniers

temps. Mais encore faut-il que cette culture ne se limite pas à ce qu'elle est actuellement. Elle a encore besoin de prendre de l'expansion. Aussi l'occasion est-elle des plus propices pour en augmenter la production.

Des nouveaux venus

De fait, quelques nouveaux venus se lanceront dans cette culture cette année dans les secteurs de Joliette et Trois-Rivières. De plus, maints producteurs augmenteront leurs superficies. Une augmentation d'environ 12% dans les superficies est prévue pour 1946. Ce qui fera un total de quelque 7,500 arpents.

Du chemin à parcourir

Encore dans son enfance, cette production a encore beaucoup à faire pour atteindre son apogée dans le Québec; car, le plus tôt possible, cette province se doit de doubler et même de tripler sa production actuelle.

Cependant, une meilleure solution au présent problème n'est pas tant une augmentation dans le nombre de producteurs qu'une amélioration sensible dans la

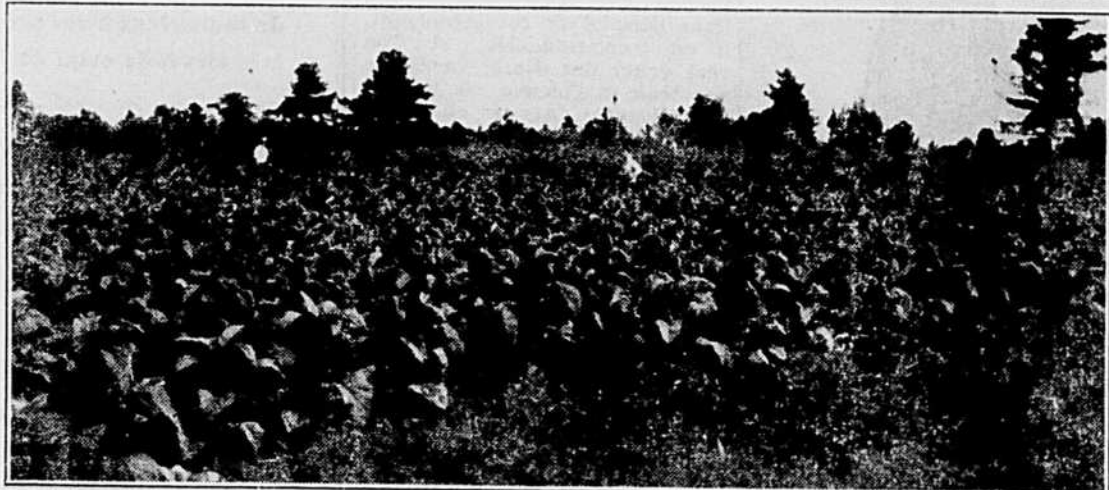
vres à l'arpent, cette production est certes, par les temps qui courent la plus rémunératrice qui soit sur les fermes du Québec.

A toutes fins pratiques, il est urgent de rappeler à l'attention des producteurs deux conditions fondamentales, ou d'ordre technique, qui les aideraient à obtenir des rendements convenables tout en maintenant ou en améliorant encore davantage la qualité du produit. Elles se résument comme suit:

Conditions de succès

1.—D'abord, il y a la fertilité du sol. C'est en fait, sa capacité ou son potentiel de production. A cause de certaines conditions de milieu, tant d'ordre géologique que climatique, le sol propice à la culture du tabac jaune requiert, au pays de Québec, une haute teneur en matière organique, soit au moins 2 à 3% et mieux 4%.

On réussit à maintenir ou à reconstituer la matière organique du sol à un niveau convenable à l'aide d'une rotation systématique et d'enfouissements répétés d'engrais verts. De plus, chaque an-



Rien n'est plus fatal aux plants de tabac que les bourrasques et les grands vents qui soufflent en tempête. La meilleure protection, c'est celle du bosquet ou de la haie plantée d'arbustes. C'est ce que l'on a fait dans cette plantation de tabac de Lanoraie et la récolte de tabac s'en ressent comme le montre la photo ci-dessus.

(Service provincial de Ciné-Photographie)

technique culturale, le facteur "rendement par unité de superficie en culture" devant passer au premier plan.

Production rémunératrice

Quelle que soit la qualité récoltée, tous les intéressés soutiennent volontiers que des rendements de 500 ou 650 livres de tabac jaune à l'arpent ne sont pas profitables. Ceux qui varient d'environ 700 à 750 livres ne paient pas outre-mesure. Enfin, au rythme de quelque 1,000 li-

vrage de production requiert, outre quelque 4 tonnes d'engrais de ferme bien décomposés à l'arpent une forte application d'engrais chimiques d'une analyse recommandée. La dose requise varie, selon le milieu, de 1,000 à 1,400 livres également à l'arpent.

Entre parenthèse, corrigeons, ici, une impression générale, ou encore une opinion maintes fois exprimée dans le public par certains gens, gros "Joe connaisseurs", à savoir que la culture du tabac jaune ne réussit que sur des terres pauvres. En réali-



L'usage du tabac est, semble-t-il, entrée dans nos habitudes pour y rester. Aussi la demande ne cesse-t-elle de s'accroître. Dans notre province, il existe des régions tout à fait adaptées à la culture du tabac. A ceux qui n'en seraient pas convaincus, la jeune fille photographiée ici en donne une preuve irréfutable.

(Service provincial de Ciné-Photographie)

té, c'est bien juste le contraire qui se produit. De telles assertions faites à tort et à travers ne font que fausser les faits et causent plus de tort que de bien.

2.—En second lieu, il faut tenir compte de certaines méthodes culturales.

tion au début de juin. Puis, à l'aide de binages et de sarclages, on s'efforcera de détruire les mauvaises herbes. Au temps de l'éclaircissage, on laissera environ 12 ou 13 bonnes feuilles sur la plante. On aura soin ensuite d'ébourgeonner tous les champs à une couple de reprises à chacune de celles-ci, la plante devant être soigneusement nettoyée de la tête jusqu'au pied. Enfin, au temps de la récolte, on retardera autant que possible les deuxième et troisième cueillettes pour que le tabac mûrisse à point. Cette façon de procéder devance de plusieurs jours la fin de toute la récolte.

Le tabac à cigares

Quant au tabac à cigares, la situation est des plus sérieuses. A part la stricte nécessité de refaire leurs "réserves" d'enveloppes et de filasse, tous les manufacturiers se voient forcés de fabriquer davantage. C'est ce qui explique la rareté des cigares à l'heure actuelle dans le commerce du détail.

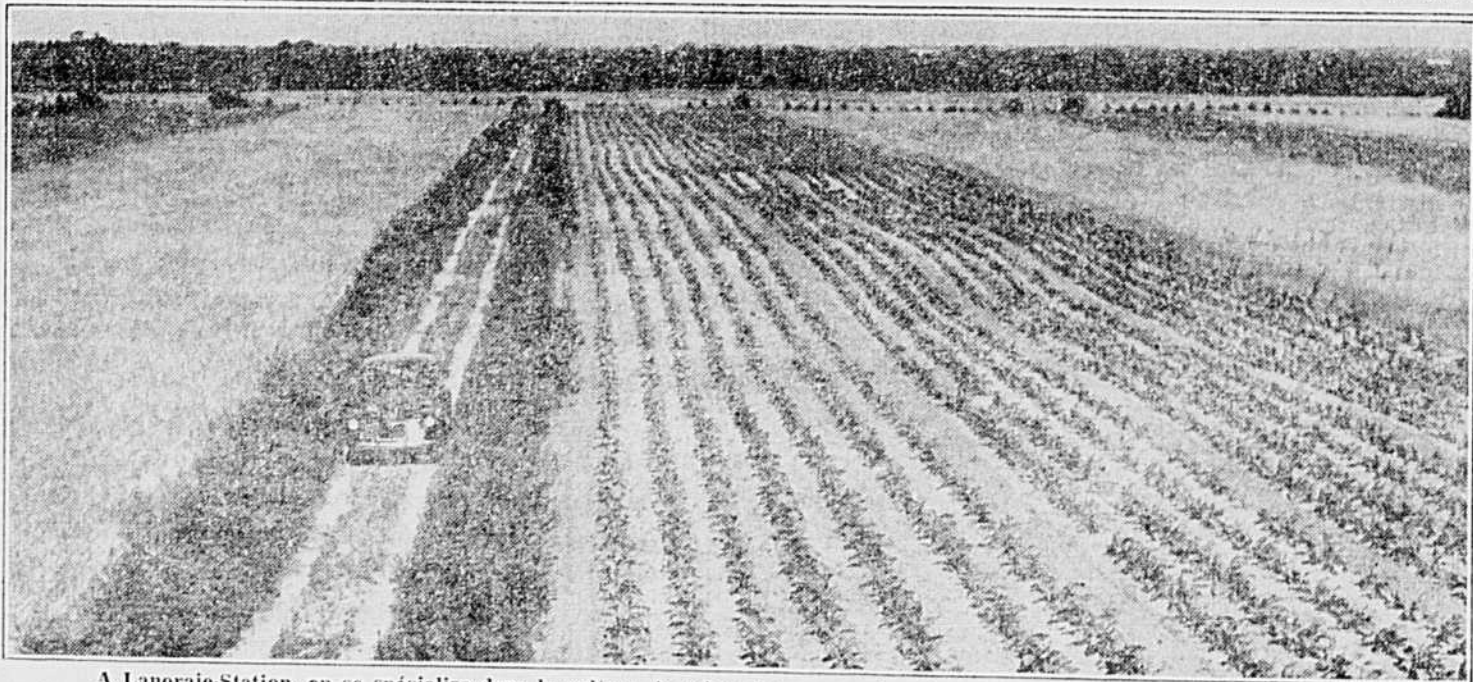
Etant donné que les districts de Joliette et de la Vallée de l'Yamaska sont les seuls producteurs de tabac à cigares au Canada, ils se doivent plus que d'habitude, dès cette année, de répondre aux besoins de cette industrie et d'augmenter sensiblement leur production.

Au bas mot, une augmentation de quelque 50%, sur les superficies de l'an dernier est requise pour 1946. Il importe donc que les producteurs du Québec conservent coûte que coûte un marché qu'ils alimentent à eux seuls depuis un temps reculé. La présente recommandation est à l'ordre du jour et tout à fait dans leur intérêt.

Le tabac à pipe

Enfin, il y a lieu de considérer la production du tabac à pipe, un peu chancelante depuis quelques années, dont la demande s'avère encore excellente pour fins de consommation à l'état brut. Les variétés aromatiques, le Rose-Cannelle, le Belgique et le Grand-Rouge sont en grande demande, à condition que le produit fini soit attrayant. Dans ce domaine, on souhaite pour cette année une augmentation de production d'environ 35% sur celle de 1945. Etant donné que le commerce de la feuille brute se fait encore au petit bonheur, il est de l'intérêt des producteurs et des commerçants que l'en songe sérieusement et le plus tôt possible à la formation d'un organisme quelconque pour la préparation et l'écoulement de ce produit.

Comme conclusion, souhaitons que tous les producteurs intéressés se mettent de la partie pour le plus grand bien de cette industrie du tabac québécois.



A Lanoraie-Station, on se spécialise dans la culture du tabac jaune pour les cigarettes. Avec la culture en lisières telle qu'elle se pratique et que cette photo le fait voir, les rendements sont bien meilleurs. A première vue, on pourrait se méprendre et croire que c'est un champ de pommes de terre.

(Service provincial de Ciné-Photographie)



Si on voyage par la poste, voici un joli colis rendu à destination... (Photo de CHEZ NOUS)

A lire aux jeunes

Ceux qui travaillent pour nous

A la descente du traversier, Tavi et ses deux jeunes compagnons s'arrêtèrent un moment aux abords d'une usine. Des hommes s'affairaient devant des machines bruyantes. Les deux enfants suivirent avec intérêt les mouvements des travailleurs. Tout près d'une fenêtre, un ouvrier se tenait attentif devant un plan complexe. Le visage du brave homme était tout éclairé de l'effort intérieur qu'il fournissait pour bien saisir le sens des lignes blanches tracées sur le papier bleu.

Claude et Lili ne s'étaient jamais arrêtés à réfléchir sur le rôle des hommes qu'ils voyaient souvent passer en habit de travail. Comme la plupart des enfants de familles aisées, ils regardaient d'ordinaire avec indifférence ces hommes aux mains rudes et à la mine lasse qui défilent par rangs serrés aux heures d'entrée ou de sortie des usines. Mais les propos entendus précédemment leur avaient révélé que c'est pour satisfaire nos besoins et nos caprices que tous ces hommes s'entassent ainsi dans les manufactures. Ils commençaient à comprendre.

La figure de l'homme immobilisé près de la fenêtre était reposante. Tout à son travail, il n'avait même pas noté la présence du groupe devant sa fenêtre. Tavi en profita pour continuer la leçon patriotique commencée tout à l'heure.

"Vous voyez comme j'avais raison de vous dire que nous devons garder de l'admiration et de la reconnaissance pour les travailleurs. Et vous vous rendez compte que les ouvriers ne travaillent pas seulement des mains. Il leur faut réfléchir, calculer, comprendre à la perfection le travail à exécuter. L'homme qui est là devant vous se sert bien plus de son intelligence que de ses bras. Il sait que c'est la tête qui dirige les mains..."

"Ce n'est pas pour lui que cet homme travaille. C'est pour chacun de nous. S'il n'y avait pas des milliers d'hommes employés partout à fabriquer tous les articles imaginables, nous nous trouverions bien malheureux. Il nous manquerait tellement de choses que nous nous sommes rendus indispensables que nous nous lamenterions continuellement. Vous savez comment ça vous agace quand il vous manque quelque chose! Nous sommes devenus tellement capricieux et exigeants que les ouvriers des usines ne suffisent pas à produire les marchandises de tout genre que nous réclamons chaque jour. C'est pour nous que tous ces hommes peinent nuit et jour."

"Il faut donc, mes enfants, que vous aimiez et respectiez tous ceux qui passent leur vie à fournir aux autres ce qu'il faut pour se nourrir, se vêtir, se loger, voyager... Ils sont de bons serviteurs de la Patrie!"

L'abbé Albert TESSIER.
(La Patrie, c'est ça!)



Bulletin officiel de l'Union catholique des Fermières.

L'artisanat prend de l'ampleur

Il se tiendra une grande exposition artisanale aux Trois-Rivières, dans le mois de juin et à l'enthousiasme qui semble régner autour de cet événement, nous pouvons conclure que l'intérêt croît de plus en plus en faveur de l'artisanat.

Ce mot faisait sourire nombre de gens, il n'y a pas si longtemps, ou laissait les autres avec une idée bien imprécise, aujourd'hui, il devient en faveur dans tous les milieux. Des gens riches, qui se piquent d'avoir du goût, ne seraient-ce que par snobisme, tiennent à posséder de belles pièces artisanales. Ainsi, j'ai vu des vivroirs ou des salons entièrement ornés et meublés à "la mode du pays"; fauteuils et divans recouverts de magnifiques catalogues en harmonie avec les draperies, sur les parquets, de riches tapis tressés; il va s'en dire que ces oeuvres d'art sont fabriquées avec du "neuf" et non pas avec de vieux chiffons. Egalement, nous y voyons peintures, gravures, poteries, fer forgé signés par nos artistes et artisans.

Les femmes de fortune moyenne ou de nos centres ruraux essaient de devenir elles-mêmes des artisanes accomplies afin de pouvoir se vêtir



Quand la végétation s'éveille aux premiers appels printaniers et qu'à proximité des étangs, on entend les grenouilles qui "dégèlent", les premiers bourgeons qui éclatent sont ceux des arbrustes que l'on voit ici. A ces bourgeons frileux qui se protègent par un duvet contre les derniers froids, on donne le nom populaire de "minous"...

(Photo de CHEZ NOUS)

de l'ouvrage de leurs mains ou orner la maison à la mode du terroir. Les jeunes filles ne donnent pas leur place; il faut voir leur animation, dans les écoles ménagères. Et rentrées au foyer, elles mettent à profit les techniques apprises. Ces jeunes entrevoient aussi la possibilité de faire leur vie dans l'artisanat, sans avoir à s'éloigner de leur milieu et à courir le grand risque de perdre l'amour du foyer, des travaux domestiques, l'amour de leur mission de femme.

C'est là le point le plus important de l'apostolat en faveur de l'artisanat; celui qui encourage les entraîneurs et entraîneuses qui sont, avant tout, des apôtres: garder la femme au foyer pour qu'elle l'aime d'un amour de dévouement insaisissable et y trouve un intérêt sans cesse croissant, à mesure que se multiplient, en beauté, les oeuvres de ses mains: la garder au foyer tout en lui permettant de gagner un salaire raisonnable qui la détournera de tous les désirs de désertion.

Mais pour que les artisanes puissent convenablement gagner leur vie, puisque avec les exigences de la vie moderne, la jeune fille et souvent la femme mariée doivent aider l'homme à équilibrer le budget familial, il importe que les comités coopératifs d'artisanat se multiplient dans les milieux ruraux et que les personnes qui jouissent d'un certain prestige, dans la haute société, encourageant de plus en plus la mode artisanale. Une campagne bien menée ouvrirait des débouchés très intéressants pour la vente. On sait que lorsque la mode dit son mot, elle s'assure tous les suffrages. Ce serait faire une oeuvre matérielle, morale et patriotique sans précédent que de travailler à lancer la mode, et par suite la vente sur une plus large échelle, des produits de l'artisanat et nos femmes et nos jeunes filles verraient s'ouvrir pour elles un avenir souriant de promesses matérielles, oui, mais surtout de possibilités splendides pour les talents que la Providence leur distribua sans compter.

Ce serait bien dommage que les oeuvres de nos artisanes ne soient prisées que par les touristes; ce qu'on se vante de posséder chez nos voisins devrait enorgueillir l'élite de notre société canadienne française. Avec une organisation coopérative sérieuse, ayant à son service des experts pour juger des travaux et ne pas exposer la réputation des bonnes travailleuses à cause des ouvrages faits sans aucun soin, les bénéfices pourraient être partagés avec plus d'équité. Le grief très justifié des artisanes qui essaient de vendre leurs travaux à des entreprises privées est toujours celui-ci: "On ne nous paie qu'une bagatelle, pour revendre ensuite à un prix fabuleux

Il y a grande pitié...

Il y a grande pitié, non seulement au royaume de France, mais par toute l'Europe. La guerre porte sa rançon. On a faim, d'une faim terrible qui prend au ventre et qui tue, chaque jour, d'une mort lente. Certains esprits forts crieront à la justice: "Ils l'ont voulu; ils ont voulu la guerre..." Camouflage honteux d'un égoïsme monstre! Le jugement ne nous appartient pas.

Sur la route de Jérusalem, a raconté le Christ, un homme fut assailli par des voleurs, roué de coups et laissé sur le chemin, à demi-mort. Et tous, nous connaissons l'histoire. Le samaritain, le bon samaritain disons-nous toujours, le recueillit, le pansa et paya même les frais d'hôtellerie. Générosité royale d'un pauvre, d'un humble. Point d'enquête préalable sur le misérable blessé; point de recherches minutieuses pour savoir si cet homme méritait l'aide accordée spontanément. Magnifique exemple de charité pure et désintéressée.

La situation, dans les pays dévastés, est tragique. Trente millions d'enfants, souffrent du tourment de la faim, trente millions de petits innocents, victimes trop souvent immolées pour les péchés des hommes. Car eux, ils ne l'ont pas voulue, la guerre. Ils ne demandaient qu'à vivre leurs jours dans le calme et la tranquillité.



Voici un petit être plein de joie et de santé que le Bon Dieu a fait naître de parents chrétiens, dans un pays non ravagé. "C'est un favorisé", diraient les enfants d'Europe.

L'Education

Savoir rendre le bon Dieu aimable

Trop de parents se servent encore du bon Dieu comme d'un Père "fouettard". Ils ne le nomment à leurs enfants qu'aux moments de sévérité, quand il s'agit d'imposer une sanction. A la journée, ils répètent: "Si tu fais ça, le bon Dieu va te punir. Si tu es gourmand, le bon Dieu va te rendre malade. Si tu montes là, le bon Dieu va te faire tomber et tu te casseras la jambe. Tu n'écoutes pas ta mère, laisse faire, le bon Dieu te fera bien écouter, il a des moyens à Lui tout seul..." et ça continue sur le même ton...

Les pauvres enfants, qui s'entendent menacer du bon Dieu ainsi, doivent se demander quelle relation il peut bien y avoir avec le qualificatif "bon" et le nom de Dieu, puisqu'il semble un policier chargé de surveiller le monde entier et l'on sait que les enfants n'aiment guère la police...

Si les parents s'appliquaient plutôt à démontrer à leurs petits combien le bon Dieu est paternel, aimant comme la meilleure des mamans, chaque fois que l'occasion se présente, ils auraient beaucoup plus de succès pour obtenir de ces chers enfants des efforts, des actes de vertu pour faire plaisir à ce si bon Père. Ainsi quand nous avons l'occasion d'accorder un plaisir, d'acheter quelques douceurs à ces enfants, ne manquons pas de leur dire que c'est le bon Dieu qui permet que nous ayons de l'argent pour ces dépenses qui leur plait tant et profitons-en pour leur demander de prouver au bon Dieu leur reconnaissance en étant obéissants, appliqués, studieux, enfin ce que nous croyons bon d'exiger. L'enfant ainsi habitué à toujours rapporter à Dieu ce qui lui arrive d'heureux, tout naturellement trouvera ingrat de Lui déplaire et nous aurons beaucoup plus de chance d'en appeler à son bon coeur, dans les moments de défection.

(Suite à la page seize)

Contre le travail du dimanche

Plusieurs unions ouvrières ont protesté dernièrement contre le travail et les réparations qui se font actuellement, le dimanche, dans les usines. Tolérés, durant la guerre, ces travaux n'ont plus maintenant leur raison d'être et si certains industriels continuent à les imposer, des mesures sévères devraient être prises par les gouvernements contre ces abus. La Ligue du dimanche a attiré l'attention des autorités provinciales, à l'issue de son dernier congrès, sur cet état de choses. Elle est prête à aider tous ceux qui en souffrent et voudraient le faire cesser.

Ils n'étaient que chansons et gaieté, insouciance et faiblesse. Qu'ont-ils fait pour souffrir ainsi? Sont-ils plus coupables que les enfants du Canada? S'ils pleurent, aujourd'hui, sans même comprendre leur malheur, s'ils ont eu froid, s'ils ont faim, si faim, s'ils sont sans parents, est-ce pour expier leurs fautes, à eux? Quel crime ont-ils donc commis?

Nos petits canadiens sont des privilégiés; s'en rendent-ils bien compte? Il faut leur pointer cette triste réalité et leur démontrer combien leur conduite est indigne lorsqu'ils se plaignent de tout et de rien. Reprenons, pour eux, la question plus haut citée, avec cette variante: "Qu'ont-ils fait, les nôtres, ceux du pays, pour mériter une telle faveur du ciel? Pour mériter de continuer leur existence heureuse sans rien connaître du bouleversement tragique et immédiat de la guerre?"

A l'aide de ce fait concret, apprenons-leur la reconnaissance envers le Maître des destinées. Le spectacle d'enfants jamais satisfaits de leur sort, insatiables dans leurs désirs, incapables de la moindre privation par amour pour autrui est d'une tristesse infinie si l'on songe à la grande misère des orphelins d'outre-mer.

Souhaitons que les pays, moins ravagés par la guerre, organisent un secours vraiment profitable à nos frères dans la misère et que ce secours ne soit pas qu'une vaste entreprise économique destinée, encore une fois, à l'enrichissement de quelques individus au détriment du bien commun. Ne répétons pas la lâcheté de Caïn, se refusant auprès de Dieu même: "Suis-je le gardien de mon frère?" Phrase fatale pour celui qui déserte ainsi ses obligations et sa responsabilité. Car le commandement du Créateur: "Tu aimeras le prochain comme toi-même" deviendra sentence pour ceux qui l'auront rejeté de leur vie par crainte du sacrifice d'un peu de superflu.

Il y a vraiment grande pitié par toute l'Europe!

Claire DUTRISAC

et l'acheteur, qui ne connaît rien à l'affaire, reste sans l'impression que l'artisane est vraiment trop exigeante."

Comment rétablir l'équilibre? Comment intervenir auprès de la haute couture et des magasins qui donnent le ton pour lancer les oeuvres d'artisanat à la mode? Comment convaincre les artisanes elles-mêmes de l'utilité, de la beauté et de l'idéal moral de leur mission? Autant de problèmes que doivent discuter et résoudre les cercles de l'U.C.F. et de la J.A.C.F.

Jeanne L'Archevêque-Dugas

La semaine de la Mutualité

Une causerie à la radio, à ce sujet, le 4 mai prochain.

La Semaine de la Mutualité Française et l'Union des Mutualités-Vie françaises d'Amérique, aura lieu cette année du 4 au 11 mai prochain. A cette occasion, le Comité de la Survivance Française consacrera sa causerie mensuelle de mai à Radio-Canada à l'étude de la Mutualité. Le conférencier invité pour la circonstance sera M. Hector Ménard, d'Ottawa, administrateur général de l'Union Saint-Joseph du Canada.

La causerie de Monsieur Ménard sera irradiée du poste C.B.O. d'Ottawa, samedi le 4 mai 1946, de 6 h. à 6 h. 15, p. m., et diffusée sur tous les postes du réseau français de Radio-Canada, ainsi que sur le poste à ondes courtes: CBFV, CBFX.

Le Comité de la Survivance Française invite tous nos compatriotes de langue française du Canada et des Etats-Unis à s'associer à la célébration de la Semaine de la Mutualité et à être aux écoutes, le 4 mai prochain, à 6 h., pour cette causerie qui marquera l'ouverture officielle de la Semaine.

3e centenaire de la famille Couture

Quelques membres de la famille Couture se réunissent, le 25 mars, formant un comité pour l'organisation des fêtes du tricentenaire de cette famille. Etaient présents: Messieurs les abbés Richard, Adéard, Achille et Albéric Couture, Messieurs Georges, Emile, Omer, Pierre-Antoine Couture et Mademoiselle Irène Couture.

Voici les principaux points du programme de publicité destiné au recrutement de nouveaux adhérents: biographie de Guillaume Couture, notes historiques sur la vie de ses descendants, recherche et mise en valeur des oeuvres remarquables de quelques-uns des personnages de cette lignée; ce qui s'est fait; combien de nouveaux membres sont venus agrandir les cadres, etc. En mai, une grande campagne de recrutement sera lancée. Une lettre circulaire sera adressée à tous ceux dont nous connaissons les noms. Ceux-ci, à leur tour, devront se présenter et donner les noms et adresses de leurs parents et amis. Le public du Canada et des Etats-Unis sera tenu au courant par des communiqués aux journaux afin d'inciter les membres à se joindre au groupe pour célébrer avec éclat les fêtes du tricentenaire de la famille Couture qui auront lieu au mois d'août 1947.

Les personnes portant le nom de Couture ou apparentées à la famille, qui seraient intéressées à communiquer avec le Comité Central du IIIe Centenaire de la Famille Couture pourront s'adresser à Mademoiselle Irène Couture, 203, rue Champfleury, Québec, P. Q.



Un groupe de fermières de St-Benoît-Labre, (Beauce).

L'Évangile du laboureur

Récitons l'Angelus

Par le R. P. Gérard Dallaire, S.J.

ANGELUS DOMINI NUNTIAVIT MARIE... C'est un matin de mars, à Nazareth, petit village de Galilée. Dans une modeste maison blanche, une jeune fille travaille. Marie porte ses habits de tous les jours: une robe toute simple qu'elle a tissée elle-même. Aucune vanité en cette fille de campagne pleinement satisfaite de sa condition sociale. A cause de sa piété, de sa pureté et de son humilité, Dieu l'a choisie pour être la mère de son Fils.

AVE MARIA GRATIA PLENA... Devant Marie se présente l'Archange Gabriel. Pour la première fois sont prononcées les paroles que l'Eglise répètera jusqu'à la fin des siècles: "Je vous salue, Marie, pleine de grâce, le Seigneur est avec vous. Voici que vous concevrez et que vous enfanterez un Fils et vous lui donnerez le nom de Jésus." Et pour rassurer la jeune Vierge troublée, le messager divin ajoute: "Ne craignez pas! L'Esprit-Saint viendra sur vous et la vertu du Très-Haut vous couvrira de son ombre." Dieu lui-même opérera ce miracle; rien ne lui est impossible.

ECCE ANCILLA DOMINI... Marie se recueille avant de répondre; elle sent toute la responsabilité de l'acte qu'elle va poser. Devenir la Mère du Messie annoncé depuis des siècles n'est pas qu'un sujet de gloire. "Ce sera un homme de douleurs... broyé à cause de nos péchés", avait prophétisé Isaïe. Sachant par avance tout ce qui l'attend, par amour pour Dieu et aussi nous, Marie accepte le fardeau de la maternité divine. "Je suis la servante du Seigneur, qu'il me soit fait selon votre parole."

ET VERBUM CARO FACTUM EST... "Et le Verbe s'est fait Chair et il a habité parmi nous". C'est par l'acceptation généreuse de Marie que notre salut a commencé. Si le Christ est présent dans nos églises, s'il y a des prêtres pour éclairer, soulager et aider nos âmes, si nos coeurs sont remplis d'espérance au milieu des traces de nos vies, à l'origine de

ces bienfaits, il faut placer l'humble consentement de la Vierge Marie qui nous a valu le Christ.

La pratique de vénérer le mystère de l'Incarnation, au son de l'Angelus, s'est développée graduellement dans l'Eglise. Elle prit naissance au Moyen-Age chez les moines épris de piété mariale et de la s'étendit à la communauté des fidèles.

On sait qu'au XIVe siècle, certains évêques introduisirent l'usage de la sonnerie du soir avec récitation de trois AVE MARIA pour rappeler la Salutation Angélique. Bientôt vinrent s'ajouter la sonnerie du matin avec prescription de sept AVE en souvenir des Douleurs de Marie au pied de la Croix et la sonnerie du midi avec récitation de cinq PATER en l'honneur des cinq plaies du Sauveur.

C'est au XVIe siècle qu'un Pape sentit le besoin d'unifier ces diverses dévotions par une prière uniforme. Léon X consacra donc par une ordonnance l'usage de sonner l'Angelus matin, midi et soir, et attacha des indulgences à la récitation des trois AVE au triple son de la cloche.

La formule de l'Angelus, telle que nous la récitons aujourd'hui, est tirée du Petit Office de la Ste-Vierge. En 1742, Benoît XIV a définitivement fixé cette dévotion, lorsqu'il prescrivit à l'Eglise entière de remplacer au temps pascal l'Angelus par le Regina Coeli. Les indulgences qu'ont accordées les Papes des deux derniers siècles à la récitation de l'Angelus suffisent à la classer parmi les grandes dévotions.

Fait intéressant: la Relation de 1634 nous apprend que "Monsieur de Champlain fait sonner la Salutation Angélique au commencement, au milieu et à la fin du jour, suivant la coutume de l'Eglise."

Tant qu'il y aura des mères chrétiennes pour apprendre et expliquer ces belles paroles à leurs enfants, les cloches de nos églises ne sonneront pas en vain. Car des cloches qui ne trouvent pas d'écho dans les coeurs finissent bientôt par se taire. Quand l'esprit chrétien est en baisse, les vocations diminuent; faute de prêtres, en certains pays d'Europe, des centaines de clochers sont muets et le Christ a fini par désertir les paroisses.

Gérard DALLAIRE, S.J.

Grand succès d'une fête à St-Pie

L'Union Catholique des Fermières de St-Pie a organisé un grand souper du Bon Vieux Temps et une soirée d'amateurs, à l'occasion du lundi de Pâques. La fête a été un succès complet. On a servi plus de huit cents soupers et une trentaine de jeunes gens et de jeunes filles ont participé au concours d'amateurs. De nombreux prix avaient été offerts par des paroissiens et par des visiteurs de l'extérieur. Les recettes s'élevèrent à près de trois cents dollars, ce qui prouve que l'U.C.F. est capable de subvenir à ses besoins financiers tout en procurant à ses membres une agréable récréation.

Russie et Canada dans les exceptions

Il ressort de la liste publiée par la Secrétairerie d'Etat pour 1946 que 41 représentations diplomatiques étrangères sont actuellement accréditées auprès du Vatican. On compte 14 ambassades, 23 légations dont 7, parmi lesquelles celles de Hongrie et de Yougoslavie, dépourvues de titulaires; deux délégations spéciales avec rang d'ambassade: celles des Etats-Unis et du Japon, et enfin une légation, celle d'Irlande, confiée de façon permanente à un chargé d'affaires avec rang de ministre. Les seuls pays de quelque importance qui ne soient pas représentés sont la Russie, la Turquie, le Mexique et le Canada.

Il faut espérer que le mouvement lancé récemment dans notre pays n'en restera pas là et que nos associations et nos corps publics ne cesseront d'agir auprès des autorités jusqu'à ce qu'elles consentent à donner au Canada la représentation qui lui convient auprès du Saint-Siège.

Une semaine de formation sociale

Pour la quatorzième année consécutive, se tiendra cet été à la Villa La Broquerie, à Boucherville, une école de formation sociale organisée par l'Ecole Sociale Populaire. Cette initiative a pour but de faire mieux connaître la doctrine sociale catholique, surtout dans ses applications à notre époque et à nos institutions, et de préparer des apôtres capables de travailler ensuite à faire pénétrer ses principes dans les esprits et les moeurs. Cette école reçoit des hommes de toute condition et de tout âge, pourvu qu'ils aient déjà quelque connaissance des problèmes sociaux et de l'enseignement de l'Eglise. Elle s'ouvre cette année le vendredi soir, 19 juillet et dure jusqu'au jeudi midi, 25. On est prié de s'adresser pour les inscriptions et tout renseignement au secrétariat de l'E.S.P., 1961, rue Rachel est, Mont.

Un dixième anniversaire

Chez les Guides catholiques du diocèse de Montréal

Le dixième anniversaire des Guides Catholiques du diocèse de Montréal semble surprendre bien des gens. Volla bien au delà de dix ans qu'on a vu les premières guides un peu partout dans Montréal et dans la Province. Certaines compagnies guides comptent douze, treize et même plus d'années d'existence. Depuis 1931 alors que se fondait à Trois-Rivières la première compagnie de catholiques romaines, le Guidisme s'est multiplié au point que la Province compte maintenant 2,266 membres réparties entre 130 unités venant de 11 diocèses.

Ce que Montréal célèbre avec joie en juin 1946, c'est la réunion de toutes les compagnies de guides catholiques et françaises du diocèse de Montréal en une seule grande famille. Ce fut un beau jour que celui qui rassembla les quelques cheftaines de cette époque. Chacune d'elles avait puisé dans des livres français qu'elles interprétaient de leur mieux leurs connaissances du mouvement. Il s'agissait de s'unir, de former un bloc solide et homogène, de travailler de concert afin d'unifier la méthode et surtout d'établir des centres de formation qui assureraient la continuité et l'expansion de l'idéal qu'elles chérissent toutes avec la même ardeur.

Le but des fondatrices a été complètement atteint et les Guides ont raison d'être fières et de le célébrer dignement. C'est donc la fête de la fraternité, la fête de la coopération que ce 10ème anniversaire de Guides Catholiques du diocèse de Montréal.

Une brochure du R. P. L. Lebel, S.J.

"Pourquoi l'Union Catholique des Fermières?", tel est le titre de la brochure que vient de publier l'aumônier général de l'U.C.F. Evidemment, les femmes rurales sont intéressées en premier lieu. Mais il serait utile que les cultivateurs membres de nos cercles locaux en prennent connaissance. Il leur importe de connaître les raisons pour lesquelles leurs femmes et leurs filles devraient faire partie de la section féminine de l'association professionnelle agricole.

Le secrétaire de votre cercle pourra se procurer cette brochure en adressant la commande au: Révérend Père Léon Lebel, S.J., 515, avenue Viger, Montréal.

Pour éviter les frais de correspondance, inclure avec la commande un chèque ou un mandat-poste fait payable au: "Collège Sainte-Marie".

Prix: 10 sous l'unité; \$1.00 la douzaine; \$6.00 le cent; le tout franco.

NR

CE SOIR
RIEN DEMAIN
LAXATIF
Tout-VÉGÉTAL
Effet sûr-Agréable
Nature's Remedy
NR - TABLETTES - NR
ACHETEZ UNE BOITE - 25¢

Des biscuits qui plaisent à toute la famille

Biscuits 'Magic' raisins-orange

2 tasses farine tamisée	4 c. à soupe shortening
4 c. à thé Poudre à Pâte 'Magic'	1/2 tasse raisins
1/2 c. à thé sel	1 c. à soupe écorce orange
2 c. à soupe sucre	1 oeuf
	1/2 tasse lait

Tamisez ensemble les ingrédients secs. Incorporez le shortening. Ajoutez raisins et écorce d'orange. Battez légèrement l'oeuf dans une tasse-mesure et remplissez de lait aux 3/4. Ajoutez au premier mélange. Abaissez à environ 1/2 pouce d'épaisseur et découpez avec emporte-pièce enfariné. Déposez dans une lèchefrite graissée et cuisez à four très chaud (475°F.) environ 12 minutes. Donne 16 biscuits.

Fabrication canadienne



Votre garantie de succès en cuisine

Comment êtes-vous aujourd'hui?



Moyen sûr d'aider la "nature!"

Service des

PATRONS

de la "Terre de Chez Nous"



Spécialement
pour vous,
Madame

PATRON 4908

par Anne Adams

Voici la robe que vous désirez depuis longtemps. Vous paraîtrez jeune avec cette robe. Choisissez ce patron et constatez comment les manches sont ravissantes. Un joli crêpe imprimé est tout désigné pour ce modèle.

Le patron No. 4908 est présenté pour les tailles 34, 36, 38, 40, 42, 44, 46. La taille 36 requiert 3 verges d'un tissu de 39 pouces.

Pour obtenir les patrons de "La Terre de Chez Nous" adressez 25 cents (taxe incluse). Mentionnez lisiblement nom, adresse, taille et numéro du patron. Evitez les erreurs, ces patrons ne sont pas échangeables. Instruction en anglais. Vu les conditions actuelles, la livraison des patrons pourra être retardée de quelques jours.

Pour les
toutes petites

PATRON 4932

par Anne Adams

Un ensemble complet pour la saison estivale. Avec ce patron vous pourrez lui confectionner une jolie robe, un bonnet qui la protégera du soleil, un jupon et des culottes. N'hésitez pas à le commander, vous pourrez le confectionner très rapidement.

Le patron No. 4932 est présenté pour 6 mois, 1, 2, 3, 4, 5 ans. La grandeur 2 ans requiert 1 1/4 d'un tissu de 35 pouces pour la robe et 1 verge pour le jupon et les culottes.

Aucun patron envoyé C.O.D.

Pour obtenir les patrons de "La Terre de Chez Nous" adressez 25 cents (taxe incluse). Mentionnez lisiblement nom, adresse, taille et numéro du patron. Evitez les erreurs, ces patrons ne sont pas échangeables. Instruction en anglais. Vu les conditions actuelles, la livraison des patrons pourra être retardée de quelques jours.

ADRESSEZ TOUJOURS toutes vos COMMANDES au

Service des Patrons

LA TERRE DE CHEZ NOUS

315, avenue Viger

Montréal

L'auteur de "Mon Missel dominical"

Monseigneur Stedman est décédé à New-York récemment. — 15 millions d'exemplaires du Missel ont été distribués, dont un bon nombre au Canada français.

À la fin de mars, dans un hôpital de New-York, est décédé Mgr Joseph-F. Stedman après



Feu Mgr J.-F. STEDMAN

quelques semaines seulement de maladie. Il était âgé de 50 ans.

Il s'est acquis une réputation internationale comme apôtre infatigable de la Messe et de l'Écriture Sainte. Son ouvrage, "Mon Missel Dominical", fut traduit en plusieurs langues. Les tirages des différentes éditions se chiffrent aujourd'hui à 15 millions d'exemplaires.

L'ensemble des publications, dont feu Mgr Stedman est l'auteur, a maintenant dépassé le total imposant de 20 millions d'exemplaires. Une partie notable fut donnée par le Père Stedman aux combattants des pays alliés et à des œuvres méritantes. Les Canadiens français ont bénéficié des largesses de ce bienfaiteur insigne. En septembre 1943, il offrit 30,000 exemplaires de "Mon Missel Dominical" aux soldats canadiens-français des trois armées "pour les aider", disait-il dans sa lettre, "à se tenir plus près de Dieu, et pour qu'ils sanctifient ainsi le sacrifice qu'ils ont fait".

Publications récentes de l'E. S. P.

L'Ecole Sociale Populaire offre trois nouvelles brochures

"Le problème de la nationalisation" par le R.P. Villain. La nationalisation ou socialisation des moyens de production est à l'ordre du jour. Plusieurs pays la préconisent comme réforme sociale. Que faut-il en penser? L'étude du Père Villain est accompagnée de quelques autres articles sur le sujet. Cette brochure documentaire est couronnée par une récente déclaration de Pie XII. Prix: .15 sous l'exemplaire.

"Au pays de Jolliet" par Dollar Cyr. De belles fêtes viennent de marquer le troisième centenaire de Jolliet. Un jeune Antiochien a cru l'occasion propice de faire connaître son petit pays. Sa plaquette, éditée par l'Ecole Populaire, mérite d'avoir de nombreux lecteurs. Prix: .10 sous l'exemplaire.

"Les Oeuvres pontificales du

rant la guerre" par le R.P. Cavalli, S.J. Cette brochure énumère les œuvres principales suscitées par la charité pontificale en faveur des victimes de la guerre. Ces pages place le Pape Pie XII parmi les grands Papes de l'Eglise et l'exalte comme le plus authentique bienfaiteur des hommes en ces années ténébreuses de haine et de violence. Cette plaquette, ornée d'une belle photographie du Pape au milieu des soldats, se vend 10 sous l'exemplaire.

On peut se procurer ces diverses brochures en s'adressant au Secrétariat de l'Ecole Sociale Populaire, 1961, rue Rachel est, Montréal-34.

Les Services étudiants viennent de publier un carnet de rondes étudiantes: Plus que jamais les rondes du folklore sont à la mode. Le carnet se vend .50 sous l'unité et est en vente dans toutes les librairies.

"Le mariage chrétien"

De plus en plus aujourd'hui on parle de la préparation des jeunes à leur avenir; l'orientation professionnelle est à l'ordre du jour. Dans le domaine moral il en va de même: la préparation au mariage est le grand problème d'actualité.

Il s'est organisé un peu partout à travers le Canada un service de préparation au mariage. Ce service comporte quinze (15) cours oraux, donnés par des spécialistes; aux jeunes gens ou jeunes filles qui ne peuvent facilement suivre ces cours, on offre des cours par correspondance.

LE MARIAGE CHRETIEN, (1) édité récemment chez Fides, contient un résumé de tout ce que les jeunes doivent savoir en vue du mariage. Au lieu d'avoir à

consulter plusieurs volumes qui touchent plus particulièrement à tel ou tel aspect précis du mariage, on trouve tous ces points traités dans ce petit livre.

C'est ni plus ni moins qu'un manuel, destiné à aider tous ceux qui se préparent au mariage. Il peut être très utile aussi aux prêtres qui ont à orienter les jeunes, aux parents qui doivent éduquer leurs jeunes garçons et filles, aux fiancés à l'approche de leur mariage.

Bref, c'est un livre qu'il faut connaître et répandre.

(1) volume de 126 pages en vente dans toutes les librairies et chez FIDES, Montréal-1, au prix de \$0.25.

"Journal"

par Eugénie de GUERIN

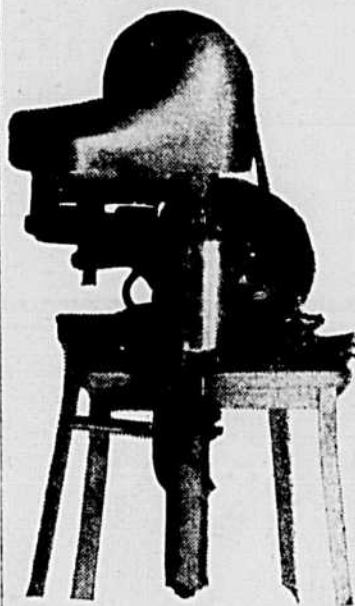
Il est des ouvrages qui ne sauraient vieillir. Après nombre d'années, ils conservent encore toute leur actualité et d'une génération à l'autre, on les parcourt avec autant d'intérêt. Ce sont des études d'âmes, qui, écrites par des auteurs prodigieusement doués, trouveront toujours des lecteurs enthousiastes.

Le JOURNAL (1) d'Eugénie de Guérin, que vient de rééditer FIDES, est de ce nombre. Paru pour la première fois au milieu du siècle dernier, on n'en compte plus les éditions aujourd'hui. L'Académie française l'a couronné et un nombre incalculable de gens l'ont parcouru.

On aimera lire et relire le JOURNAL intime. Eugénie de Guérin écrit d'un seul jet avec une facilité surprenante. Elle

(Suite à la page 22)

AUTOCANNER



La sertisseuse automatique, électrique, fait vendre les produits du cultivateur à un prix plus élevé.

Cette sertisseuse de construction simple, robuste et d'opération très facile, se vend au cultivateur pour le prix modique de \$85.00 au détail, avec moteur, emballage en plus, livrée à Montréal.

La seule sertisseuse à ce prix pouvant fermer jusqu'à 7,000 boîtes par jour aussi coupe et reborde.

Renseignez-vous chez votre marchand local sur les AVANTAGES de cette sertisseuse automatique électrique.

En vente chez tout bon marchand au Canada.

AUTOCANNER REG'D
MONTREAL

LE DEVOIR

a-t-il cessé de vous
défendre depuis 34 ans
LE DEVOIR

a-t-il jamais
failli à sa tâche?
NON.

Vous voudrez continuer à appuyer le DEVOIR pour qu'il poursuive la lutte au service des intérêts canadiens?

Le résumé quotidien des faits internationaux publié par le DEVOIR est unique au Canada.

Envoyez mandat-poste ou chèque accepté.
\$6.00 par année, \$3.15 par trimestre.
Lisez et faites lire
Le DEVOIR

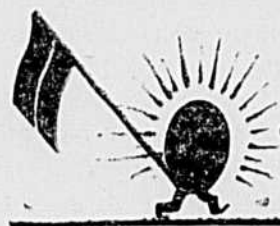
ADRESSE:

LE DEVOIR

Montréal

C. P. 500, Place d'Armes

A Québec, le bûcheron se loge, se nourrit et s'habille à la Maison du Bûcheron dont l'adresse est la suivante: LA MAISON DU BUCHERON, 319, rue St-Paul, Québec, P.Q.



Pour égayer
vos soirées, vos fêtes

le bon vieux "Passe-Temps" vous offre un beau choix de musique et de chansons!

Embelli, augmenté, illustré, "Le Passe-Temps" contient chaque mois de 7 à 10 pages de musique et de chansons et de nombreuses pages de lecture très intéressante... Les nouvelles chansons françaises, les belles mélodies d'autrefois, etc.

Pour être dans la
note, il faut lire

Passe-Temps

COUPON D'ABONNEMENT

Le Passe-Temps, 627 ouest, rue Dorchester, Montréal, 2. Ci-inclus \$2.00 pour 12 mois d'abonnement.

Nom

Adresse

Le Service des

Arts féminins

de la Terre de Chez Nous

La fuite en Égypte



Laissez venir à moi les petits enfants



Nos S-13 — S-23 — Modèles de silhouettes pour travail à la peinture noire, sur vitre, à l'encre de chine, ou pour travail sur bois à découper. Feuille contenant quatre sujets religieux dont deux ci-haut illustrés: "La Fuite en Égypte", "Laissez-venir à moi les petits enfants", "L'Annonciation" et "La Prière à Jésus Crucifié". No S-13 (gr. 5 x 7 pouces) prix, .20 cents pour les 4 modèles. No S-23 (gr. 8 x 10 pouces), 12 cents chaque sujet. Prix spécial: .20 cents pour les quatre. Papier carbone pour tracer, .10 cents.

VEUILLEZ NOTER que le paiement doit accompagner la commande. Nous ne faisons pas d'envoi C.O.D.

FAITES-VOUS DES AMIES—Les personnes qui ne reçoivent pas la "Terre de Chez Nous" prendront un vif intérêt à jeter un coup d'oeil sur les patrons et modèles publiés dans les pages féminines. Quand vous les rencontrez, saisissez l'occasion de leur montrer le journal. Elles s'intéresseront comme vous aux travaux d'arts domestiques. Vous leur rendrez un service dont elles garderont de la gratitude. Et vous aurez des amies de plus...

Adressez vos commandes

Au Service des Arts Féminins

LA TERRE DE CHEZ NOUS

515, avenue Viger, Montréal, P.Q.

L'OPINION RURALE

Sous ce titre, nous publions les lettres adressées à la "Terre de Chez Nous" par ses abonnés et les membres de l'U.C.C. Nous laissons à chacun la liberté de ses opinions et la responsabilité de ses écrits. Comme l'espace dont nous disposons est restreint, nous prions nos correspondants d'exposer très BRIÈVEMENT leurs vues.

Autre son de cloche

M. Gérard Fillion,
Secrétaire général de l'U.C.C.,
Montréal.

Monsieur,

Dans un récent numéro de la Terre de Chez Nous, je lisais un article intéressant du ministère de la Colonisation à propos de la spéculation sur le bois. Cela est très bien!

Ce qui est regrettable, c'est que cela ne se pratique pas, même si on se plaint au gouvernement. Voici ce qui se passe dans la paroisse de Saint-Lambert, en Abitibi. Durant l'hiver de 1945, dans le mois de mars, des commerçants de bois donnèrent des contrats à des colons, et ceci sans permis de coupe. Ces colons coupèrent du bois sur des lots du ministère des Terres et Forêts qui avaient déjà été donnés à notre paroisse comme réserve cantonale en l'année 1944.

C'est alors que notre paroisse, sous la direction de notre Syndicat de travail et notre Union des Cultivateurs, a porté plainte aux autorités compétentes de notre district, et à Québec en même temps. Nous n'avons obtenu aucun résultat. Dans le même temps on refusait des permis pour la coupe du bois de construction et même de bois de chauffage aux colons et aux cultivateurs de notre paroisse. On a même refusé du bois de chauffage à notre curé pour chauffer notre église. Mais Dieu a eu pitié de nous: Il a fait fondre la neige plus tôt que d'habitude.

En 1945, voici ce qui s'est passé. Au cours de cette année-là, nous obtenions pour une seconde fois des lots dans le rang 10 de la paroisse de Desmeloizes et dans le rang No 1 du Canton Perron, par l'entremise de notre député, M. Emile Lesage.

Nous croyions que c'en était fini de cette spéculation ruineuse pour la colonisation et l'agriculture, mais nous nous trompions de beaucoup, car le 22 août un entrepreneur de La Reine obtenait un contrat d'une petite compagnie de La Sarre qui, par coïncidence, se trouvait à couper son bois sur notre limite.

Ce Monsieur de La Reine venait à St-Lambert le 22 août pour offrir le contrat au Syndicat de travail local. Le bureau de direction de cette organisation refusa cette proposition, porta plainte tout de suite et demanda que ce pillage ne recommence pas. Une première plainte fut envoyée, par télégramme, le 23 août 1945, au ministère des Terres et Forêts à Québec; une deuxième, le 24 septembre 1945 pour qu'il règle ce conflit une fois pour toutes. Cette plainte fut faite par l'entremise de notre député. Une troisième demande a été faite par notre U.C.C. avec les paroisses de Dupuy et La Reine pour obtenir un comité d'arbitrage. Ce qui nous fut accordé. On se rendit alors au camp Brannonier pour rencontrer M. L.-P. Duval, qui avait été nommé par M. J.-P. Martel. Mais là encore ce fut un véritable fiasco. Je dis fiasco, parce que le rapport de cette enquête n'a jamais paru. Pas une des paroisses intéressées n'a pu en avoir une copie. Mieux encore, on refuse de la donner à ceux qui la demandent.

Après tout ce travail, notre réserve est coupée et saignée. Tout cela sous l'oeil vigilant de notre bon gouvernement qui se pique d'être un sauveur de la race. Et cela se pratique en Abitibi depuis le début. Nous ne sommes pas dans un pays de colonisation, nous sommes dans un pays de spéculation. Et cela au détriment des colons et des cultivateurs qui sont la base sur laquelle repose le bien commun d'un pays. Mais on continue à croire que c'est

avec les moulins à scie qu'on aura la prospérité. C'est en effet plus payant pour la caisse électorale.

Stanislas GODBOUT

Electeur satisfait

Un producteur de beurre de Dunham, M. W. Davignon, tient à féliciter le député de Stanstead à la Chambre des Communes, M. John Hackett, qui, dit-il, "a eu assez d'énergie pour réclamer un prix raisonnable pour le beurre". Il complimente "les électeurs de ce comté qui ont su se choisir un digne représentant". Il espère "qu'ils sauront le conserver longtemps" et qu'il continuera de "donner le bon exemple et de s'occuper des intérêts de ses électeurs en fournissant les preuves après les promesses".

Est-ce trop cher?

La Terre de Chez Nous,
Montréal.

D'après les statistiques des produits laitiers, principale source du revenu du cultivateur, la production pourrait monter facile-

M. Xavier Beaudoin, — c'est le nom de ce cultivateur qui a treize enfants — que nos hommes publics ne comprennent la classe agricole qu'à certaines époques quinquennales et qu'ils prouvent, tout le reste du temps, par leurs actes, par leur législation, ou qu'ils ne connaissent rien à l'agriculture, ou qu'ils sont de mauvaise foi. Le rationnement du beurre et le plafond de prix à 35 cents la livre en sont une preuve. Les formules d'impôt destinées aux cultivateurs en sont une autre. Une autorité qui possède un ministère de l'Agriculture avec un personnel aussi considérable, qui tient des fermes expérimentales dans tout le pays, des agronomes partout, et qui plafonne le prix du beurre à 35 cents la livre, c'est-à-dire le lait à \$1.25 du cent, après déduction de la fabrication et du transport du beurre, soit environ \$1.55 avec la prime, une telle autorité, dis-je, en plus d'être responsable de la crise des vivres, sème elle-même des germes d'insubordination, de révolte et d'anarchie et prépare le terrain le plus favorable pour la récolte communiste.

"N'avoir pas mis de plancher poursuit M. Beaudoin, avoir été muet et impassible quand les cultivateurs vendaient leurs porcs 3 cents, leurs agneaux 5 cents, leurs oeufs 10 à 12 cents, leur beurre 16 à 18 cents, et les forcer dans les conditions présentes, à produire du beurre pour 35 cents la livre, du lait à un cent et demi la livre, cela en dit bien long sur la compétence, la bonne foi, les bonnes dispositions de nos hommes publics. (...) Produire du lait à un cent et demi la livre pour payer une dette fédérale de \$2,000 par tête (moi, j'ai treize enfants, cela fait la bagatelle

Cette pasteurisation obligatoire

Monsieur le Directeur,

Permettez-moi de faire part à nos concitoyens que l'examen de 25 échantillons de lait pasteurisé, pris au hasard dans la ville, a démontré que 19 d'entre eux (soit au moins 75%) contenaient des microbes pathogènes.

Le directeur du département de la santé de l'Etat de New-York, en 1939, qualifie ces microbes de... "highly infectious". Il recommande d'étiqueter pareils échantillons—de:

"CAUTION... DO NOT TOUCH"

C'est ce produit qu'on veut rendre... obligatoire. Je vous en souhaite du meilleur.

Elphège BOIS,

directeur du laboratoire de Bactériologie

(L'Action Catholique, Québec, le 22 avril 1946).

ment de 15 à 20% et plus. Et la raison, la voici: "Est-ce payer assez cher un cent livres de lait rendu à la fabrique et converti en beurre dont la teneur en gras est de 3½ livres de gras, à \$0.47 prime de \$0.10 comprise, ce qui fait environ \$1.65? Quand le 100 livres de moulée est plus cher que le 100 livres de lait, ça ne marche plus!

Un exemple! Que fait le patron à l'égard du bûcheron? Avec le prix, il y a toujours de la bonne volonté. Le bûcheron dit: "Donnez-nous le prix et on vous en bûchera des cordes de "pitoune" ou de pulpe. Tout dernièrement, je voyais sur l'Action Catholique un conseil très sage du Président Truman disant de hausser le prix afin de pouvoir endiguer cette vague de grève. Ce qui veut dire hâter la production et fournir des produits laitiers au Canada et aux pays dévastés. Mettez le prix et vous en aurez.

Merci pour l'espace qui m'est réservé.

O. C. P.

Des faits irréfutables

Un cultivateur authentique de Campton, qui veut entrer lui aussi dans la discussion sur la question du beurre, qui est plus que jamais de brûlante actualité, écrit une longue lettre qui expose par le long et par le large tous les arguments en faveur d'une augmentation du prix du beurre. Cette lettre était évidemment écrite avant la récente augmentation du prix du beurre de quatre cents la livre. Certaines des considérations générales de cette lettre sont encore d'actualité. A cause du manque de papier et, par conséquent d'espace, nous devons forcément nous limiter à citer quelques passages essentiels. "Il est bien regrettable, écrit

de \$30,000), les taxes provinciales, municipales, scolaires, d'église, les soins professionnels à des prix très élevés, entretenir nos chemins, ponts, routes, nos maisons nos granges, nos instruments aratoires, lutter contre les maladies des plantes et des animaux, supporter les pertes de récoltes, d'animaux, de bâtisses, nous payer quelques assurances vie et incendie; le printemps, passer des nuits dans nos étables et y accomplir des besognes que nos plafonneux et rationneux, et bien d'autres encore, ne feraient pas pour \$25 et même \$50 de l'heure, et à la fin n'être pas assurés que les mêmes prix dérisoires d'après l'autre guerre ne reviendront pas, allons donc! Non, messieurs! Cela ne peut pas durer bien longtemps. Ceux qui cherchent ailleurs la cause de la rareté du beurre, qu'ils soient députés, ministres ou autres, je leur conseilerais d'aller se reposer. Nous ne menaçons pas, nous constatons des faits et nous voudrions prévenir".

Après quelques considérations sur le rôle des hommes publics qui ont le contrôle de l'argent qui doit circuler dans toutes les classes de la nation, notre correspondant fait justement remarquer en terminant que "ce serait un illogisme révoltant que d'avoir trouvé des milliards pour tuer et détruire et de n'en pas trouver pour alimenter les peuples, alors que Dieu a donné à la terre toute la fertilité nécessaire... Prions pour mériter et obtenir que Dieu gratifie de sa Sagesse tous nos gouvernants et qu'il nous preserve des menées communistes".

Chambly, 20 mars 1946

(Suite à la page 15)

L'Opinion rurale

(Suite de la page 14)

Soyons logiques

La Terre de Chez Nous,
515, avenue Viger,
Montréal.

La "logique" n'est sûrement pas le "fort" de nos gouvernants. A leur façon d'agir, l'on est plutôt porté à croire qu'ils préfèrent l'illogisme. En effet, la semaine dernière on nous annonçait que les fabricants de bonbons, de chocolats et de liqueurs "douces" pourraient se procurer une plus grande quantité de sucre (10 ou 15%), et cette semaine, l'on annonce que l'on va réduire de 50% la dépense de blé et d'orge pour la fabrication des boissons alcoolisées.

Je me demande pourquoi l'on veut favoriser la production de toutes les liqueurs de "cola", par exemple, lesquelles, de l'avis d'autorités médicales, sont défavorables à la santé et, qui, lorsque prise en quantités considérables, causent des troubles très graves dans l'organisme humain. Et toutes les autres "liqueurs douces", quoique moins dommageables, ne valent pas grand-chose, sinon que de faire dépenser inutilement de l'argent (qui pourrait être employé beaucoup plus utilement) pour enrichir les fabricants. Mais il semble bien que nos gouvernants ont un intérêt tout particulier à favoriser les industriels, non seulement pour les revenus que le gouvernement en retire sous forme de taxes mais aussi (et surtout) pour les revenus substantiels que ces mêmes industriels apportent à la "caisse électorale". Ce qui, certes, n'est pas à négliger.

Ne croit-on pas que la quantité de sucre utilisée dans la fabrication de ces liqueurs — laquelle quantité est sûrement considérable — serait bien plus utilement appropriée à l'usage domestique puisque, dans la plupart de nos familles, il y a une grande pénurie de ce produit alimentaire et où tout particulièrement les enfants souffrent de cette pénurie? Non. — L'on préfère favoriser le fabricant, l'industriel, plutôt que le particulier, la famille. Et ce, pour les deux raisons que j'ai spécifiées.

Belle réussite...

(Suite à la page 24)

faire partie d'un chantier coopératif, c'est son droit et personne n'a rien à redire. Mais après qu'il s'est librement engagé à faire partie du chantier qu'il a signé son contrat d'adhésion et que tous les autres membres comptent sur sa part de travail pour mener à bien les opérations qu'il s'est engagé lui aussi à effectuer pour et au nom de tous les membres du groupe, cela devient très difficile à expliquer et dans certains cas, je crois que ça frise la malhonnêteté.

Pour l'avenir

A l'avenir, tous les chantiers coopératifs feraient bien d'étudier cet aspect du problème et tâcher de faire en sorte que tous ceux qui s'engagent librement à faire partie d'un chantier respectent leur parole. En cas de refus, sans raisons graves approuvées par le bureau de direction, il devrait y avoir une amende suffisamment élevée à payer pour faire réfléchir ceux qui seraient tentés de manquer à la parole donnée.

Samuel AUDETTE

Journaux et...

(Suite de la page 3)

tomberont, d'un seul coup, au niveau d'avant-guerre, car en ce faisant, ils s'éviteront d'amères déceptions.

Ces optimistes, et ils sont nombreux, semblent avoir totalement oublié que le paiement des intérêts sur notre dette de guerre — qui s'élève maintenant à \$15 milliards — et la réalisation d'un vaste programme de sécurité sociale nécessiteront, pendant plusieurs années encore, des débours considérables et, par ricochet, des impôts relativement élevés.

En accordant plus de sucre aux confiseries et pâtisseries, c'est encore autant qu'on enlève à l'usage domestique et à la famille, toujours au détriment de cette dernière pour favoriser la grande industrie. Les bonbons et les chocolats, les biscuits et les gâteaux sont certes de bien bonnes choses en soi. Mais toutes ces choses coûtent aujourd'hui terriblement cher à la confiserie ou à la pâtisserie, beaucoup trop cher pour que toutes les personnes qui désireraient en acheter (parce qu'elles en ont un réel besoin) puissent se les procurer, du moins en quantité suffisante pour leurs besoins.

Et quand on sait qu'on ne peut plus préparer de ces bons desserts à la maison comme autrefois, parce que l'on manque de sucre! Ne croit-on pas également qu'il vaudrait mieux favoriser chacune de nos familles en lui accordant une plus forte ration? En ce faisant, l'on favoriserait non seulement le problème de "nutrition" mais aussi le problème financier familial. Car c'est un fait indéniable que tout ce qui est fabriqué "à la maison" coûte beaucoup moins cher que les produits analogues achetés chez le commerçant, sans compter que les produits home made sont généralement supérieurs aux autres. Quand donc pourrions-nous compter sur la "logique" de nos gouvernements? — Quand ceux qui les "font" comprendront mieux leurs devoirs et leurs responsabilités.

Un habitant

LUCIEN VIAU

C.G.A., C.P.A.

COMPTABLE PUBLIC LICENCIÉ
SPECIALISTE EN IMPOT SUR LE REVENU

Edifice des tramways,
159, rue Craig ouest,
Montréal.
Tél. MARquette 1339

Bureau à St-Hyacinthe:
515, rue St-Denis,
St-Hyacinthe.
Téléphone: 97

Il n'y a que le bien qui soit "payant" et il paye éternellement... Aidez donc vos frères, les cultivateurs de la province, en faisant partie de l'union agricole. Si vous croyez que vous n'avez pas besoin d'eux, ayez la charité de penser qu'ils ont besoin de vous...

Ce que toute ménagère
devrait savoir...

au SUJET DU SUCRE POUR CONSERVES

Il y a disette de sucre dans le monde entier. En 1945, la production mondiale de sucre a été inférieure de vingt-cinq pour cent à celle de 1939. Voici les causes de cette baisse:

- La destruction des industries du sucre à Java et aux Philippines.
- Le manque de main-d'œuvre et d'engrais dans un grand nombre de pays producteurs de sucre.
- La sécheresse, l'an dernier, dans les Antilles, spécialement à Cuba.
- La dévastation des champs de betteraves à sucre en Europe.

Les stocks mondiaux de sucre ont été mis en commun au profit des Nations Unies. Le Canada, les Etats-Unis et la Grande-Bretagne reçoivent une allocation égale, proportionnelle à leur population. Les stocks disponibles doivent être partagés aussi avec les autres pays.

DIX LIVRES DE SUCRE PAR PERSONNE POUR LA MISE EN CONSERVE

L'allocation de sucre pour la mise en conserve, cette année, est de dix livres par personne, la même que l'année dernière. Au lieu des coupons pour la mise en conserve, dix coupons verts additionnels, marqués "S", sont mis à votre disposition pour l'achat de sucre pour vos confitures.

Les coupons S8 à S12 inclusivement deviendront valides le 2 mai; les numéros S17 à S21 inclusivement, le 4 juillet. Chaque coupon donne droit à l'achat d'une livre de sucre.

Les dix coupons "S" de sucre-conserves sont ajoutés aux

autres coupons "S" qui deviennent valides chaque mois et qui servent à l'achat du sucre et des conserves.

Les personnes qui ne font pas de conserves chez elles peuvent, avec ces coupons supplémentaires, acheter, en plus de la ration habituelle, des confitures, des gelées, des fruits en boîtes, etc. ou du sucre.

Les dix coupons "S" de sucre-conserves ne doivent pas nécessairement être utilisés aussitôt qu'ils deviennent valides. Leurs dates d'expiration seront annoncées bien à l'avance.

VOICI LES COUPONS "S" POUR LA MISE EN CONSERVE

VALIDES LE 2 MAI



Tout coupon "S", y compris ceux dont une vignette est reproduite ci-contre, peut servir à l'achat de sucre ou à l'achat de conserves (quantités données ci-dessous).

Les coupons verts S8 à S12 et S17 à S21 s'ajoutent aux coupons "S" qui deviennent valides chaque mois et qui servent à l'achat de sucre et de conserves. Ces coupons supplémentaires sont déclarés valides afin que vous puissiez vous procurer le sucre nécessaire à la mise en conserve ou à d'autres fins domestiques.

CALENDRIER DES COUPONS "S"

4 avril S5	20 juin . . . S15 et S16
18 avril . . . S6 et S7	4 juillet . . . S17 à S21
2 mai S8 à S12	18 juillet . . S22 et S23
16 mai . . . S13 et S14	15 août . . . S24 et S25

VALIDES LE 4 JUILLET



VALEUR DE TOUT COUPON "S"

1 lb de sucre OU 4 lbs de miel OU 2 lbs de beurre de miel OU 40 oz liquides de fruits en conserve	OU 24 oz liquides de confitures, de gelée, de marmelade OU 4 lbs de sucre d'érable	OU 80 oz liquides de sirop d'érable, jusqu'au 31 mai; OU 48 oz après le 31 mai	OU 2 pintes de mélasse OU 30 oz liquides de sirop de table mélangé, de sirop de canne ou de maïs
--	---	--	---

QUANTITE DE SUCRE REQUISE PAR LA MISE EN CONSERVE

Chaque ménagère peut employer la quantité de sucre qui répond aux goûts particuliers de sa famille. Cependant, on emploie habituellement 1 1/2 lb de sucre par pinte de fruits en conserve; et 1 1/2 lb de sucre par pinte de confitures ou de gelée.

MISE EN CONSERVE DES FRUITS - SANS SUCRE

Des experts en art culinaire recommandent la mise en conserve des fruits sans sucre. Le sucre peut s'ajouter au moment où l'on mange les conserves. Si vous n'en avez déjà une copie, écrivez au Ministère de l'Agriculture, Ottawa, pour qu'on vous fasse parvenir la brochure intitulée: "La mise en conserve en temps de guerre".

LA COMMISSION DES PRIX ET DU COMMERCE EN TEMPS DE GUERRE

LE SUCRE EST RARE - SERVEZ-VOUS EN AVEC MODERATION

DÉCOUPEZ CE CALENDRIER ET CONSULTEZ AU BESOIN



On traite d'agriculture, de colonisation et d'enseignement agricole au parlement du Nouveau-Brunswick

Un discours de M. Michel Fournier, cultivateur et député de Gloucester.

Au cours de la dernière session de la Législature du Nouveau-Brunswick qui vient de se terminer, le premier ministre de cette province, M. J.-B. McNair, a présenté un projet de loi dont l'objet est d'ajouter quatre nouveaux députés au Parlement provincial. Cette redistribution serait basée sur la représentation suivant un député par 10,000 habitants dans les circonscriptions rurales et un député par 15,000 dans les villes. Les comtés de Restigouche, Gloucester, Madawaska et la ville de Moncton, où l'on trouve une forte proportion d'Acadiens, obtiendraient ainsi un député de plus. La députation à la Législature serait portée de 48 à 52 membres.

M. Michel Fournier

Dans son premier discours à l'Assemblée législative, le député de Gloucester, M. Michel Fournier, a particulièrement souligné l'intention du gouvernement du Nouveau-Brunswick de procéder à une redistribution plus équitable des sièges électoraux. Il a déclaré que les comtés qui ont un accroissement de population apprendront

avec plaisir cette nouvelle redistribution de sièges.

Le retour à la terre

M. Fournier a aussi fait un magnifique plaidoyer en faveur de

Devoir bien marqué

"Tous ceux qui veulent le bien de la classe agricole et de la société ne devraient pas manquer d'apporter leur entier concours à tout projet de nature à favoriser de l'accès à la terre ceux qui y ont encore foi et qui ne pourraient mieux faire que de compter sur leurs propres forces, leurs propres talents, pour gagner une vie honorable".

C.-E. Couture, surintendant de la colonisation canadienne-française au Canadien National.

l'agriculture, de la colonisation et de la coopération. Faisant d'abord remarquer que la production agricole a augmenté durant la guerre, malgré la rareté de la main d'œuvre, M. Fournier s'alarme de voir la liste des chômeurs s'allonger car, dit-il, nos jeunes gens s'alignent à côté de ceux qui travaillaient dans les industries de guerre plutôt que de retourner à la terre surtout quand la situation des vivres a une importance si vitale. Ceci prouve, ajoute-t-il, que l'agriculture n'attire pas nos jeunes vers la terre. Il faut à tout prix faire comprendre l'importance de l'agriculture et déployer tous les efforts pour relever le niveau des agriculteurs qui doivent produire davantage. L'agriculture doit être développée au même rang que les autres occupations dans notre province.

Enseignement agricole

M. Fournier a insisté de façon spéciale sur l'enseignement agricole. Il note qu'il y a eu des améliorations depuis quelques années. Les cours de deux ans donnés dans différentes parties de la

province amélioreront sûrement la situation agricole. Mais M. Fournier demande une école d'agriculture pour les comtés de Restigouche, Gloucester et une partie du Northumberland. Le site idéal de cette école serait Bathurst. Une école à cet endroit desservirait une population d'environ 80,000 personnes.

L'orateur a ensuite appuyé d'une manière toute spéciale sur la colonisation qui, dit-il, semble avoir été négligée dans le passé. Il nous faudra avoir recours à la terre neuve. Il demande un plan plus défini et des crédits plus élevés pour en faire un succès des enquêtes pour découvrir la bonne terre arable, l'usage de machines modernes, des octrois de défrichement et un personnel compétent pour surveiller les opérations. Dans mon seul comté de Gloucester, dit M. Fournier, nous avons 650 lots de terre et 4,000 acres de terre en souches qui attendent la machinerie et l'aide du ministère pour hâter le projet de défrichement.

Le mouvement coopératif

Quant au mouvement coopératif, M. Fournier déclare qu'il peut contribuer grandement à la reconstruction et à la réhabilitation d'après-guerre. Il dit que la coopération est fondée sur l'entraide et que le cultivateur et le pêcheur peuvent obtenir plus d'avantages en coopération qu'individuellement. Elle est, dit-il, une forme d'éducation. A ce sujet, il déplore la propagande qui se fait à la radio pour la taxation des coopératives. Enfin, au nom des cultivateurs, il remercie le ministère de l'Agriculture de l'intérêt qu'il porte aux coopératives et aux caisses populaires dans sa législation. Il termine en insistant sur le fait que l'éducation des adultes que poursuit le mouvement coopératif éveille l'attention du peuple sur les problèmes économiques.



M. LUCIEN BEAUDRY, principal de l'école Garneau, réélu président de la section primaire de l'Association ontarienne de l'Enseignement français.

La production des poussins

La production des poussins, à venir jusqu'au 31 mars dernier, est bien supérieure à celle de l'année dernière à la même date. La demande est très forte pour les poussins non sexés, les poulettes et les coquets. La production des couvoirs à la date du 31 mars est de 35% supérieure à celle de l'an dernier à cette date. Le nombre total de poussins produits par les couvoirs approuvés a été d'environ 12,500,000. Ce chiffre représente 28% de la production totale de poussins sous le système d'approbation des couvoirs pour l'année.

Dans Québec, la demande de poussins de toutes races est toujours très forte. Le nombre de commandes reçues, en date du 31 mars, est d'environ 15% supérieur à celui de l'année dernière. L'offre d'œufs d'incubation est suffisante pour répondre à la demande. Il y a un léger surplus en quelques régions. Le nombre de poussins produits dans les couvoirs certifiés jusqu'au 30 mars dernier était de 2,594,157. L'an dernier, à la même date, il était de 1,572,984, soit une augmentation de 64.9%. Les couvoirs approuvés ont produits 524,692 poussins jusqu'au 30 mars de cette année, à comparer à 437,177, soit une augmentation de 20%.

En Ontario, la production des poussins est de 56% supérieure à celle de l'an dernier. Il y a eu une très forte augmentation de poussins hâtifs. Sur la production totale de poussins produits jusqu'ici, un peu plus de 156,000 ont été exportés aux États-Unis. Au Nouveau-Brunswick, il y a eu, au 31 mars, une augmentation de 14% dans le nombre de poussins hâtifs éclos. Il existe une très forte demande pour les poussins mélangés de toutes races. Le nombre de commandes reçues à cette date était de 8% supérieur à celui de l'année dernière.

Savoir rendre...

(Suite de la page 11)

Le nom de Dieu doit être pour nos enfants synonyme de bonté, de douceur, d'amour; ils auront tant besoin, plus tard, de se réfugier entre Ses bras paternels! Si, tout petits, nous les habituons à avoir peur de ce Dieu, nous semons, dans ces chères âmes craintives, la semence du désespoir pour les heures tragiques. Il ne convient pas à des mères chrétiennes de faire jouer à Dieu un rôle odieux et ridicule; si nous réfléchissons un peu c'est que l'on trouve commode de rejeter sur Lui le soin de punir et d'éduquer soi-même ses enfants.

les pèlerins se rendront au monument de Monseigneur Langevin érigé dans le village. L'assistant au monier général de l'U.C.C., le R. P. Charles Saint-Arnaud, s.j., prononcera l'allocation de circonstance. La chorale de Saint-Isidore fera les frais du chant. L'Union diocésaine de Saint-Jean invite tous les cultivateurs de la paroisse et du diocèse à se rendre en grand nombre à Saint-Isidore de Laprairie le 15 mai prochain.

Opérations comptables

La direction d'une entreprise demande aussi une connaissance approfondie de la tenue des livres. M. H.-V. Nurmi, gérant général d'une grosse coopérative, écrivait dans "The Cooperative Builder" des lignes remarquables: "Le gérant doit analyser l'entreprise qui lui est confiée; il doit faire une étude spéciale des méthodes de comptabilité les mieux appropriées à cette organisation particulière. C'est pourquoi il est important que le gérant d'une coopérative ait une bonne formation comptable pour se tenir lui-même et tenir les autres bien renseignés sur le progrès de l'association".

Grand pèlerinage...

(Suite de la première page)

lennité. Cette année, à la demande expresse de Son Excellence Mgr Forget, évêque de Saint-Jean, on a décidé de faire le pèlerinage le jour même de la fête de saint Isidore. Pour manifester son grand désir de voir les cultivateurs venir en grand nombre honorer leur saint Patron, Son Excellence se rendra à Saint-Isidore et chantera une grande-messe pontificale en l'église paroissiale. Après la messe,



Qualités et fonctions du gérant de coopérative

Compétence administrative, aptitude financière, honnêteté reconnue, etc.

La coopérative est une oeuvre de pure démocratie qui se dirige et contrôle par les membres qui la forment, abstention faite de la richesse personnelle de l'individu. "Chacun pour tous et tous pour chacun" telle est la devise qui anime la mentalité coopérative et qui se puise aux sources profondes de la doctrine sociale catholique. Le temps n'est pas éloigné où les cultivateurs franco-ontariens protégeront efficacement leurs intérêts économiques par des organismes coopératifs à la condition essentielle que ces derniers soient administrés d'une façon progressive.

Choix réfléchi

En particulier, le bureau de direction, qui assume sous le contrôle de l'assemblée générale la responsabilité de conduire une entreprise, se doit d'apporter au choix de la personne à qui elle délèguera ses pouvoirs une attention toute spéciale. Le gérant qu'il nommera devrait être d'une honnêteté et d'une compétence reconnues.

Fonctions du gérant

La gérance d'une coopérative exige de celui qui en occupe le poste, du dévouement, de l'étude et du travail. Ses fonctions se comptent nombreuses et lui demandent une continue vision car il a en mains des intérêts financiers importants: il doit (1) poursuivre l'éducation coopérative des membres (2) commercer et (3) s'occuper de la comptabilité.

Principes appliqués

Des membres convaincus et loyaux font d'une coopérative une entreprise prospère qui marchera de succès en succès. Mais pour y parvenir, il faut éduquer. Avec discrétion et tact, le gérant in-

fusera en chacun les principes de la saine coopération: attribution d'un seul vote à chaque membre, distribution des ristournes au prorata des affaires de chaque membre, liberté d'entrée et de sortie, limitation du taux d'intérêt sur le capital; il répandra les méthodes de toute administration clairvoyante: les exigences de la comptabilité, l'audition et le budget, la vente au prix courant et au comptant, la création des réserves. "La coopérative vaut ce que valent ses membres".

Pas de faux pas

L'organisme coopératif est avant tout destiné à s'occuper du point de vue économique; ce n'est que secondairement qu'il se révèle une oeuvre de portée sociale. En tant que tel, le gérant sera un administrateur éclairé qui saisira rapidement les problèmes. Le commerce est impitoyable et chaque

L'établissement des enfants

Cultivateurs qui êtes encore sur vos terres, il est temps pour vous, à l'approche du printemps, de penser à l'établissement de vos fils, d'y voir l'un de vos plus importants devoirs. Pas plus que vous ne remettiez à l'an prochain l'ensemencement de vos champs, vous ne devriez remettre à plus tard l'établissement de vos fils qui veulent rester fidèles à la terre et qui ont atteint l'âge d'y fonder un foyer.

C.-E. COUTURE

LE TABAC À CIGARETTES

British Consols

DOUCEUR · QUALITÉ · VALEUR

B. TRUDEL & CIE

FOURNITURES ET MACHINERIES POUR LAITIÈRES,
BEURRERIES ET FROMAGERIES

304, Place d'Youville

MONTREAL

Année exceptionnellement bonne de la Société Coopérative de Maniwaki

Chiffre d'affaires de \$333,000. — Crèmerie neuve aménagée pour la pasteurisation du lait. — Entrepôts avec élévateur et meunerie.

La Société Coopérative agricole de Maniwaki vient de tenir son assemblée annuelle dans le local de sa nouvelle Crèmerie. Près de 200 cultivateurs assistaient à cette assemblée et prirent une part active aux délibérations.

L'assemblée, présidée conjointement par le R. Père Lévesque et M. Zéphirin Dufour, débuta par le discours du président de la Coopérative. M. Marcel Ste-Marie, auditeur des Coopératives, donna ensuite la lecture du bilan et le commenta. Ce rapport indique que la Société a fait un chiffre d'affaires de \$333,000.00 en 1945, soit une augmentation de \$15,000.00 sur l'année précédente. Le trop-perçu brut est de \$36,000.00, laissant un trop-perçu net de \$11,000.00, et un actif de \$60,000.00. Les réserves et surplus se chiffrent à \$29,000.00. Au cours de l'année la Société a fabriqué 390,000 lbs de beurre, une augmentation de 35,000 lbs sur l'année 1944.

PASTEURISATION

Le programme d'améliorations projetées en 1944 fut mis à exécution au cours de 1945. Ainsi, la Société possède maintenant une Crèmerie neuve pourvue des machineries les plus modernes pour la pasteurisation du lait, un élévateur et une meunerie dans l'entrepôt. Cette meunerie vient tout juste de commencer ses opérations, et tout porte à croire qu'elle rendra d'immenses services aux cultivateurs pour la mouture de leurs grains et la préparation des moulées balancées.

La journée fut des plus intéressantes si l'on tient compte des nombreuses discussions, auxquelles les cultivateurs, animés du meilleur esprit coopératif, prirent une part active. On discuta surtout de nouveaux projets d'avenir pour la coopérative. C'est ainsi qu'au cours de 1946 on installera un criblé à grains et un criblé à pommes de terre dans l'entrepôt. Pour rendre davantage service à ses membres la Société s'occupera désormais de la vente des machineries agricoles.

Au cours de l'après-midi on adopta plusieurs résolutions de nature à ouvrir de nouveaux horizons à la Coopérative et à ses membres. Entre autres, il fut question de remettre aux non-sociétaires la totalité de la ristourne de 1945, à condition qu'ils deviennent membres avant le 1er juin 1946. La Coopérative compte actuellement 231 membres.

Les élections firent suite aux discussions et le bureau de direction suivant fut élu à l'unanimité:

MM. Zéphirin Dufour, Calixte Piché, Cletus Lynch, Daniel Connery, Alexandre Danis, Léopold Bélair, et Eugène Carle. M. Russell Baker fut également choisi secrétaire-gérant de la Coopérative.

ALLOCUTIONS

Pour clôturer cette journée agricole bien remplie, des allocutions furent prononcées par le R. Père

Lévesque: MM. Russell Baker, gérant de la Coopérative; Léo Caron, Chef de département de la Coopérative Fédérée; Joachim Meunier, instructeur avicole; Emile Petit, agronome de Gracefield, et Bernard Boulais, agronome de Maniwaki. M. J.W. Delaney, agronome régional, retenu chez lui par la maladie, avait envoyé un télégramme au cours de la journée pour féliciter les cultivateurs du succès obtenu en 1945. Tous les orateurs donnèrent de bons conseils aux membres de la société. On parla de la solidarité entre les membres de la Coopérative, et de la solidarité entre les

coopératives du district. "Si nous voulons de la vraie coopérative, coopérons non seulement entre membres d'une coopérative mais aussi entre les coopératives; et par le fait même nous atteindrons le but ultime de la COOPERATION qui est de rendre service à tous les cultivateurs sans exception et sans distinction, où qu'ils soient et à quelque coopérative qu'ils appartiennent", a-t-il été dit.

A six heures l'assemblée s'ajourna et tous les cultivateurs et dames de cultivateurs s'en retournèrent contents de leur journée et anxieux d'obtenir encore de meilleurs résultats en 1946.

Service coopératif de l'Assurance-Incendie

Pour le bénéfice de nos Sociétés Coopératives nous avons organisé un système de police flottante qui protège leurs marchandises à 100% de leurs valeurs en tout temps de l'année.

La protection est entière lorsque les entrepôts sont remplis et la prime ne coûte rien lorsque ces derniers sont vides.

Pour toutes informations s'adresser à

Service coopératif de l'Assurance COOPERATIVE FEDEREE DE QUEBEC

Montréal

Comme cultivateur, je dois ma collaboration à toute la classe agricole. Je fournis cette collaboration et je remplis ce devoir social en étant membre de l'Union Catholique des Cultivateurs.

NOUS SOMMES UN

Peuple Modéré

★ ★ ★

LE CANADA, par sa régie efficace des prix en temps de guerre, s'est posé en exemple au monde entier. Cette magnifique réalisation eût été impossible si le peuple canadien n'avait cordialement appuyé les mesures de son gouvernement contre l'inflation. En persistant aujourd'hui dans cette heureuse voie; en modérant nos plaisirs, en évitant les dépenses futiles, nous continuerons de favoriser nos intérêts et ceux de la nation.

Consacrions d'abord notre argent et notre labeur aux véritables nécessités de la vie. Présentement, les dépenses superflues ne peuvent que hausser les prix des articles restés rares et dévaluer notre richesse individuelle et nationale.

Après avoir longtemps recommandé la modération, la Maison Seagram conseille aujourd'hui le maintien de cette prudente attitude.

Que notre modération en tout soit le gage d'une prospérité durable!



LA MAISON SEAGRAM

Les hommes qui pensent à demain observent aujourd'hui la modération!

Une causerie...

(Suite de la page 7)

prendre la beauté du sacrifice dans l'épargne, pratiquer la doctrine de la famille nombreuse et garder le sens de la mesure dans l'ambition. La sagesse des siècles, ajoute M. Michaud, et leur gros bon sens leur avaient appris que l'agriculture est un "genre de vie" plutôt qu'un moyen de faire fortune.

Comme complément nécessaire à tout cela, le conférencier ajoute l'arme de l'instruction, arme offensive et défensive qui permettra à nos futurs chefs de la famille rurale de maintenir leurs positions dans un monde où tout évolue, change, se compénètre, s'enchaîne. Après avoir loué l'œuvre des pionniers de la science agricole chez nous, M. Michaud dit, en terminant, que s'il remplit toutes ces conditions le cultivateur sera un chef de famille rurale pratiquant plus que jamais une véritable agriculture de père de famille, garantie de paix, de tranquillité, d'aisance, de sécurité du lendemain, réservoir de ces familles-souches, nombreuses, belles et fortes qui sont à la base de la grandeur d'un pays.

Convocations

DIMANCHE, LE 5 MAI:

Montmagny,
Launay, (Abitibi),
L'Ascension, (Matapédia),
Notre-Dame de la Doré,
Notre-Dame des Bois,
St-Philippe, (Richmond),
Ste-Apolline, (Montmagny),
La Bostonais, (Laviolette).

LUNDI, LE 6 MAI:

L'Ascension,
Mistassini, (Roberval),
Ripon, (Papineau),
Sayabec,
St-Alexandre,
St-Gédéon, (Frontenac),
St-Germain, (Drummond),
St-Jude,
St-Luc de Vincennes,
St-Mathias, (Rouville).

MARDI, LE 7 MAI:

Béarn,
Chénéville, (Papineau),
Ham-Nord,
Les Cédres, (Soulanges),
Les Ecureuils,
St-Julienne, (Montcalm),
St-Sébastien, (Frontenac),
St-Victor, (Beauce).

MERCREDI, LE 8 MAI:

Boileau, (Papineau),
East-Broughton,
Loretteville,
St-Benoit,
(Deux-Montagnes),
Mont-Brun.

JEUDI, LE 9 MAI:

Guérin,
Notre-Dame de Ham,
Sully.

VENDREDI, LE 10 MAI:

St-Malachie,
St-Lambert, (Abitibi).

SAMEDI, LE 11 MAI:

Bury, (Compton).

Saint-Pie

(Bagot)

M. Georges St-Pierre présidait notre assemblée mensuelle. Plus de 150 cultivateurs étaient présents. On donna de nouvelles explications sur le fonctionnement de la caisse populaire récemment fondée et en bonne voie de succès. On annonce l'arrivée dans la paroisse du matériel pour l'électricité et l'on organise le transport de ce matériel dans les rangs de la paroisse. M. J.-M. Bonin, gérant de la Coopérative agricole régionale, qui compte plus d'une centaine de membres, nous entretint de différents problèmes de cette entreprise. Les membres se disent très satisfaits et expriment à M. Bonin leurs remerciements pour le service parfait, les avantages et l'excellente qualité des marchandises que vend la Coopérative. M. Léo Bousquet, propagandiste des assurances de l'U.C.C. donne des renseignements ultimes en ces matières. M. Henri Tétreault, propagandiste de l'U.C.C. dans la paroisse, traite de divers problèmes d'intérêt local. M. André Godin, gérant de la Coopérative de Conserves de St-Damase, traite de la mise en conserve. M. le chanoine Desmarais et M. l'abbé A. Longpré prirent aussi la parole.

A. L.

Laferté

(ABITIBI)

Notre cercle a adopté, au cours d'une récente réunion, une résolution demandant à la Fédération de voir à l'organisation d'une société coopérative, professionnelle ou autre, dans le plus bref délai possible, pour remédier au refus des compagnies canadiennes et américaines de s'intéresser à la stabilisation des prix des bleuets. La cueillette des bleuets est une industrie familiale très importante, parce que tous les membres de la famille peuvent y travailler. Comme ce refus de stabilisation repose sur l'argument de mauvaise qualité, c'est une chose qui devait être assez facilement contrôlable par une campagne intensive de propagande soit à la radio, soit dans les journaux. D'autre part, le refus de stabilisation laisserait le champ libre à un groupe de profiteurs et d'exploiteurs qui en profiteraient pour nuire aux producteurs.

G. Sinclair, sec.



St-Jean de Dieu

A une assemblée des membres de notre cercle tenue sous la présidence de M. Charles Ouellet, les cultivateurs présents au nombre d'environ 125 ont adopté à l'unanimité une résolution priant les dirigeants de l'Union Catholique des Cultivateurs à Montréal de faire pression auprès des autorités fédérales pour que les cultivateurs soient exemptés de l'impôt sur le revenu. Nous estimons que les cultivateurs de la province de Québec en ont si peu à verser à l'impôt que cela ne payerait même pas les frais des fonctionnaires qui s'occupent de le percevoir, que l'agriculture familiale qui est en usage dans Québec est loin de donner la somme de \$660 par personne qui travaille sur une ferme. Durant ces dernières années, les prix des produits agricoles, à cause des plafonnements de toutes sortes n'ont pas rapporté à la plupart des cultivateurs assez de profits pour rencontrer leurs obligations contractées au cours des années de crise, c'est-à-dire de 1929 à 1939. Du reste, même si quelques cultivateurs avaient quelque chose à payer en impôt, il serait préférable qu'il se servent de ce surplus pour établir leurs enfants, afin qu'ils n'aillent pas grossir le nombre de chômeurs dans les villes.

Camille Rioux, secrétaire

Coaticook

Notre réunion tenue le 18 mars était présidée par M. Arthur Boivin. Tous les directeurs étaient présents. Le Dr Roland Fréchette était le conférencier invité. Il traita des maladies les plus communes des animaux de ferme, de la médecine préventive et de l'importance de la propreté des étables, écuries, porcheries et poulaillers. Il y eut ensuite rapport sur l'électrification rurale, par M. J.-A. St-Pierre, en l'absence de M. L.-P. Thibodeau. La Coopérative d'électricité du Canton de Barford a été incorporée. La compagnie Southern Canada nous annonce qu'elle n'a pas l'intention de construire de nouvelles lignes au cours de l'année à venir. Elle entend améliorer les lignes existantes avant d'en construire de nouvelles. Nous avons adopté les résolutions suivantes: 1.—Demande au ministre de l'Agriculture, M. Barré, d'accorder des octrois au comté de Stanstead pour l'emploi de niveleuses mécaniques pour l'amélioration des terres; 2.—Protestations énergiques contre la conscription en temps de paix, à cause de ses effets désastreux sur la jeunesse; 3.—Demande aux autorités fédérales d'augmenter le prix du beurre de dix cents la livre, afin d'encourager la production; 4.—Que des mesures soient prises pour que les cultivateurs de l'Est puissent obtenir les suppléments et grains nécessaires à la production laitière et à celle du porc. M. St-Pierre exhorta les cultivateurs à se servir des différents services de l'U.C.C.: la Mutuelle-Vie qui peut comparer ses taux avec ceux de n'importe quelle autre compagnie; la Mutuelle-Incendie, dont M. Riendeau est le propagandiste. C'est, dit-il, l'endroit tout désigné où vous pouvez compléter votre police de la Mutuelle de St-Edmond, qui n'assure que vos bâtisses. La Mutuelle-Incendie de l'U.C.C. assure le contenu. Il annonce enfin que la Mutuelle de l'U.C.C. assure maintenant les automobiles, les camions et les tracteurs appartenant à des cultivateurs. M. St-Pierre a été choisi comme représentant officiel pour la région et invite tout le monde à aller le voir.

Le secrétaire

Nos CERCLES AU TRAVAIL

Cent pour cent

Cent pour cent des cultivateurs dans l'U.C.C., ce n'est pas une chimère irréalisable. Cet objectif, reste à l'ordre du jour. Tant qu'il ne sera pas atteint, il faudra le poursuivre avec ténacité. Du reste, s'il était utopique de compter un jour sur des effectifs de cent pour cent, ce serait un projet qui ne pourrait réussir nulle part. Or les faits démentent cette assertion. Il existe quelques paroisses dont tous les cultivateurs sont membres actifs de l'Union. C'est encore évidemment l'exception, mais rien n'empêche que cela devienne la règle générale. Le fait existe; donc ce n'est pas une impossibilité, car tout ce qui existe est possible. Il n'y a pas si longtemps encore, la paroisse de Taschereau, en Abitibi, pouvait s'enorgueillir de compter des effectifs de cent pour cent. A l'autre bout de la province, le Syndicat de l'U.C.C. de St-Malo d'Auckland, comté de Compton, a aussi son cent pour cent. Le secrétaire le note avec fierté dans un de ses derniers rapports. "Notre syndicat, écrit-il, compte 100 pour cent des cultivateurs de la paroisse". Pour qu'il n'y ait pas de doute possible, il tient à insister: "Sur cent familles agricoles, cent membres de l'U.C.C." "Ce qui est possible pour une des parties doit également l'être pour le tout. En partant de ce principe, ce n'est pas une utopie d'affirmer que toutes les paroisses peuvent en faire autant que les paroisses précitées. Il s'agit de le vouloir et la possibilité deviendra bientôt réalité."

Les élections au Club des Habitants

A l'assemblée générale annuelle du Club des Habitants, tenue récemment dans la salle des comités du Château Frontenac, à Québec, on a procédé à l'élection des officiers pour l'année 1946. Le Dr Emile Beaulieu a été maintenu à la présidence du Club. De même, le premier et le second vice-présidents, ainsi que le secrétaire-trésorier, MM. Jos. Boulanger, J.-H. Paré et Herménégilde Lavoie, ont été réélus dans leurs fonctions pour la nouvelle année d'activités.

Les membres du conseil d'administration, pour le prochain exercice, sont, outre le président réélu, le Dr Georges Maheux, le Dr Léonide Reid, et M. J.-O. Morin. Il a été proposé au cours de la réunion, que le Club fasse une propagande pour encourager la classification des produits maraichers et laitiers de la province.



Une scène familière du "temps des sucres" à Ste-Marguerite. M. Emile Montour verse l'eau d'éclaircissement de la cabane à sucre. On dit que les érables ont coulé cette année "comme dans l'ancien temps".

Saint-Bruno

(Lac-St-Jean)

Le 3 avril, séance de notre syndicat sous la présidence de M. Adolphe Claveau. Une quarantaine de membres sont présents de même que les six directeurs. On discute d'abord longuement de la coopérative d'électricité. La question donne lieu à des grandes complications. Le résultat semble un peu compromettant et donne lieu à de nombreuses critiques. Il semble admis qu'il serait difficile pour une coopérative d'opérer avantageusement pour la construction de lignes dans les réseaux isolés, divisés et moins avantageux. Mais le gouvernement refuse d'accorder la révocation des permis aux Compagnies, soit pour les réseaux établis et créés et partiellement organisés, ou pour les bouts de lignes à construire sur le même parcours, nuisant à l'établissement d'un plan d'ensemble bien conçu. Le syndicat a adopté plusieurs résolutions, entre autres, le maintien de l'heure solaire, une protestation contre la loi de fixation des prix des produits agricoles, en particulier le beurre.

Henri Bouchard, secrétaire

Ripon

(Papineau)

M. Arthur Lacombe présidait notre réunion du 4 mars. Une vingtaine de membres étaient présents. Notre cercle a décidé d'envoyer un délégué à Montebello pour étudier la question de l'impôt sur le revenu. Notre cercle s'oppose vigoureusement à l'entraînement militaire en temps de paix.

Rosaire Derouin, secrétaire.

Criblures...

(Suite de la page 2)

un rationnement rigoureux sur les denrées essentielles à la vie, pour expédier en vitesse au-delà des mers de quoi empêcher des centaines de milliers d'Européens de mourir de faim, voilà que le Danemark, qui a très peu souffert de la guerre, qui a des produits d'excellente qualité à exporter, qui veut les expédier sans délai aux populations affamées, ne peut pas le faire. Les tas de gens chargés de porter secours à l'Europe auraient-ils par hasard plus d'intérêt à profiter du transit des vivres de l'Amérique en Europe, via l'Angleterre, qu'à permettre au Danemark de nourrir sans délai ceux qui ont faim? C'est là un point qui exigerait des éclaircissements. S'il y a spéculation sur la famine, les responsables se rendent coupables du crime de lèse-humanité que le Pape a fustigé dans une de ses récentes allocutions.

B. BERUBE.

\$1.000 de plus

Votre ferme vaudra \$1,000 de plus si vous vous donnez la peine de l'embellir. Si la maison est faiblement peinte, si les bâtiments sont blanchis, si les arbres forment un joli décor, si les fleurs abondent à leur heure, si rien ne traîne aux environs, tout passant se croira devant un propriétaire cosmé. Portez l'embellissement à votre livre de comptabilité et ajoutez sans crainte \$1,000. — S'il était question de vente, la beauté, l'ordre et la propreté, formant la préface de vos champs, vous rapporteraient ce montant. Mais si votre ferme acquiert plus de valeur aux yeux de l'étranger et de l'acheteur éventuel, elle en acquiert aussi pour vous. Justement vous aimerez mieux votre habitation et votre terre si vous en faites un lieu où il est agréable de vivre. Votre ferme vaudra \$1,000 de plus pour tous et pour vous-mêmes si vous la tenez belle et l'enjolivez constamment.

D.R.

L'Union Catholique des Cultivateurs

- Président: M. ABEL MARION, Ste-Edwige.
- Aumônier général: R. P. LEON LEBEL, S.J.
- Vice-président: SAMUEL ADDETTE, Landrienne.
- Vice-président: HENRI-C. BOIS, St-Bruno.
- Secrétaire général: GERARD FILION, L.S.C.
- Directeur général de la Mutuelle-Vie: THURIDE BELZILE, L.S.C.



Nécrologie

L'Union catholique des cultivateurs et les cercles paroissiaux recommandent aux prières de leurs membres le repos de l'âme de

M. Hector Beaulieu, décédé à l'hôpital St-Joseph des Trois-Rivières à l'âge de 30 ans et inhumé le 30 mars dernier. Le défunt était un ancien membre de l'U.C.C. et le fils de M. Narcisse Beaulieu, membre actif du cercle de Ste-Marie de Blandford.

Mme Johnny McGagney, née Odile Lemieux, décédée à l'hôpital de Thetford les Mines le 27 février à l'âge de 48 ans. Son service et sa sépulture ont eu lieu à St-Julien de Wolfestown. Son époux est membre de l'U.C.C. et directeur du cercle de St-Julien depuis sa fondation, il y a sept ans.

Mme Beaudoin, décédée le 24 avril à St-Jacques-de-Montcalm, à l'âge de 76 ans. Elle était la mère de M. Donat Beaudoin, propagandiste de la Société Mutuelle d'Assurances générales de l'U.C.C. et secrétaire de la Mutuelle de Ste-Julienne-de-Montcalm.

M. Emile Ladouceur, époux de Délima Verdun, décédé le 24 avril dernier à St-Benoit, à l'âge de 78 ans. Il était le père de M. Conrad Ladouceur, membre actif du Syndicat de l'U.C.C. de St-Benoit depuis plusieurs années.

Aux familles éprouvées les membres de l'U.C.C. et la "Terre de Chez Nous" offrent leurs biens sincères sympathies.

MANUEL DE L'INVENTEUR
10¢
écrivez à
ALBERT FOURNIER
PROCEDEUR DE BREVETS D'INVENTION
934 STE CATHERINE ST. MONTREAL

J.-F. DIONNE

L.D.C.

COMPTABLE PUBLIC

1438, Ste-Edwige, Montréal.
Vérification municipale, scolaire,
commerciale et industrielle.

Tél: Clairval 5940

TEL: Plateau 4801

Jean-P. VERSCHOLDEN

AVOCAT

Roux et Verscholden
132, ouest, rue St-Jacques,
Chambre 903,
Montréal.



Souvent temps varie;
Bien fol est qui s'y fie...

On a dit cela à propos d'autre chose. Mais la température est variable, on le sait, et, en le soutenant, les pronostiqueurs ne se trompent jamais. On affirme que le soleil brille pour tout le monde et ce serait vrai si les nuages ne se mettaient dans son chemin. Sur un vaste territoire, il tombe en même temps, selon le lieu, de la neige, de la pluie et des rayons d'or. Dans les provinces maritimes, aux environs de Pâques, une formidable tempête de neige a tout désorganisé. Dans la région de Montréal, c'était, selon l'expression du baromètre, beau fixe. Dans le sud, le printemps a été vraiment extraordinaire et constant. Des pommes de terre ont été semées ici et là, et, dans certains cas, l'opération remonte aux derniers jours de mars. Les pommiers ont été prudents jusqu'ici. Ceux qui comptent sur les revenus des vergers espèrent être bientôt débarrassés de l'inquiétude des gelées meurtrières. Comme le mois de mai est maintenant écoulé, la récolte de pommes prend de la valeur en bourse.

Quel temps fera-t-il la semaine prochaine? Les almanachs le savent depuis longtemps et le disent:

L'ALMANACH BEAUCHEMIN

Les 5 et 6 mai, éclaircie;
Les 7, 8 et 9 mai, agréable;
Les 10, 11 et 12 mai, chaud, ondées locales.

LE MONDE RURAL

Du 5 au 8 mai, variable;
Du 9 au 11 mai, averses locales;
Le 12 mai, temps désagréable.

LA LUNE DE MAI

Nouvelle lune, le 1er mai, à 8 heures 16 a.m.
Premier quartier, le 3 mai, à 12 heures 13 a.m.
Pleine lune, le 15 mai, à 9 heures 53 p.m.
Dernier quartier, le 23 mai, à 11 heures 02 p.m.
Nouvelle lune, le 30 mai, à 3 heures 49 p.m.

Sid Farrar n'était pas riche: simple joueur dans un club de baseball. Il n'avait qu'un rêve: donner à sa fille unique une solide éducation musicale. Rêve presque irréalisable, à cause des ressources très limitées. Avec sa femme, il entreprit alors d'amasser les feuilles d'étain, après avoir obtenu la collaboration de nombreux amis. C'est ainsi que furent payées les premières leçons de chant de la grande cantatrice Geraldine Farrar.



Une bonne érablière sur une ferme, c'est une richesse! Quand les érables ne sont pas trop capricieux ou trop avares de leur sève, cela constitue un revenu d'appoint considérable en attendant la paye de beurrerie. Nous sommes ici à l'érablière des frères Montour, à Ste-Marguerite. C'est le moment de la cueillette de l'eau d'érable. M. Emile Montour et son neveu, André, s'acquittent de cette besogne avec leur entrain coutumier au moment où le photographe "saisit la scène sur le vif".

Plébiscite...

(Suite de la page 5)

tout de même curieux de constater que certaines grandes puissances s'appliquent tant à enlever la paille dans l'oeil du voisin, sans voir la poutre qui fausse leur propre vision. S'il y a un pays au monde où il faudrait tenir une enquête complète sur les atrocités qui s'y déroulent, c'est bien en Russie soviétique et dans les pays qu'elle tient sous un joug de fer. Naturellement, on jugerait l'intervention peu démocratique et inconvenante. Resterait à savoir si la Russie, qui prétend avoir le Paradis chez elle, se prêterait d'aussi bonne grâce que l'Espagne à ce que l'étranger vienne mettre son nez dans ses affaires.

Les horreurs de l'occupation russe

La radio du Vatican, sur la foi d'un témoin oculaire, a du reste confirmé la rumeur persistante des atrocités de la soldatesque soviétique dans les pays occupés. Elle a affirmé que, chaque semaine, 2,000 à 4,000 Allemands meurent dans des conditions horribles aux camps de concentration de la zone d'occupation russe en Allemagne. Dans toute cette zone, a déclaré le commentateur, les enfants souffrent et les femmes et jeunes filles sont odieusement outragées. La presse allemande ne peut raconter ces atrocités, a déclaré la radio vaticane, et seule l'Eglise peut faire entendre sa

voix dans le monde. La moitié est la zone russe a été complètement pillée. Il ne reste pas de semences pour les prochaines semailles, et il ne reste dans la région que 2 à 4 pour cent du bétail; des milliers d'enfants ont été privés d'enseignement depuis un an; ils végètent, sont sous-alimentés et sont brisés de corps et d'esprit. La tâche de l'Eglise n'a jamais été aussi grande qu'aujourd'hui dans l'est de l'Allemagne, conclut le commentateur.

Une lettre pastorale

Une lettre pastorale des évêques catholiques de l'ouest de l'Allemagne, dénonçant la politique d'occupation des Soviétiques, a été retirée dans la zone d'occupation des Etats-Unis, à la demande du gouvernement militaire qui a prétendu qu'elle pourrait causer du ressentiment, du malaise et peut-être des émeutes. Les Américains montrent des scrupules vraiment surprenants. Elle a été lue dans les églises de la zone britannique, parce que, dit le gouvernement militaire de cette zone, "il est impossible d'enfreindre la liberté de l'Eglise". Voilà où mène le beau régime soviétique tant de fois vanté par les Anglo-Américains. Et ce n'est probablement là qu'une petite partie de la vérité, car à en juger d'après ce qui se passe en Allemagne, il n'est pas difficile de deviner ce qui doit se passer également en Pologne, en Autriche, dans les Pays Baltes et balkaniques. Des matières à enquête, il y en aurait à profusion dans l'est de l'Europe avant d'aller en chercher en Espagne.

L'ACJC a fixé son objectif à \$10,000

MONTREAL (Spécial) — Afin de continuer son oeuvre d'éducation post-scolaire, l'A.C.J.C. lance une campagne de souscription avec un objectif de \$10,000. L'oeuvre de l'A.C.J.C. est connue depuis 42 ans. L'Association a aidé les jeunes à préparer leur vie, grâce aux cercles d'études qu'elle a organisés et maintenus. L'oeuvre de l'A.C.J.C. est de première importance: elle est un lien entre l'école et la vie.

L'A.C.J.C. inculque chez ses membres des principes solides basés sur la doctrine catholique. Ces principes immuables seront un guide pour le jeune homme. Lancé dans la vie, il saura affronter les obstacles avec plus de clairvoyance. De plus, grâce aux principes acquis, il saura demeurer ferme devant les doctrines subversives.

Le cercle d'études est en effet le moyen par excellence pour former et instruire les jeunes. Pour diriger leur étude le comité central publie un bulletin, des cercles: "Chantiers." Par la discussion et l'étude en commun, les membres apprennent à sérier leurs pensées et à former leur jugement.

Cette méthode a donné des résultats très probants. Depuis sa fondation en 1904, l'A.C.J.C. a fourni à la société de nombreux chefs de file et des compétences dans tous les domaines tant national, social qu'éducatif.

L'A.C.J.C. continue son oeuvre. Elle veut augmenter ses cadres, elle veut redonner à nos jeunes la même chance que leurs pères ont eue. C'est pour cette raison qu'elle s'adresse au public. Elle offre pour l'avenir une garantie solide: son passé et un présent riche de réalisations et de promesses.

C'est en souscrivant à la campagne de souscription de l'A.C.J.C. que nous lui permettons de continuer son oeuvre d'éducation post-scolaire, comme elle l'a fait depuis 42 ans. Les souscriptions peuvent être envoyées au secrétariat de l'A.C.J.C. — 840, rue Cherrier, Montréal 24.

Les besoins industriels de la Chine

MONTREAL (PC) — P. S. Kao, du ministère chinois des affaires économiques, qui fait actuellement une tournée des centres industriels du Canada et des Etats-Unis pour le Sino-International Economic Research Centre, Incorporated, de New-York, a déclaré aujourd'hui dans une entrevue que l'avenir de la Chine dépend de l'industrialisation et que, pour en venir là, elle doit pouvoir emprunter de grandes sommes d'argent ou établir des crédits à longue échéance.

M. Kao dit que dix milliards de dollars sont nécessaires pour mettre à exécution un plan d'industrialisation de cinq ans et il conclut qu'environ la moitié de cette somme doit être prélevée par des emprunts du gouvernement et l'entreprise privée conjointe.

M. Kao est parti pour les Trois-Rivières et Québec aujourd'hui. Il reviendra à Montréal avant de se rendre à Ottawa et à Toronto.

Les chevaux fondus travaillent plus fort

Fondez les longs poils d'hiver afin que vos chevaux soient prêts pour de longues journées de travail. Les chevaux non fondus se fatiguent à transpirer. Le soir, la couche de poils humides les refroidit, les empêche de se reposer, cause des maladies. Les chevaux fondus se reposent plus rapidement, sont prêts au travail de chaque journée.

TONDEUSE A MAIN STEWART

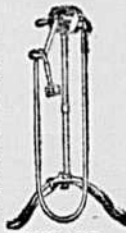
Tond les chevaux, les vaches, les chiens rapidement et facilement. Roulement sur coussinets-billes, doux, facile. Engrenages améliorés en acier dans une boîte à l'épreuve de la poussière. Lames en acier à couteaux gardent leur coupe longtemps. Une machine solide qui donne des années de bons services.

CLIPMASTER électrique STEWART. Si vous avez l'électricité, un seul homme sans aide peut tondre tous vos animaux à l'aide d'une CLIPMASTER électrique STEWART. Se branche aux prises de courant légères, 110-120 volts, CA ou CD. Autres voltages à prix légèrement plus élevés.

UNE PLUS GRANDE QUANTITE DE MEILLEURE LAINE

Un attachement pour tondre les moutons peut se fixer à l'une ou l'autre des machines ci-dessus. Coupe ras, également, ne laisse pas de côtes. Obtient plus de laine de chaque mouton. La laine coupée à la machine fait prime parce que les fibres sont d'égale longueur. Il est facile d'apprendre à tondre à la machine. Instructions simples expédiées avec chaque machine ou accessoire. Tondez vous-mêmes, sauvez de l'argent.

MACHINES A TONDRÉ STEWART. A main, électriques, à moteur — toutes solides, de longue durée, efficaces. Vendues par les agents locaux.



Ce qu'un cultivateur pense de l'école rurale

L'ECOLE RURALE

vue par un cultivateur

Par M. Alfred Bouchard

En vente au prix de 10 cents l'unité, plus 10% pour frais de port, au

SERVICE DE LIBRAIRIE DE L'U.C.C.

515, avenue Viger, Montréal 24



Songez-vous à VOS BÂTIMENTS?

Vous vous assurez une protection de tout repos quand vous posez une Toiture ESP "Tite-Lap" ou "Rib-Roll" ... la protection contre le feu et les intempéries que seul le métal peut donner. Et, de plus, elle est facile à poser et dure toute la vie.

La demande pour la Toiture Métallique ESP dépasse considérablement ce que nous pouvons fabriquer rapidement. Mais nous remplissons les commandes, à tour de rôle, dans l'ordre que nous les recevons. Afin de vous assurer une meilleure livraison, voyez votre marchand maintenant ... ou écrivez à notre succursale la plus proche.



Toiture Métallique • Armature en Acier pour Grange • Réservoirs Galvanisés • Ferronnerie pour Portes de Grange.

Fabriqués par:

Eastern Steel Products

PRESTON • TORONTO • MONTREAL

"Les plantes industrielles"

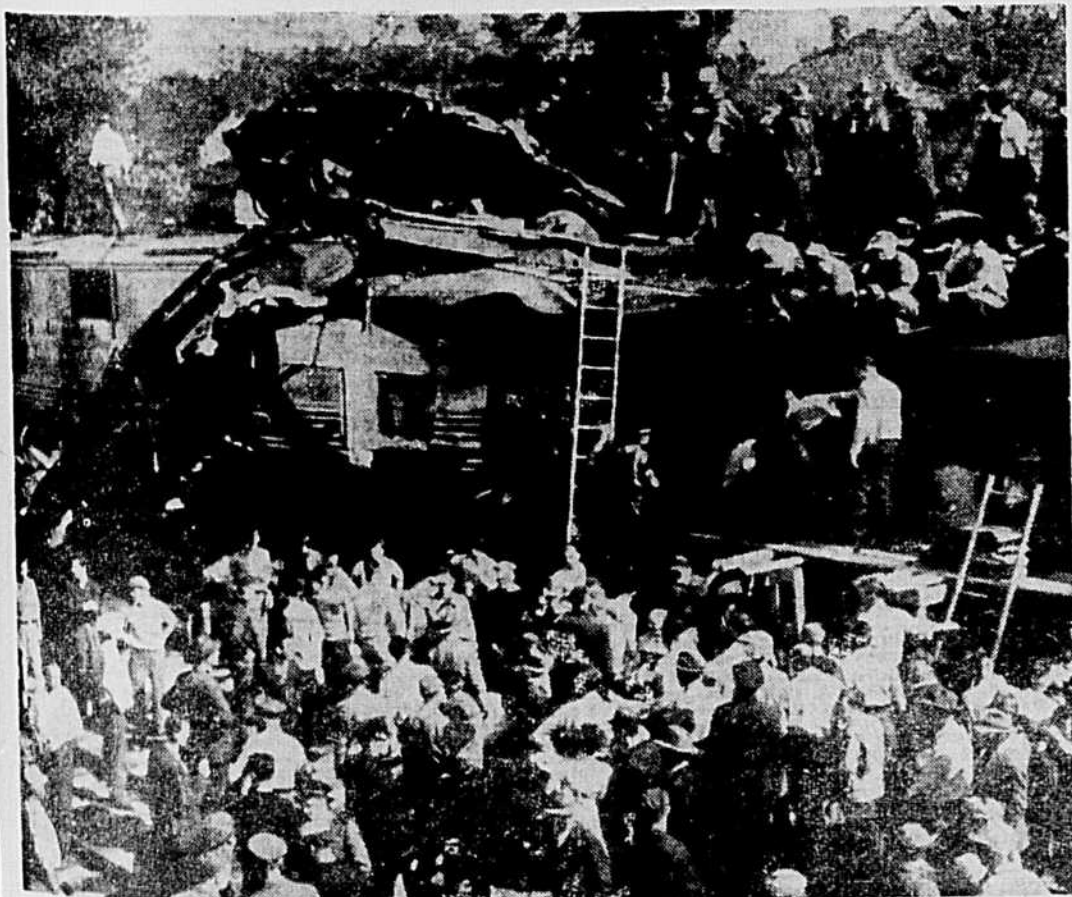
Le lin — La betterave à sucre — Le tabac

Un fort volume de 160 pages contenant toutes les leçons du dix-septième cours à domicile de l'U.C.C. Chacun de ces trois sujets d'actualité est traité par des experts. Cette brochure est un outil incomparable qui rendra de grands services à tous ceux qui se livrent à ces cultures dans la province de Québec. Elle est à portée de toutes les bourses puisqu'elle ne coûte que 25 cents l'unité, \$2.00 la douzaine; ajoutez dix pour cent pour frais de port et faites remise avec la commande au

SERVICE DE LIBRAIRIE DE L'U.C.C.

515, AVENUE VIGER

MONTREAL



•Au moins 43 personnes ont perdu la vie et plus de cent furent blessées quand l'"Exposition Flyer" de la compagnie des chemins de fer Burlington télescopa un autre train passager, à Naperville, Illinois. Les personnes que l'on voit sur la photo, sont à la recherche des victimes de l'accident ferroviaire, le pire dans l'histoire des chemins de fer.

LES PETITES ANNONCES

POUR VENDRE, ACHETER OU ECHANGER

Les annonces insérées dans cette section ont pour but de permettre aux cultivateurs et à leurs familles de vendre, d'acheter ou d'échanger tout ce qui peut leur être utile.

Tarif:— 5 cents le mot.
Minimum 20 mots.

ESCOMPTE de 20% pour cinq insertions consécutives du même texte.

Le TIRAGE de "LA TERRE DE CHEZ NOUS" DEPASSE MAINTENANT 70.000 COPIES

Indiquez clairement le nombre d'insertions que vous désirez.

Donnez bien votre nom et votre adresse au complet.

Les petites annonces sont strictement payables d'avance. Adressez-vous à: LA TERRE DE CHEZ NOUS, 515, avenue Viger, Montréal, Qué.

AIGUISAGE

REPARATIONS: lames, têtes, "clippers" d'animaux, barbières. Aiguillage 35c set meule d'émery, ou 75c à l'huile. Vendons lames, pièces, coupe-cornes bétail, charrois à neige, sleigh promenade, d'ouvrage. LA FERME HOLSTEIN FONTAINE, Pierreville, Qué.

AIGUISAGE: lames "clippers" vaches, barbières, etc., 35c. machine spéciale à l'huile. Rasoirs, ciseaux, hache-viande 25c. Satisfactions ou argent remis. Réparons têtes tondeuses. Vendons accessoires "clippers" manivelle ou électriques, coupe-cornes bétail, etc. L'USINE D'AIGUISAGE C. FONTAINE, Pierreville, Qué.

ANIMAUX A VENDRE

BEAU ET BON ETALON CANADIEN A VENDRE à de bonnes conditions. Ce cheval est doux, bien dressé, enregistré, classé B. S'adresser à: HONORIUS ROY, St-Victor, Beauce, P.Q.

BESTIAUX CANADIENS — Quelques taureaux classés, supérieur A et AA, aussi plusieurs génisses de un mois à deux ans. Très bons sujets d'élevage et d'exposition. S'adresser à: ERNEST SYLVESTRE, St-Hyacinthe, Rang St-Dominique.

DEUX TAUREAUX PUR SANG de race Jersey, âgés d'un an, ainsi que plusieurs vaches mâles et femelles de même race. CONRAD PRINCE, Sec. U.C.C., St-Wenceslas, Cte de Nicolet, P.Q.

COCHONS D'INDE — "Cobayes" de choix — prix raisonnables. Renseignements gratuits fournis avec chaque commande. C.H. TREMBLAY, 75 Quatrième rue, L'Amouille, Qué.

AYRSHIRE A VENDRE — veau mâle du printemps, mère qualifiée au livre d'Or, classée excellente et très bonne, veau d'un an, génisse d'un an. ULRIC DES-CHAMPS, Repentigny, P.Q.

ELEVEURS DE LAPINS, recevez-vous le bulletin mensuel "L'Amateur de lapins", seul magazine canadien français d'Amérique. Cinquante cents par année vous renseignent tous les mois sur cet élevage du jour. L'AMATEUR DE LAPINS ENR., 575 St-Louis, Joliette.

CHEVAUX CANADIENS, 2 étalons, classés, 1 noir 4 ans, classé A et l'autre rouge 4 ans, B, 2 juments, noire de quatre ans et rouge de 11 ans. ROMEO SYLVESTRE, St-Simon de Bagot, P.Q.

TAUREAU AYRSHIRE 13 mois, classé A, petit fils de Pride St-Méthode, aussi verrait Yorkshire, 8 mois classé XXX provenant de parents à l'engrègement supérieur. JEAN-PAUL LAGACE, St-Hyacinthe, R. 1, P.Q.

BOEUF PUR SANG de race Jersey, âgé de 1 1/2 an et 2 ans, ainsi que veau de l'année de même race, provenant de mère sélectionnée et père classé AA, aussi boeuf également pur sang, Holstein âgé de 3 1/2 ans, très doux et d'excellente lignée, prix raisonnable. S'adresser à: CHAS-EUG. MORIN, C.P. 306, East Angus, Cte de Compton.

TAUREAU HOLSTEIN 3 ANS, classé XX — très beau sujet pour élevage et exposition. Père XX mère "Excellente" 5 records, livre d'Or, dernier, 18,000 lbs. Aussi génisses enregistrées 1 mois à 1 an. JOSEPH TREMBLAY, Albanel, Roberval, P.Q.

CHIENS COLLIES, ADULTES, bons pour les vaches 16, 8 semaines, bruns ou noirs, mâles 36, femelles 33. Envoyez bon de poste. IVAN MOORE, Ayr, Ont.

ARBRES FRUITIERS

POMMIERS - PRUNIER - POIRIERS — Les meilleurs du pays. Les moins chers. Vignes à raisin, âge de production 40 ch. Tous les arbres et les arbustes d'ornementation à bas prix. Satisfactions assurées. Liste de prix gratis. PEPIERIE ARTHUR-V. GADBOIS, ROUGEMONT, P.Q. La plus ancienne et la plus grande de la province de Québec.

FRAMBOISIERS ROUGES très gros fruits 57c le cent. Fraisiers Sécateur Dunlop, 32.00 le cent — \$10. le mille. Fleurs vivaces 5 plants assortis \$1. ADRIEN GRAVEL, Ste-Geneviève, Cte de Jacques-Cartier.

A VENDRE

MATERIAUX DE CONSTRUCTION — à vendre — Papier à l'ambrosie. Imitation de briques en rouleau, papier à couverture et à l'ambrosie. Bardes d'asphalte. Prix et échantillons envoyés sur demande. A.L. GONVILLE, Charette, Cte de St-Maurice, P.Q.

POULAILLER MODERNE à deux étages sur base et ciment mesurant 100 x 20, fini papier brique et couverture toile. Capacité 1,000 poules. Élevage mesurant 55 x 15 capable 1,500 poussins. TERRAIN 350 x 1,400. Tous les accessoires. Assurances jusqu'en 1948. A un endroit le plus en vue de la paroisse de Néphtal. Vendez pour \$2,000. Adressez-vous à: ARTHUR PERRON, Néphtal, (Témiscamingue), P.Q.

A VENDRE

PATATES CERTIFIÉES — Plusieurs cents poches de patates certifiées "Montagnes Vertes" \$2.75 par 75 livres. S'adresser à: EDMOND BOIVIN, Martinville, P.Q.

ARRACHEUSE A LIN presque neuve de marque FORANO. EMILE BOUCHARD, Lacolle, Cte de St-Jean.

HERSES A VENDRE — Herse à ressorts sans levier 12-16 et 18 dents, 1 1/2" herse à traineau avec levier 17 et 21 dents, 1 1/2" — Pour plus de renseignements s'adresser à: JOSEPH-L. PICARD, Manufacturier, St-Pierre, Cte de Montmagny.

LENTILLES DE SEMENCES, noires, No 1. S'adresser à: RAUL LUSSIER, St-Philippe de Laprairie, P.Q. Tél: 618-4.

BICYCLETTES ET ACCESSOIRES — catalogue illustré gratis. Demandez votre exemplaire. Aussi pneus neufs et remis à neuf. PEERLESS BICYCLE, 195 P. Dundas St., West, Toronto.

ENGIN McCORMICK DEERING, 1 1/2 force, moteur de machine à laver, une herse à disques pour chevaux, râteau pour 1 cheval, réservoir de 500 gallons. GEORGES LACOSTE, St-Casimir, Cte de Rouville.

ATTENTION! "stand" et chaise de barbier à vendre. M. LEON CHARRON, 64 St-André, Terrebonne, P.Q.

MOULIN A SCIE A VENDRE et manufacture de portes et chassiss, complète, toutes machineries neuves, bâties à l'épreuve du feu. S'adresser à: M. Euclide Gauthier, St-Dominique, Le Cèdre, Cte de Soulanges.

"RIMS" ET PNEUS POUR TRACTEUR — Coupez vos vieilles roues d'acier et changez pour "rims" avec pneus. 17 images reliureuses et fantaisie à 30c, demandez 17 images et la circulaire de cadeaux gratis à: ALLEN NOUVEAUTES St-Zacharie, Qué.

BOUILLOIRE USAGÉE, 15 forces, 5 ans de service dans une buanderie-fragerie, bonnes conditions. SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE AGRICOLE de St-Nazaire, Cte de Bagot.

REFROIDISSEUR à lait automatique, Marque Curtis, 10 bidons, bonne condition. Aussi glacière d'acier, émaillée, blanche, bonne condition, pour maison ou restaurant, 16 pieds cubes. Téléphone 94 W 4. GEORGES LEMAY, St-Philippe d'Argenteuil, P.Q.

MOULIN A VENT, tout neuf, rose de 8 pieds, régulateur, pompe syphon trois pouces, \$168.50 aussi tour usage pour ce moulin, \$55. A. LAVALIERE, 6347 Blvd Lévesque, St-Vincent de Paul, Cte de Laval.

ATTELAGES DOUBLES NEUFS, deux traits 6 1/2 pieds, une sellette, une sangle \$10. Un set 6 grosses clefs "wrench" en acier blanc très fortes \$1. Coton cordé kaki en longueurs assorties, paquet de 20 à 25 verges, \$4.75. Manteaux légèrement usagés pour dames \$3, pour hommes \$5. "Coats" et gilets pour hommes \$2.50. Couches en flanellette 25 x 27 \$1.50 douz. Laine canadienne blanche, grise, \$1.50 la liv. L. GUILLEMETTE, négociant général, St-Célestin, Cte de Nicolet.

TRAPEURS — Prenez jusqu'à 5 fois plus de rat-musqués en employant ma merveilleuse drogue pour rat-musqué, que je vous enverrai pour le prix de \$2 la bouteille accompagnée des instructions. (Méthodes) Adressez à: LOUIS ROY, Estcourt, P.Q. (Je suis aussi acheteur au plus haut prix du marché de peaux de rat-musqué.)

MOULIN A BATTRE MOODY, soigneur automatique, en bonne condition — modèle 1943. S'adresser à: ARTHUR JETTE, St-Bruno, Cte de Chambly.

POTEAUX DE TELEPHONE A VENDRE — quantité 1200 de belle qualité, avis aux compagnies de téléphone — Aussi dix mille piquets de cèdre. S'adresser à: MAURICE-D. CAMPAGNA, C.P. 25, Arthabaska, P.Q.

2 SEMOIRS A GRAIN, MASSEY-HARRIS No 5, 13 disques, 1 avec boîte d'acier, presque neuf. Aussi jeunes chiens, Colles, géonais, 6 semaines. Venez voir. JOACHIM PROVOST, 3e rang, Boucherville.

DIVERS

PHONOGRAPHES CONSOLES 15 95 Véritable acajou ou chêne modèles consoles ayant coûté jusqu'à \$300 encastré neuf tous de bonnes marques chaque machine a un grand compartiment à disques ton clair complet avec 50 disques 12 1/2 disques des deux côtés et une boîte d'aiguilles \$8.95 Modèles cabinets \$11.95 Petits Orthophones divers marcs excepté Victor \$22.95 Toutes les machines si-dessus sont en bonne condition 3 non satisfait votre argent vous sera remboursé. Envoyez un bon de poste pour le tout ou \$3.00 à compte le soldé payable sur livraison. CANADIAN SEWING MACHINE COMPANY 117 Elm Street Toronto, Ont.

ATTENTION MARCHANDS — Nous sommes prêts à placer vos commandes pour l'automne pour laine fille 1-2 et 3 plis, toutes les couleurs, échantillons et prix sur demande. Écrivez: GOODZ BROS., Woolens, Ste-Sophie, Cte de Terrebonne.

DIVERS

ATTENTION CULTIVATEUR — j'ai encore en mains une bonne quantité de trayeuses Massey-Harris, chaudières acier, inoxydables, doubles et simples, électrique ou gasoline, que je peux vendre au prix d'avant la hausse, venez me voir ou écrivez à: GERARD LUPIN, Nicolet, P.Q.

MACHINES A COUDRE \$8.95. Nouvelles Williams ou Raymond modèles droits, avec 2 tiroirs \$8.95. Plus récents modèles \$11.95 Williams Raymond ou Elington avec tête tombante, 2 tiroirs, \$17.95. Modèles plus récents à 2 tiroirs \$20.95. Singer droites \$14.95. Singer à tête tombante avec 2 tiroirs, bobines rondes à longueurs au choix \$32.95. Pres récents \$39.00 \$42.00 \$50.00. Machines à pièces pour cordonniers \$38.00 \$42.00. Machines de tailleurs Singer \$26.95 \$32.95. Emballage en plus \$1.00. Toutes les machines si-dessus sont remises à neuf et sont garanties être dans le meilleur état de travail. Envoyez un bon de poste pour \$5.00 à compte le soldé payable sur livraison. CANADIAN SEWING MACHINE COMPANY 117 Elm Street Toronto, Ont.

AVEC VOS PEAUX DE BOEUF, chevaux, procurez-vous le cuir à harnais, robes. Écrivez à: J.-T. GALARNEAU, tanneur, St-Thimothé, P.Q.

VOUS POUVEZ FAIRE BEAUCOUP D'ARGENT

30% en argent ou de très belles primes données gratuitement. Vendez 17 images reliureuses et fantaisie à 30c, demandez 17 images et la circulaire de cadeaux gratis à: ALLEN NOUVEAUTES St-Zacharie, Qué.

TRAPPEUR, ATTENTION! Méthode garantie pour capturer des renards aux pièges l'automne ou l'hiver. C'est à vraie méthode pour le cultivateur. Envoyez timbre LOUIS BERUBE, St-Alexandre, Cte Kamouraska, P.Q.

POUX ET AUTRES PARASITES — LA LOTION FINALE, liquide parfumé et d'emploi commode, détruit instantanément tous les parasites et autres parasites du corps humain. Prix 40 sous poste payée. Pas de C.O.D. Pas de timbre. Écrivez: AGENCE NERVITAL, Case postale 3, Station Delorimier, Montréal.

MASCOUCHE, RANG LA PLAINE, vendra, échangera pour maison, 130 arpents 60 en bois, service, chauffage, bâtiments, maison instruments. LUDGER POISSON, 128 Mozart ouest, Montréal, P.Q.

ARC A SOUDER "MAGIC" 100 volts CA ou CD: soude, ramolli, coupe tous les métaux: facile à employer: tous les renseignements fournis. Complet avec dispositif d'électricité, les attachements pour la flamme et l'arc métallique, les carbonées, les tiges, le masque. Seulement \$19.95. Employez par la marine. Idéal pour usage sur la ferme. MAGIC WELDER Mfg. Co., 241 CE Canal Street, New York City.

OFFRE SPECIALE — Pour vous faire connaître la haute qualité de nos semences, nous vous offrons une collection de 10 gros paquets de 10c comprenant: Betteraves, blé d'inde, carotte, chou, concombre, fève, laitue, oignon, radis et tomates. Valeur de \$1.00 pour 65c seulement (poste payée). Écrivez-nous si vous êtes intéressés dans la vente de nos paquets.

LES SEMENCES LAVAL, 8671 Henri-Julien, Montréal

LES SEMENCES LAVAL
SONT SANS ÉGALES

EXTERMINATEURS

DERAT — Tue les rats et les souris — Inoffensif aux personnes, animaux, volailles: 50c dans les pharmacies, quincailleries ou chez DERPO LIMITED, Toronto, Ont.

HOMMES DEMANDES

COMMUNAUTÉ RELIGIEUSE DEMANDE FERMIER, CELIBATAIRE, pour ferme 42 arpents. Bon salaire. S'adresser à: CASIER 3, LA TERRE DE CHEZ NOUS, 515 ave. Viger, Montréal, P.Q.

POUR TRAVAIL GENERAL SUR FERME TOUT PRES DE MONTREAL, de préférence veuf ou célibataire, âgé de 30 à 55 ans, salaire: \$60 par mois, clair, nourri et logé, prière de s'adresser par lettre ou en personne à M. HECTOR CHARTRAND, 531 Blvd Prairies, Laval-des-Rapides.

POUR SOIN DE CHEVAUX ET entretien d'écurie tout près de Montréal, écurie moderne, travail régulier et permanent toute l'année. De préférence veuf ou célibataire, âgé de 30 à 55 ans. Salaire: \$70 par mois, clair, nourri et logé. Prière de s'adresser par lettre ou en personne à M. HECTOR CHARTRAND, 531 Blvd des Prairies, Laval des Rapides, P.Q.

MACHINES AGRICOLES

PELLES MECANQUES, "draglines", tracteurs diesel, moteurs diesel, générateurs diesel, niveleuses, broyeurs de pierre, outillages pour sable et gravier, outillages de chantier. Nous soumettons les prix pour livraison à votre station. Demandez notre bulletin LEVENTHAL & Co. MACHINERY DEALERS, Winnipeg, Man.

TRACTEUR ALLIS-CHALMERS C. sur crampons avec charrue, poulie, batteuse "Forano" moulange, usage 1 an, s'adresser à: ALBERT BERNIER, St-Remi de Tingwick, Cte d'Arthabaska, P.Q.

UNE CHARRUE A TRACTEUR International à deux versoirs, en bon état et bon marché. S'adresser à: VINCENT GAUTHIER, La Plaine, Cte de l'Assomption.

A VENDRE "GRAPPIER" pour tracteur Ford qui s'adapte en dehors des pneus. Nous avons quelques sets de herse (à disques) à tracteur 24 et 28 disques, neuves. GARAGE MacDUFF, Upton, Cte de Bagot.

TRACTEURS COCKSHUTT SUR PNEUS — tracteur Massey-Harris 101 junior, Massey-Harris 202 sur pneus 13 pouces — 1 Wallis sur roues fer — bon marché. Batteuse Moody No 7, neuve — Lieuse à blé d'inde presque neuve — Semoirs à disques — Moteurs à gasoline. Tous les accessoires compris avec tracteurs — pas de correspondance — venez voir. LUCIEN TETREAULT, St-Pie de Bagot, P.Q.

2 HERSES A DISQUES A TRACTEUR 24 et 14 disques McCormick Deering, 2 charrues Massey-Harris, neuves, à bon prix, semoir usagé, tracteur Autocrat, engin Dodge, en ordre \$250. Lieuse-batteuse à tracteur, McCormick Deering, \$650, ou à échanger pour batteuse. ROLAND VILLEMAIRE, St-Roch Ouest, Cte de l'Assomption. Téléphone Epiphanie 49-2-1.

TRACTEURS A VENDRE — 1 Ford, 1 McCormick, en bonne condition. S'adresser à: EDOUARD THERRIEN, St-Jovier, Québec.

POUSSINS

POULETTES EN CROISSANCE, deux, trois et quatre semaines — Races lourdes — 30c, 35c, 40c chacune. Races légères 35c, 38c et 42c chacune. CARLETON HATCHERY, Britannia Heights, Ont.

DES OISEAUX PRECOCES POUR LIVRAISON EN MAI — Assurez-vous le plus gros profit. Nos reproducteurs sont spécialement examinés et sélectionnés en vue de la viabilité. Viabilité 100% à 3 semaines et satisfaction garantie. Nous élevons 20,000 poulettes à 4 semaines à chaque mois. Sussex x Hamp, Hamp x Rock, Leghorn, Rock barrés, New Hampshire, Light Sussex, tous soumis au double test contre le pullorum et approuvés par le gouvernement — catalogue gratis. KETTERBORN POULTRY FARM, Milverton, Ont.

COCHETS ET POULETTES EN CROISSANCE — Cochets Hamp d'un jour et quelques Rock Barrés pour livraison en mai et juin. Poulettes Leghorn d'un mois pour livraison le 21 mai et plus tard. Poulettes de 4 semaines Hamp et Rock pour livraison en juin. Nous élevons 20,000 poulettes à 4 semaines chaque mois sur des parquets lavés tous les jours et sous la surveillance et le contrôle d'experts. Cochets Leghorn 1 sou chacun, toutes races approuvées par le gouvernement et soumis au double test et satisfaction 100% garantie. Pour catalogue gratis et les prix, écrivez à: KETTERBORN POULTRY FARM, Milverton, Ont.

EN AVEZ-VOUS SUFFISAMMENT? Nous voulons dire des poussins, pour satisfaire les marchés de l'automne et de l'hiver, pour les oeufs et la volaille. Vous aimerez sûrement que vos poussins vous donnent moins d'ouvrage dans le moment. Les poussins d'avril et mai peuvent aller dehors longtemps — ont les chaleurs d'été. Ils ne vous causent pas d'ennuis et ils commenceront à produire en temps pour les bons marchés. Poussins "approuvés" reproducteurs soumis à l'épreuve contre le pullorum. Demandez notre liste de prix et commandez bientôt. HILLSIDE POULTRY FARM, Ne Dundee, Ont.

VENTE SPECIALE de cochets en croissance de 2, 3, 4, 5 et 6 semaines, dans les races suivantes: Rock barrés, New Hampshire, Light Sussex, Light Sussex x New Hampshire, New Hampshire et Rock barrés, Light Sussex x Rock barrés. Demandez notre liste de prix immédiatement. Le nombre est limité. TWEDDIE CHICK HATCHERIES LIMITED, Fergus, Ont.

NOUS POUVONS REMPLIR LES COMMANDES pour mai et juin si elles nous sont adressées immédiatement. Ne regrettez pas de ne pas avoir commandé plus tôt. Beaucoup d'agriculteurs augmentent leur troupeau à l'aide de ces poussins afin de s'assurer qu'ils pourront vendre sur tous les marchés. Grand choix de races pures telles que N. B. x B. R., N. H., B. R. L. S. x N. H. Si vous désirez des poussins de mai-juin, commandez immédiatement. BRAY HATCHERY, 51 Depot St., Sherbrooke, P.Q.

LES POUSSINS TOP NOTCH couvent de gros profits. Commencez votre troupeau à l'aide de poussins TOP NOTCH et jouissez de meilleurs bénéfices sur les marchés domestiques et étrangers. Des milliers d'œufs doivent aller nourrir un monde affamé en Europe. La viande de volaille fera prime. Un début hâtif signifie que vous serez prêt en temps pour les meilleurs prix. Demandez aujourd'hui par écrit le catalogue gratis TOP NOTCH et vous verrez ce que les poussins Top Notch peuvent faire pour vous. Souvenez-vous que TOP NOTCH donne un rabais généreux sur les poussins livrés en mai. Aussi poussins en croissance de deux et trois semaines et poulettes plus âgées. TOP NOTCH CHICKERIES, Guelph, Ont.

SI CE SONT DES TWEDDIE, ce sont des poussins vigoureux! Le nom TWEDDIE est votre garantie de poussins fameux... parce que les poussins TWEDDIE sont reconnus pour leur viabilité et leur productivité. Ils sont soigneusement sélectionnés avant d'être expédiés de sorte que vous ne recevez que les meilleurs du troupeau. Fort escompte accordé pour livraison en mai. Demandez notre catalogue de notre liste de prix gratis, aussi poussins en croissance de deux et trois semaines et poulettes plus âgées. TWEDDIE CHICK HATCHERIES LIMITED, Fergus, Ontario.

PEINTURE GARANTIE

\$2.00 LE GALLON ET PLUS
TRANSPORT PAYE
DEMANDEZ LISTE DE PRIX ET CARTE DE COULEURS
ECONOMIC PAINT CO.
1283 F WOLFE - MONTREAL 24

POUSSINS

COMMANDEZ IMMEDIATEMENT vos poussins d'un jour pour livraison en mai et juin. Races pour mai: Leghorn, Hampshire, Leghorn et Leghorn x Rock. Toutes races en juin. Tous nos reproducteurs sont bécassés par le gouvernement et soumis au test contre les deux variétés de pullorum. Demandez notre catalogue descriptif en français. MONKTON POULTRY FARMS, Monkton, Ont.

PROPRIETES DEMANDEES

POUR VENDRE VITE, comptant, bon montant disponible. Toutes propriétés à Montréal. S'adresser à: 1700, RUE GILFORD, Montréal, P.Q. Tél. FA. 2612.

PHOTOGRAPHIES

AUX PHOTOGRAPHES AMATEURS FILMS développés gratuitement, impressions toutes grandeurs 3 cts. GRATIS agrandissement carte postale avec commande de 24 cts — Commande payable à l'avance — ajoutez 3 cts frais postaux. JEAN ST-JACQUES, case 142, station Delorimier, Montréal.

ROULEAUX DE FILMS développés et imprimés avec agrandissement 5 x 7 GRATIS. 25 cents. N'importe quelle grandeur. Impressions 8 pour 25 cents avec agrandissement gratis. Ajoutez 64 cents pour maille et tasse. SERVICE DE PHOTOGRAPHIE COMMERCIALE. Dépôt T. Outremont, P. Q.

REMEDES

SOUFFREZ-VOUS DE HERNIE? Notre méthode perfectionnée vous procurera soulagement et confort. Pas d'opération ni de bandage ni de jantes d'acier. Ecrivez à SMITH MANUFACTURING CO. Dept 206 Preston Ont.

PILULES MATERNELLES



CES PILULES aident à augmenter la sécrétion du lait permettant ainsi à la mère de nourrir son enfant aussi longtemps qu'elle le veut sans avoir des troubles pédiatriques. Les pilules maternelles sont efficaces dans les cas de dysménorrhée, règles douloureuses, trop abondantes ou trop fréquentes chez les femmes et jeunes filles. Elles composent d'extraits de glandes mammaires, etc. ces bonnes pilules favorisent le développement du buste et son perfectionnement chez la femme et la jeune fille. Demandez à votre médecin de vous prescrire les 100 Pilules Maternelles, ou envoyez \$2 en mandat-poste au Dr JOS. COMTOIS, A.B. St-Barthelemy, P. Q.

VOUS AUSSI, comme des centaines d'autres, pouvez guérir l'eczéma, les boutons, les cloques, rapidement à l'aide du "KLEEREX". 50c — \$1.00 (medium et concentré). Chez tous les pharmaciens ou payé d'avance de MALTBY BROS. LTD., Dept 17, Toronto 10, Ont.

PRISES PIDARD Nouvelle et merveilleuse préparation contre la maladie du souffle des chevaux. Quelle que soit la gravité ou l'ancienneté du cas, satisfaction garantie. Par poste \$1 important de spécifier approximativement l'âge et le poids de votre cheval. Adressez-vous à: THOS-LE GIRARD, spécialiste des troubles respiratoires St-Félicien comte Roberval.

TERRES A VENDRE

FERME, 300 ARPENTS, 10 arpents de l'église et gare. Vain des fructifères, 56 vaches, 3 chevaux et autres animaux. Roulant complet. Cause de vente: vieillesse. Pour renseignements venez voir: ADOLPHE ROY, Abercorn, Cte de Brôme, P.Q.

BELLE TERRE A VENDRE, 100 ACRES, 26 en culture, 10 en pâturage, 7 en abatis, bon puits, bonne bâtisse avec ou sans roulant, prix raisonnable. Pour plus de détails, adressez à: JULIEN CHAMPAGNE, Ste-Hélène de Mansebourg, (Abitibi), P.Q.

96 ARPENTS, 1 mille du village. S'adresser à: L.-PHILIPPE LANGEVIN, Verchères.

GRAINES D'ARLEN

Nos graines de légumes et de fleurs de qualité insurpassable vous assurent un plus beau jardin cette année. Tous nos paquets sont à 10c. Comme spécialité nous donnons 6 paquets au choix pour \$5.00. 12 pour \$1.00 et 25 pour \$2.00. Poste payé. Choisissez ce qu'il vous faut et commandez dès aujourd'hui pendant que notre assortiment est complet. Demandez notre liste de prix pour les semences à la poste. Adressez bien. Le JARDIN FAMILIAL ENR. L'Abord-à-Plouffe, Qué.

Les petites annonces...

TERRES A VENDRE

FERME, 150 ARPENTS, SITUÉE 20 ARPENTS DU VILLAGE, bonne terre, 30 arpents bois. Maison toutes commodités, pentes bois. Maisons modernes, planchers en ciment, bûches modernes, planchers en ciment, moulin à vent fournissant l'eau dans toutes les bûches, eau douce, bonne récolte de foin. Chemin ouvert l'hiver pour la machine. Vendra cause vieillesse et maladie. Agréable surprise pour prompt acheteur. S'adresser à M. FERRIER LEMIEUX, St-Jude, Cte de St-Hyacinthe, P.Q.

TERRE A 30 MILLES DE MONTREAL, 1 1/2 mille de la gare, 309 arpents, 12 x 25, 14 mille au centre, terre à jardinage, maison 25 x 27, deux granges 32 x 90, silos, étable, remise, boutique, garage 3 places, hangar, porcherie, laiterie, glacière, poulailler, capacité 800, eau, aqueduc naturel, électricité partout, toilette, téléphone, poste rurale. S'adresser à PHILIPPE PICHE, St-Paul de Joliette. Tél. 16 x 15.

A STE-MONIQUE, COMTE DES DEUX-MONTAGNES, à 5 milles de St-Jérôme, bonne terre à vendre, 75 arpents, toute cultivable, terre grise, terrain planche, chemin gravé, bonne maison, remise, étable et grange, en très bonne condition, électricité, avec tout le "stock", chevaux, vaches et toutes les machines agricoles. S'adresser à: CHS-ED. LEONARD, Ste-Monique, Cte des Deux-Montagnes. Tél. 912-R2.

FERME DE 138 ARPENTS avec 200 pommiers, 650 érablières, bonnes bûches, étable, pour 40 animaux attachés, avec eau devant eux, bonne terre pour toutes cultures. S'adresser à: EDMOND POIRIER, paroisse Ste-Cécile, (1 1/2 mille de Valleyfield), comté de Beauharnois, P.Q., Rang Ste-Marie.

CANTONS DE L'EST ET VALLEE DU RICHELIEU. — Lots de bois et terres à vendre. Petites et grandes, avec ou sans roulement, plusieurs avec "Crédit agricole", élevage, culture maraîchère. Erablières, vergers, poulaillers, Frelighsburg, Sutton, Cowansville, Farnham, Bedford, St-Jean. Prix: \$3,000 à \$15,000. Cause fréquente vente: propriétaires sans enfants. Organisation, comptabilité, gérance de fermes. PAUL GINGRAS, agronome, Frelighsburg, (Missisquoi), Que. Tél. Dunham 10 sonnez 5.

1 BELLES TERRES FRANCHES — chacune de 60 arpents — bonnes bûches, maison en brique, eau partout, toutes commodités, système de chauffage à l'eau chaude — 1 mille du village, 15 arpents de la gare. S'adresser à: ALPHA CHICONE, St-Simon de Bagot, P.Q.

1 TERRES A VENDRE, 60 arpents chacune, en culture, 2 sont bûches, bois de chauffage, eau courante, électricité, à 1 mille du village — 3 arpents de l'école. Vendra à cause de maladie. RENE MATHIEU, Aston Junction, Cte de Nicolet.

225 ARPENTS DONT 75 EN BOIS, érablières, reste pour grain, foin, jardinage, bon roulement, bûches et maison moderne, eau chaude, toilette, bain, électricité, téléphone. S'adresser à: Mme AZARIE MARTINEAU, St-Thomas, Cte de Joliette.

TERRE DE 190 ARPENTS — 2 milles du village Ste-Brigitte, des Saults, assez de bois pour le besoin de la ferme, 3 milles de la station et logement pour 30 vaches, très bonne maison. S'adresser à: M. ANTONIO COTE, La Baie du Fève, Cte d'Yamaska.

ANNONCES COLLECTIVES

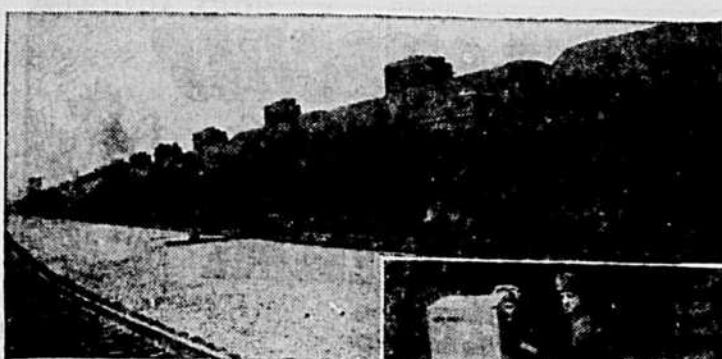
CHERCHER-VOUS UNE TERRE? Si oui, il y en a de toutes sortes et à bonnes conditions à vendre dans les comtés de: Arthabaska, Drummond, Yamaska et Nicolet. Evitez les agents intermédiaires, en vous adressant: BUREAU DIOCESAIN DE L'U.C.C., Nicolet, Cte de Nicolet.

TERRE A VENDRE 3 arpents sur 28, toute en culture, terre forte et en bon ordre. Grange — étable neuve, 33 x 126 pieds. — Boutique, grainerie, porcherie, poulailler, remise à bois, à machine et à voitures, deux bons puits, 15 bêtes à cornes, 4 chevaux, 16 moutons, 1 truie portière, aussi terre à bois 2 x 28 arpents attenante à la première. Vendrait avec ou sans roulement. CONRAD PRINCE, sec. U.C.C. St-Wenceslas, Cte de Nicolet.

Nouvelle table...

(Suite de la première)

leur bois aux compagnies ou aux marchands de bois. Il a déjà été démontré qu'elle donne un moyen de 16.70 pieds de plus par mille pieds, pour les bois mous et les bois francs, que la table de mesurage en pieds cubes. Nous avons déjà publié cette table au complet. Ceux que la chose intéresse et qui en désireraient une copie peuvent s'adresser au ministère des Terres et Forêts, Service du mesurage du bois, Québec. Elle leur rendra de grands services à l'occasion.



C'était un secret de guerre. Il peut être aujourd'hui révélé. Aux heures graves du conflit, alors que les sous-marins allemands désorganisaient efficacement le transport sur l'Atlantique, une nouvelle voie de communication fut créée entre le Canada et le Royaume-Uni. Assez peu utilisé auparavant, le port de Churchill sur la Baie d'Hudson devint un point important sur les cartes militaires et maritimes. C'est, comme on le sait, le point le plus au nord sur le réseau du Canadien National: 1,000 milles de Winnipeg. Des bases aériennes furent établies en cette dernière ville, à Le Pas, à Churchill, à l'île Southampton, à l'embouchure de la Baie d'Hudson, à Frobisher Bay, dans la terre de Baffin, au Groenland et en Islande. Le Canadien National transportait les approvisionnements jusqu'à Churchill et les avions continuaient la besogne à partir de ce point. Une nouvelle route aérienne était créée dont la paix se souviendra.

"Agriculture"

Le dernier numéro de la revue "Agriculture" nous est arrivé. Il nous apporte une série d'articles dont un bon nombre sont d'un intérêt immédiat pour les cultivateurs de chez nous. Quelques-uns s'adressent d'une façon toute particulière aux coopérateurs.

Nous reproduisons ci-dessous le sommaire de ce dernier numéro, et nous suggérons aux coopérateurs agricoles qui le peuvent vent d'abonner leurs gérants à cette revue.

Sommaire du numéro de mars 1946

Historique de la betterave à sucre dans le Québec (1874-1946). — Pour un Institut de recherche sur le lin. — Pourquoi une filature coopérative pour nos étoupes? — La déshydratation. — La distribution écologique des productions horticoles commerciales aux Etats-Unis et au Canada (III).

— Notes de géozootechnie: La poule domestique. — Nouvelles machines agricoles. — L'agriculture au Pérou. — L'alliance de l'homme et de la terre. — En marge du rapport de la Commission Royale d'enquête sur la taxation des coopératives. — La résistance contre la famine en France.

Rôle de...

(Suite de la page 5)

nurie des vivres dans le monde et au pays même les ferait plutôt hausser, s'il n'y avait le plafond établi par la Commission des prix. Eventuellement, toutefois, il sera nécessaire de faire jouer les rouages du nouvel organisme, car les cultivateurs sont bien décidés à exiger que, sous prétexte d'abondance, les prix ne descendent à leur niveau d'avant-guerre. L'Office de soutien aura à sa disposition un montant global de \$200 millions pour maintenir les prix à un niveau raisonnable.



Les érablières, comme toutes autres choses, se modernisent elles aussi. Les frères Montour, de Ste-Marguerite, qui exploitent une érablière qui date de plusieurs générations ont cependant tenu à conserver précieusement, comme des reliques du passé, les "outils d'antan" parmi lesquels on remarque le vieux chaudron de fonte, le vieux banc, le vieux baquet et le vieux moule à "sucre du pays". C'est ce qui s'appelle avoir le culte des "vieilles choses de chez nous".

Valeur de la terre arable

En 1945, la valeur moyenne de la terre arable occupée au Canada était de \$30 par acre, la même qu'en 1944. C'est la première fois depuis que cette valeur n'a pas enregistré d'augmentation sur l'année précédente. Il y a eu cependant augmentation dans six provinces du Dominion, mais elles ont été contrebalancées par des diminutions dans l'Ontario et le Québec. Comme une grande partie de la terre arable au Canada se trouve dans ces deux provinces, la moyenne pour le Dominion est restée la même qu'en 1944.

Voici la valeur actuelle par acre et par province (avec les chiffres de 1944 indiqués entre parenthèses): — île du Prince-Edouard, \$43 (\$41); Nouvelle-Ecosse, \$41 (\$41); Nouveau-Brunswick, \$42 (\$40); Québec, \$57 (\$58); Ontario \$57 (\$58); Manitoba, \$21 (\$20) Saskatchewan, \$18 (\$17); Alberta, \$20 (\$19); Colombie Britannique, \$67 (\$64).

Ce n'est pas de la semence

Il s'importe des quantités considérables de pommes de terre des Etats-Unis au Canada, étiquetées "Semence de guerre approuvée" ou "Pommes de terre de semence — non certifiées". Le ministère fédéral de l'Agriculture déclare que ces pommes de terre ne sont pas qualifiées pour l'emploi comme semence au Canada et la vente en est interdite par la Loi des insectes destructeurs et autres fléaux du Canada.

Le ministère a fait remarquer que les règlements de la Commission des prix et du commerce en temps de guerre stipulent que les pommes de terre importées en question doivent être vendues à un prix ne dépassant pas le niveau maximum pour les pommes de terre de table et il insiste en outre, sur le fait qu'elles ne devraient pas être employées comme semence au Canada. Le ministère dit également que les seules pommes de terre importées des Etats-Unis qui se conforment aux règlements applicables aux pommes de terre de semence sont celles qui sont certifiées par une agence de certification de l'Etat ou une autre agence officielle.

Chant et musique

pour toute circonstance

Quelques pièces populaires de chez nous dont le chantre et le musicien ont un constant besoin. — Au prix marqué, l'accompagnement étant inclus, c'est, en chaque cas, une aubaine. — Consultez cette liste et choisissez!

POUR PIANO

Albert Valse, (A. Boiscclair) \$0.25
Lionel Valse, (Viola Dupuis) \$0.25
Viola Valse, (A. Boiscclair) \$0.25
Valse Lancier, (J.-B. Lafrenière) \$0.25
Edouard Valse, (A. Boiscclair) \$0.25
René Valse, (A. Boiscclair) \$0.40
Gavotte et Musette, (G.-E. Tanguay) \$0.25

PIANO MARCHE

Espérons, marche, (Anna Boiscclair) \$0.40
Marche des vainqueurs, (E.-J. Dupuis) \$0.40

PIANO DUOS

Rose et Blanche, (E. Sengel) \$0.35

CHANSONS POPULAIRES

Le Berger du Tyrol, (Ch. Tanguay) \$0.25
Les Quatre rubans, (Ch. Tanguay) \$0.25
Valse des Lilas, (Milo) \$0.25
Noël du Laboureur, (G. Vargues) \$0.25
Les Trois couleurs, (Tanguay) \$0.25

CHANTS PATRIOTIQUES

O Canada, (Lavallée) \$0.25
Aux Petits Ontariens, (Giguère) \$0.25
Le Petit Crucifié, (A. H. S...) \$0.25
O Canada, Ma Patrie, (Christie) \$0.25
Marche des Canadiens français, (Miro) \$0.25

MUSIQUE RELIGIEUSE

Ave Maria, (A.-J. Hamel) \$0.25
Ave Maria, (Benoît Verdict) \$0.25
Ave Maria, (C.-O. Sénécal) \$0.40
Ave verum, (Ténot) (A.-J. Hamel) \$0.25
O Salutaris, (Tanguay) \$0.25
O Salutaris, (Arthur Letondet) \$0.25
Marche Pontificale, (H. Miro) \$0.25
(pour orgue seulement) \$0.35

POUR SERVICE FUNEBRE

Au Ciel! Au Revoir! (L. Daveluy) \$0.25
Lacrimosa Dies Illa, (L. Daveluy) \$0.25
Marche Funèbre, (Agostini) \$0.25

POUR NOEL

Quatre Cantiques de Noël \$1.50

MARIAGE

Cantique de Mariage, (Franchère) \$0.35
Cantique de Mariage, (B. Verdict) \$0.50

CHANTS MILITAIRES PATRIOTIQUES

Le Dernier Noël du Soldat Canadien, (J. Paradis) \$0.25
Mon Beau Soldat est de retour, (J. Paradis) \$0.25
La Marche de la Victoire, (G. Nurnberger) \$0.25

Les commandes sont payables d'avance. Prière de payer par mandat ou bon de poste. Nous n'acceptons pas les commandes C.O.D. — Pour toute commande de \$1.00, les frais d'expédition sont à nos charges.

L'AGENCE TOUT-SERVICE

Case 16, Station T
Montréal, P.Q.

À remplir au bon moment

Secrétariat général de l'U.C.C.,
515, avenue Viger, Montréal, P.Q.

Je vous adresse avec plaisir la somme de trois dollars en paiement de ma contribution à l'U.C.C. et de mon abonnement à la "Terre de Chez Nous".

Nom
Paroisse
Bureau de Poste
Comté

Faites remise par bon de poste ou par chèque.

NOTE: L'abonnement à la "Terre de chez Nous" seulement est de \$1.00 par année et de \$2.50 pour 3 ans.



Prix du beurre et du fromage

Prix de remise-Succursales de Montréal et Québec

BEURRE FRAIS

Semaine finissant le 22 avril 1946 inclusivement

No 1 pasteurisé	39 ³ / ₄ c
No 2 pasteurisé	38 ³ / ₄ c
No 3 pasteurisé	37 ³ / ₄ c

FROMAGE

Semaine finissant le 23 avril 1946 inclusivement

BLANC

No 1	22c
No 2	21 ¹ / ₂ c
No 3	21c

COLORE

No 1	22 1/16c
No 2	21 9/16c
No 3	21 1/16c

F.A.B. Point d'expédition de la fabrique

N.B. — Ces prix sont nets, les frais de vente et d'entreposage ayant été déduits.

Commentaires de la semaine

BEURRE

La semaine dernière, ce marché a été ferme et les cotes se sont maintenues au plafond fixé par la Commission des Prix et du Commerce en temps de guerre.

Lundi matin, le 29 avril, le beurre No 1 pasteurisé, au gros, était coté à 40c la livre.

FROMAGE

Une ordonnance du 22 novembre 1945, de l'Office des Produits Laitiers, permet la vente du fromage du type CHEDDAR sur le marché d'exportation.

Les prix de vente et les prix de remise aux producteurs doivent être conformes à l'ordonnance No. 1591 de l'Administrateur des Produits Laitiers.

VOLAILLES VIVANTES

Poulet à rôtir:

Les arrivages sont très limités. La demande est active et les prix sont fermes.

Poules:

Les arrivages sont peu abondants. La demande est bonne et les prix sont stables.

Poulets à griller:

Les arrivages sont presque nuls. La demande est active et les prix sont fermes.

VOLAILLES ABATTUES

Poules, Poulets, Dindes, Oies:

Les arrivages sont régulièrement absorbés et les prix sont fermes.

MONTREAL ET QUEBEC

Oeufs:

Les arrivages excèdent les besoins domestiques. L'exportation du surplus disponible contribue toutefois à la stabilité des prix.

COOPERATIVE FEDEREE DE QUEBEC

J.-E. Lussier.

Le programme de travaux du C.P.R.

La compagnie du Pacifique Canadien dépensera dans l'Est du Canada au cours de l'année courante la somme de \$15,750,000 pour la mise à exécution d'un vaste programme de travaux destinés à améliorer ses propriétés, son matériel, ainsi que pour la construction de nouveaux immeubles. C'est ce que vient d'annoncer M. E.-D. Cotterell, vice-président des lignes de l'Est de cette compagnie. De cette somme, \$3,000,000 serviront à effectuer des travaux et améliorations sur les lignes se rattachant à Montréal.



Le marché des animaux vivants

Prix des pores abattus

A—	20.00—20.25
B1—	19.60
B2 et B3—	19.35
C—	18.35
D—	18.10
Légers	18.10
Lourds	17.00—18.00
Extra lourds	17.00—18.00
(196 et 215 lbs)	
Extra lourds	17.00—18.00
216 et plus.	
Blessés (à leur valeur)	
Demi castrats	15.35
Truies	17.00—18.00
Verrat châtré	9.00—10.00

Les octrois du gouvernement fédéral au montant de \$2 sur les A et de \$1 sur les B1 sont payés par mandats attachés aux certificats de classification.

A la Coopérative canadienne du Bétail, 316, rue Bridge, Montréal (Lundi, le 29 avril 1946)

Veaux de lait

Choix	14.50—15.00
Bons	13.50—14.00
Moyens	12.00—13.00
Communs	10.00—11.00
Veaux de lait	9.00—11.00
Veaux soignés au seau	9.00—11.00

Vaches

Choix (Type à boucherie)	9.25—10.25
Bons	9.00—9.50
Moyennes	8.00—8.50
Communes	6.50—7.50
Très communes	5.00—6.00

Moutons

Bons	8.00—9.00
Communs	4.00—5.00

Agneaux

Agneaux du printemps • 40 livres et plus 7.00—9.00

Taures

(Type à boucherie)

Choix	11.00—11.50
Bonnes	10.00—10.50
Moyennes	8.00—8.50
Communes	7.00—8.00

Taureaux

(Type à boucherie)

Choix	10.50—11.00
Bons	9.50—10.00
Moyens	8.50—9.00
Communs	7.00—7.50

Bouvillons

Choix	12.50—13.00
Bons	12.00—12.50
Moyens	11.00—11.50
Communs	8.50—10.00

Le marché des produits avicoles

Poulets vivants "à griller"

"toutes couleurs"

A—1 ¹ / ₄ lb. jusqu'à 3 lbs	26c
B—1 ¹ / ₄ lb. jusqu'à 3 lbs	25c
C—1 ¹ / ₄ lb. jusqu'à 3 lbs	24c

Poulets vivants "à rôtir"

"Rouges et blancs"

A—	28c
B—	27c
C—	26c

Poulets vivants "à rôtir"

"Gris"

A—	28c
B—	27c
C—	26c

POULETS ABATTUS

"Engraissés au lait"

Spécial—	36c
A—	35c
B—	33c

Poulets abattus

"Engraissés au lait"

Spécial—	34c
A—	33c
B—	31c
C—	28c

Poulets à griller "Abattus"

"Engraissés au lait"

A—	35c
B—	33c

Poulets à griller "Abattus"

"Sélectionnés"

A—	33c
B—	31c
C—	28c

A Montréal, 130 est,

rue St-Paul

(Semaine finissant le 25 avril)

PRIX NETS — F.A.B. — Montréal

Poules abattues

A—	28 ¹ / ₂ c
B—	26 ¹ / ₂ c
C—	23 ¹ / ₂ c

Poulets abattus

"Engraissés au lait"

Spécial—	36c
A—	35c
B—	33c

Oies abattues

"Avec la tête et les pattes"

A—	26c
B—	24c
C—	20c

Poules vivantes

Toutes races, sauf "Leghorn"

A—	23 ¹ / ₂ c
B—	22 ¹ / ₂ c
C—	21 ¹ / ₂ c

Race "Leghorn"

A—	21 ¹ / ₂ c
B—	18 ¹ / ₂ c
C—	17 ¹ / ₂ c

N.B.—Les oiseaux de pesantier moindre et de mauvaise qualité qui n'entrent dans aucune des catégories indiquées seront payés aux prix qu'il nous sera possible d'obtenir.

Jeunes dindes vivantes

A—	31c
B—	29c
C—	26c

Jeunes dindes abattues

A—	38c
B—	36c
C—	33c

Dindes vivantes

Vieux mâles	Vieilles femelles
A— 27c	A— 31c
B— 25c	B— 29c
C— 24c	C— 26c
Coqs vivants	16c

Lapins vivants

5 lbs et plus 19c

Oeufs non classés

Prix nets — F.A.B. Montréal

Caisses retournées

A— (Gros)	32c
A— (Moyens)	30c
B—	25 ¹ / ₂ c
A— (Poulettes)	25 ¹ / ₂ c
C—	23c

Les produits de la basse-cour

Oeufs non classés

Prix nets FAB Québec

Caisses retournées

A— (Gros)	31 ¹ / ₂ c
A— (Moyens)	29 ¹ / ₂ c
B—	26c
A— (Poulettes)	25 ¹ / ₂ c
C—	22 ¹ / ₂ c

Poulets abattus sélectionnés

A—	33c
B—	31c
C—	28c

Poulets à griller — abattus

"Engraissés au lait"

A—	37c
B—	35c

A Québec,

38-34, Marché Champlain

(Semaine finissant le 25 avril)

PRIX NETS — F.A.B. — Québec

Poulets abattus

"Engraissés au lait"

A—	35c
B—	33c

Poules abattues

A—	28c
B—	26c
C—	23c

Poulets à griller — abattus

"Sélectionnés"

A—	35c
B—	33c
C—	30c

Vieux coqs abattus

A—	22c
B—	20c
C—	17c

Jeunes dindes abattues

A—	38c
B—	36c
C—	33c

A l'abattoir de Québec-ouest

(Semaine finissant le 25 avril inclusivement)

PORCS LIVRES VIVANTS

Classification établie après l'abattage

Pesanteur chaude	Prix net
A—140 à 170 lbs	20.00
B1—135 à 175 lbs	19.60
B2—125 à 134 lbs	19.35
B3—176 à 185 lbs	19.35
C—120 à 185 lbs	18.35
D—120 à 185 lbs	18.10
Légers—119 lbs et moins	18.10
Lourds—186 à 195 lbs	18.10
Extra-lourds—196 à 215 lbs	17.85
Demi-Castrats	15.35
Truies	17.50
Verrats	10.00

Plus une prime fédérale de \$2.00 sur les "A" et de \$1.00 sur les "B1"

VEAUX RECUS VIVANTS ET PAYES ABATTUS "Engraissés au lait"

Choix—90 lbs et plus	21c
Bons—70 lbs et plus	20c
Moyens	18c à 19c
Communs	17c

AGNEAUX RECUS VIVANTS ET PAYES ABATTUS (Du printemps)

Agnelles de choix — 35 lbs à 55 lbs	28c
Béliers de choix — 35 lbs à 55 lbs	26c

MOUTONS RECUS VIVANTS ET PAYES ABATTUS

8c à 14c

BOEUFs RECUS VIVANTS ET PAYES ABATTUS

"Steer"—Bons 450 lbs et plus	22c
Taures—Bonnes 450 lbs et plus	22c
Vaches—Bonnes 450 lbs et plus	20c
Vaches moyennes	18c à 19c
Vaches communes	15c à 16c
Taureaux "Choix" 450 lbs et plus	20c
Taureaux "Bons" 450 lbs et plus	19c
Taureaux "communs"	18c

"Journal"...

(Suite de la page 13)

unit l'énergie à la grâce et possède le don de dire simplement toutes choses et de s'élever des plus petites aux plus hautes; elle est tour à tour et tout à la fois familière, enjouée, naïve, profonde et sublimé.

"Peu de livres publiés de notre temps, lisons-nous dans l'avisement d'une édition précédente, pourront exercer sur les âmes une influence plus douce et plus pure. En parlant ainsi, nous pensons aux plus délicates, à celles qui souffrent, à celles qui songent, à celles qui s'agitent et se consument dans une lutte pénible et stérile entre leurs rêves et les vulgaires réalités d'une existence commune. Les femmes surtout qu'une imagination trop mobile désenchantée facilement de leur destinée trouveront dans le livre de Mlle de Guérin plus qu'une froide leçon: elles y trouveront une consolation et un exemple."

(1) Deux volumes de 200 pages chacun. En vente dans toutes les librairies et chez FIDES, Montréal-1, au prix de \$2.00 (par la poste: \$2.20).

Changement aux horaires

Coincitant avec le changement de l'heure normale à l'heure d'été, changement qui doit s'effectuer le 28 avril prochain, le Pacifique Canadien annonce, par l'intermédiaire de M. Paul-E. Gin-gras, commissaire du trafic-voyageurs à cette compagnie, plusieurs importantes modifications dans les horaires des trains circulant entre Montréal, Ottawa, Sherbrooke et St-Jean, N.B.

Les prix récents des patates

Les stocks de pommes de terre continuent à être peu abondants, du moins sur le marché de Montréal. Il en sera ainsi probablement jusqu'à la prochaine récolte. Il s'ensuit que le marché reste soutenu, mais il est curieux que la demande se maintienne modérée, en dépit de la pénurie de l'hiver dernier.

Les arrivages par camions au cours de la semaine finissant vendredi le 26 avril ont été nuls; par wagons, il en est arrivé six du Nouveau-Brunswick. Les wagons sur la voie, en entiers ou entamés, s'élèvent à dix-sept. Voilà pour la situation à Montréal.

A Ottawa, il n'y a pas eu d'arrivage par camions. On ne compte aucun wagon sur la voie. Les stocks sont également peu abondants, la demande bonne et le marché ferme.

Voici les prix fournis par le Service des marchés du ministère fédéral de l'Agriculture:

Catégories	Montréal	Ottawa
Blanches	\$2.00	\$2.02
Petites	\$1.75-\$1.85	1.87
De Maine	2.00	
Commerciales		2.50

Près de 150...

(Suite de la première page)

A la fin du printemps ou au début de l'été, il y a d'habitude réunion du bureau de direction générale de l'U.C.C. Cette réunion de dirigeants dure deux jours. Elle a été fixée cette année aux 26 et 27 juin. Elle se tiendra plus tard que d'habitude afin de permettre au président général d'y assister. On compte que l'Ecole d'Agriculture de Ste-Martine accueillera les dirigeants de l'U.C.C. avec sa bienveillance accoutumée.

Les associations et les organismes qui maintiennent la Fédération canadienne d'Agriculture contribuent pour leur part à ses frais d'administration. L'exécutif de l'U.C.C. a convenu de payer pour 1946 une somme de \$1500. On se rappellera que c'est avec l'appui de la Fédération que l'U.C.C. a pu obtenir la récente hausse de prix du beurre.

L'opportunité de retenir les services d'autres propagandistes a été discutée. Il a été admis que la région de Joliette aurait bientôt le sien.

Le secrétaire, M. Gérard Filion, a été invité au Nouveau-Brunswick pour participer aux réunions de comté des caisses populaires au cours du mois de juin. Il est probable qu'il acceptera cette invitation.

Le conseil d'administration de la Mutuelle-Vie de l'U.C.C. a aussi tenu séance vendredi dernier.

Approvisionnement de boeuf

La réduction actuelle des approvisionnements de boeuf est saisonnière et se produit chaque année. Toutefois, cette année, elle s'est présentée plus tôt qu'en 1945, déclarent les autorités de la Commission des Prix et du Commerce.

Cependant, il y a abondance d'autres viandes et les consommateurs n'ont aucune raison de s'inquiéter. Les fonctionnaires de la Commission ont désapprouvé certaines déclarations dans lesquelles on prétend qu'il existe un marché noir répandu et des distorsions aiguës.

Les prix des légumes à Montréal

Tels que donnés par le Service provincial de l'Horticulture, le 29 avril.

BETTERAVES—Moyennes, \$1.70 à \$1.75; Grosses, \$1.25 à \$1.30, 50 livres.	
CAROTTES—No 1 lavées, \$2.10 à \$2.25; No 2 et non lavées, \$1.90, 50 livres.	
ECHALOTTES—40c à 50c doz. de pqt; \$3.50 à \$4.50, 100 pqt.	
NAVETS—No 1 lavés, 75c à 90c; No 2, 60c, 50 livres.	
OIGNONS—No 1, \$2.73; No 2, \$2.40 à \$2.43, 50 lbs.	
PANAIIS—No 1 lavés, \$1.75 à \$2.00; non lavés, \$1.50 min.	
CRESSON—De serre, 75c doz. pqt.	
LAITUE—De serre, grasse, \$2.50, 2 doz.; de couche, \$2.00, 2 doz.; moyenne, \$1.75, 2 doz.	
MENTHE—De serre, \$1.00 la doz. pqt.	
RADIS—De serre et de couche, 90c à \$1.00 doz. pqt;	
inférieurs, 75c, 4 doz.	
RHUBARBE—Grosse, 90c la doz pqt; petite, 75c la doz. pqt.	

CALENDRIER DES COUPONS DE RATIONNEMENT DU CONSOMMATEUR

MAI

DIM.	LUN.	MAR.	MER.	JEUDI	VEN.	SAM.
			1	2 SUCRE-CONSERVES S8 à S12 COUPON DE BEURRE R7 COUPON DE VIANDE M35 Valables	3	4
5	6	7	8	9 COUPON DE VIANDE M36 Valable	10	11
12	13	14	15	16 SUCRE-CONSERVES S13, S14 COUPON DE BEURRE R8 COUPON DE VIANDE M37 Valables	17	18
19	20	21	22	23 COUPON DE BEURRE R9 COUPON DE VIANDE M38 Valables	24	25
26	27	28	29	30 COUPON DE VIANDE M39 Valable	31	

L'inspection et la confiscation des veaux de lait

Par J.-E. Bisson, agronome,
gérant de la Coopérative canadienne du Bétail.

Il y a encore des producteurs qui ne sont pas au courant de la manière dont les veaux sont inspectés sur notre marché ni des raisons pour lesquelles ils sont confisqués. Ainsi, tout dernièrement, un cultivateur nous écrivait pour nous demander le remboursement de deux veaux qui avaient été condamnés par l'inspecteur du gouvernement fédéral. Pour appuyer sa réclamation, il nous disait que ses deux sujets étaient en assez bon état pour être comestibles et qu'ils étaient âgés respectivement de quinze et dix-sept jours. Les explications que nous fournissons plus bas serviront à renseigner cet expéditeur ainsi que ceux qui ne seraient pas bien avertis de la question.

Disons d'abord que nous ne sommes nullement responsables de la confiscation des veaux, laquelle relève entièrement du gouvernement fédéral. En effet, l'inspection est faite par un médecin vétérinaire du Ministère fédéral de l'Agriculture ou son représentant, et nous n'avons aucune juridiction sur son travail.

Tous les veaux offerts sur les marchés publics ou expédiés directement aux abattoirs sont soumis à cette inspection avant la vente. Ceux qui sont trouvés trop jeunes par l'inspecteur sont retenus d'abord, puis identifiés au moyen d'étiquettes métalliques numérotées, ce qui permet de les retracer après l'abattage; c'est ce qu'on appelle l'inspection ante-mortem. Elle est basée sur l'âge du sujet et non sur son état de chair, c'est-à-dire que l'on retiendra un veau uniquement parce qu'il est trop jeune mais non parce qu'il est trop maigre. C'est une inspection préliminaire mais non finale.

On juge l'âge d'un veau d'abord par son apparence générale, ses aplombs, l'ombilic, sa denture et la couleur des gencives. En examinant minutieusement tous ces points, il est assez rare que l'on se trompe beaucoup. Mais ce n'est pas tout, car tous les veaux trouvés trop jeunes sont gardés et abattus séparément, après quoi le vétérinaire les examine de nou-

veau pour constater si leur chair est comestible ou non. Dans la majorité des cas, ils sont confisqués, mais il arrive que la carcasse est jugée propre à la consommation par le vétérinaire et elle nous est alors payée par l'abattoir, mais dans tous les cas où elle est condamnée elle ne rapporte rien et c'est l'expéditeur qui subit la perte.

Donc, les sujets retenus avant la vente et confisqués après l'abattage sont perdus par l'expéditeur, mais ceux qui ont passé à l'inspection ante-mortem et qui sont condamnés après l'abattage sont à la charge de l'acheteur; c'est lui qui subit la perte.

D'après la loi fédérale, tout veau qui n'a pas vingt et un jours révolus ne doit pas être mis en

vente sur nos grands marchés ou aux abattoirs, parce que sa chair n'est pas censée être propre à la consommation. La loi fédérale a pour but d'enrayer l'expédition des veaux trop jeunes pour la consommation.

En général, les veaux qui sont confisqués ne le sont pas parce qu'ils sont malades, blessés, estropiés ou trop maigres, mais parce qu'ils sont trop jeunes. Il est bien entendu qu'un veau qui nous arrive blessé ou en mauvais état est fort exposé à être condamné et il le sera sûrement, s'il est abattu dans un état fiévreux.

Donc, pour ne pas subir de pertes dues à la confiscation, il faut expédier des veaux âgés de plus de trois semaines et de bon débit.

Les statistiques vitales de Québec

Dans la province de Québec, la natalité accuse un nouveau record au cours de 1945, record imprévisible en 1944, puisque cette année semblait avoir atteint des chiffres insurpassables. Par ailleurs, les décès ont encore décliné durant les douze mois de 1945, ce qui donne un nouvel essor à notre accroissement naturel. Actuellement, le taux de l'accroissement naturel dans le Québec se fixe à 19.8 par mille habitants. C'est le plus élevé de toutes les provinces canadiennes. A ce rythme, notre population pourra, on est en droit de le croire, se doubler beaucoup plus rapidement que dans les quelque cinquante années prévues. La moyenne annuelle de notre accroissement durant les cinq dernières années est de 65,000 âmes, tandis que de 1936 à 1941, elle fut de 45,000 âmes.

La mortalité infantile diminue également dans le Québec. 1945 accuse en effet une diminution de 7.5 pour cent sur 1944. Le taux de l'an dernier est de 62.5 par mille naissances. Il y a tout de même lieu de l'améliorer.

Au cours de 1945, il y a eu 33,153 mariages et 33,163 décès, annonce le dernier bulletin démographique émis par le ministère de la Santé et du Bien-Être social que dirige l'hon. Dr J.-H. A. Paquette, M.D.

Les prix du bois d'oeuvre

La Commission des Prix et du Commerce vient d'émettre une ordonnance dont le but est d'éliminer la hausse des classements du bois de construction et autres infractions aux règlements sur les prix maxima.

On signale que certains fabricants et commerçants ont déjà enfreint les prix maxima en haussant le classement de leurs expéditions. Il en est résulté que les commerçants de bois d'oeuvre au détail ont dû payer les prix les plus élevés pour des qualités inférieures.

L'élevage du dindon se développe

Les dindonneaux d'un jour sont en grande demande dans la province de Québec, ce printemps, et on prévoit une production de 125,000 sujets. Bien que ce soit une augmentation de 25,000 sur l'an passé, les couvoirs spécialisés dans l'incubation des oeufs de dindes ne pourront satisfaire qu'une partie de la demande. Aussi la division de l'aviculture du ministère provincial de l'Agriculture entend-elle prendre des mesures pour organiser de nouveaux centres d'élevage de sujets reproducteurs et pour développer ceux qui existent déjà.

Québec a mis sur le marché, en 1945, trois millions de livres de dinde, ce qui représente à peine 15% de ce que consomme la province. C'est dire que cet élevage peut prendre beaucoup d'expansion. Les dindons du Québec jouissent d'une belle popularité auprès des consommateurs à cause de leur grande qualité. L'an passé, 11% des oiseaux vendus à l'époque des fêtes ont été classés dans la catégorie spéciale, 58.3% dans la catégorie A, 30.1% B, et seulement 8.1% et 2.5% dans les catégories C et D. Les chances de succès dans cet élevage sont très bonnes pour les aviculteurs de la province, en autant qu'ils pratiqueront des méthodes rationnelles.

Maison natale d'Honoré Mercier

IBERVILLE — Sait-on que la maison natale d'Honoré Mercier existe encore? Ste-Anne-de-Sabrevois, comté d'Iberville a, en effet, l'honneur de posséder la maisonnette de ce premier ministre de notre province (1887-1891) qui y est né le 15 octobre 1840.

La Société St-Jean-Baptiste d'Iberville vient de former parmi ses membres un comité spécial chargé de recueillir \$10,000.00 non seulement pour acheter cette maison (dont elle a obtenu une promesse de vente), mais aussi pour en faire un musée d'objets ayant appartenu au Grand Patriote et pour ériger une statue à celui-ci, tout près.

Les personnalités suivantes ont bien voulu accepter d'en faire partie à titre de membres honoraires: L'hon. Léon Mercier-Gouin, C.R., sénateur, président; l'hon. Gaspard Fauteux, Orateur des Communes; M. Honoré Mercier, I.C., député de Châteaugay; Me Paul Gouin, avocat, (tous petits-fils d'Honoré Mercier); Me A. Côté, C.R., maire de St-Jean et député du comté d'Iberville-St-Jean-Napierville, au fédéral; M. Yvan Thuot, maire d'Iberville et député d'Iberville au provincial.

Les membres actifs en sont les suivants: Président, M. L.-P. Bissonnette, maire de Ste-Anne-de-Sabrevois; Vice-président, M. O. Boucher, maire de St-Athanase (paroisse-mère de Sabrevois); Vice-président, Me R. Fournier, notaire, et président de la Société St-Jean-Baptiste d'Iberville, Secrétaire-correspondant M. G. Sanfagon, agronome; Secrétaire-archiviste, M. C. P. de Beaujour, directeur de la Société; Trésorier, M. R. Mercier; et publiciste, M. B. Mercier (ces deux derniers arrière-neveux d'Honoré Mercier).

La souscription ne vient que d'être lancée et déjà le Conseil de comté d'Iberville a donné cent dollars, et les Sociétés d'Agriculture de St-Jean et d'Iberville, chacune vingt-cinq dollars.

Notre peuple a gardé un tel culte et une telle reconnaissance pour ce grand homme d'Etat que l'objectif fixé sera vite atteint. On voudra bien adresser toute somme au Comité de la Maison natale d'Honoré Mercier, Iberville, P.Q. Celui-ci enverra un reçu pour tout don de cinq dollars ou plus.

Les fraises ont rapporté \$665,000

La récolte des fraises a été beaucoup plus abondante dans la province de Québec en 1945 qu'en 1944, et la production totale, qui s'est chiffrée par 3,500,000 pintes, a été 71% supérieure à la faible récolte de 1944, qui avait été de 2,044,000 pintes.

Bien que la valeur moyenne de la récolte de l'an passé ait été de 3c la pinte inférieure à celle d'il y a deux ans, cette diminution a été plus que comblée par la hausse de la production qui a permis de réaliser une valeur de \$665,000, les fraises s'étant vendues au prix moyen de 19 sous la pinte. En 1944, la valeur de la récolte avait été de \$429,000.

Le Service fédéral des Marchés, qui publie ces chiffres, donne pour le Canada une production globale de 16,705,000 pintes d'une valeur totale de \$4,083,000. Comparés à ceux de 1944, ces chiffres représentent une augmentation de 53% dans le premier cas et de 77% dans le second.

Comme productrice de fraises, Québec vient en troisième rang, après l'Ontario et la Colombie canadienne. En 1943, elle avait occupé la deuxième place avec une récolte record de 5,500,000 pintes d'une valeur de \$944,000.

Qualité sans Egle

THÉ ET CAFÉ

"SALADA"

Le Bûcheron

Belle réussite du chantier de Beaudry

Malgré certaines erreurs, on prévoit qu'il pourra distribuer environ \$1,800 en ristournes. — Des abstentions regrettables.

Nous venons de recevoir, de Beaudry, des nouvelles intéressantes sur la marche du chantier coopératif de cette paroisse du Témiscamingue.

Après une étude que l'on avait cru pouvoir pousser aussi loin que possible, une trentaine de bûcherons décidaient de faire partie de ce chantier et signaient un contrat avec le Syndicat de travail. Ils eurent une légère déception quand ils constatèrent que 25 bûcherons seulement se rendirent au chantier avant les Fêtes et 22 après.

Manque d'étude

Pourtant, ils avaient déjà passablement étudié la coopération. Dans la paroisse il existait depuis assez longtemps une caisse populaire et autres organismes coopératifs. Mais, d'après celui qui nous a communiqué cette nouvelle, ce qui a le plus manqué, c'est l'étude et une meilleure compréhension de la coopération.

Le printemps ayant été excessivement hâtif et en l'absence de huit de leurs membres, qui manquèrent à la parole donnée, les bûcherons de Beaudry n'ont pu couper entièrement les 250,000 pieds de bois auxquels ils s'étaient engagés par contrat. Cependant, on nous dit que, pour une première année d'exploitation, on a raison d'être très satisfait.

Erreurs regrettables

En dépit de plusieurs obstacles et de plusieurs erreurs, notamment le manque d'éducation coopérative chez plus de 50 pour cent des membres, le défaut d'expérience dans un groupe se composant de deux cinquièmes de jeunes gens qui n'avaient pas ou très peu d'expérience en chantier, l'abstention d'un certain nombre de membres à respecter leurs engagements et le trop petit nombre pendant tout le cours des opérations, qui les a obligés à laisser debout les plus beaux peuplements, soit de 50 à 60,000 pieds de bois, on prévoit avoir un montant d'environ \$1800 à distribuer en ristournes, après avoir payé des salaires aussi élevés qu'ailleurs. Si tous les membres avaient respecté leurs engagements, on estime qu'il y aurait un surplus d'opérations d'environ \$3,000.

On nous informe aussi que les dirigeants de la compagnie International Paper, qui ont surveillé leurs opérations, les ont chaleureusement félicités pour la façon dont les opérations ont été conduites et la bonne entente qui a régné durant tout l'hiver entre tous les membres du chantier. Ils espèrent bien que l'an prochain le Syndicat de Beaudry sera disposé à conclure un nouveau contrat avec la compagnie. Les bûcherons de Beaudry méritent des félicitations. Nous leur demandons de continuer à étudier la coopération afin de se convaincre encore davantage de sa nécessité et des améliorations qu'elle pourra apporter dans la vie de chantier. Dans sa forme actuelle, elle est une école de formation aux points de vue moral et social.

Une leçon à tirer

Quant à ceux qui n'ont pas cru devoir remplir leurs engagements à l'égard des autres membres, nous espérons qu'ils comprendront la leçon qui se dégage de cette expérience et constateront le tort qu'ils font à leurs co-paroissiens. A l'avenir, ils devraient montrer plus de sérieux dans leurs décisions. Après en avoir fait l'étude, un individu décide de ne pas

(Suite à la page 15)

Le travail des femmes dans les chantiers

En marge d'une résolution du Cercle des Bûcherons de St-André

L'on trouvera plus bas, copie d'une résolution adoptée par le Cercle des Bûcherons de St-André, Comté de Roberval, soulevant plusieurs points intéressants, notamment celui du travail des femmes dans les chantiers, du séchage des attelages dans les camps des hommes, du dérangement qu'occasionnent les fonctions des charretiers, lorsqu'ils sont dans les mêmes camps que les bûcherons et enfin la fameuse question du sacrage et du travail le dimanche.

Nous félicitons d'abord le Cercle des Bûcherons de St-André de l'étude de la situation en chantier qui se fait chez eux. Il est bien évident que les améliorations que les bûcherons désirent voir ne pourront se produire que d'une façon: c'est par l'étude de leurs problèmes qu'ils pourront le faire.

La question du travail des femmes dans les chantiers a à maintes reprises, provoqué des protestations de la part des bûcherons. Actuellement nous recevons de nombreuses plaintes à ce sujet. Nous comprenons que durant la guerre, où les cuisiniers étaient particulièrement rares, plusieurs contracteurs aient pu engager des femmes pour faire la cuisine, mais avec le retour des conditions normales, il n'y a aucune raison qui devrait motiver le travail des femmes dans les chantiers. En conséquence, je crois que les cercles de bûcherons devraient avoir l'œil ouvert sur ce sujet et l'on devrait, chaque fois que l'on croit la chose préjudiciable aux intérêts de tous, porter le cas à l'attention des autorités responsables.

En ce qui a trait au séchage des harnais dans les camps où logent les bûcherons, nous étions bien sous l'impression que cette pratique n'existait plus nulle part. Je suis convaincu que dans les cas où elle se produit, un simple avis adressé au département de l'hygiène suffirait à faire remettre le tout dans l'ordre.

La question des charretiers en est une plus épineuse, car il y a plusieurs facteurs qui peuvent entrer en ligne de compte. Cependant, je crois que la suggestion du cercle de St-André devrait être étudiée.

Enfin la question du sacrage et du travail le dimanche devrait être dénoncée avec vigueur par tous les bûcherons bien pensants. Cependant, là comme dans beaucoup d'autres domaines, il faudra une collaboration intelligente de la part de tous les ouvriers et contracteurs forestiers catholiques. Nous espérons que par la transformation des cercles de l'U.C.C. en Syndicats Professionnels, nous aurons là un excellent moyen d'améliorer les conditions générales du travail en forêt et, principalement, en ce qui a trait au travail du dimanche et au sacrage.

A l'été, nous tiendrons probablement une douzaine de congrès de bûcherons au cours desquels nous exposerons un programme d'organisation, qui, nous l'espérons, intéressera au plus haut point tous les ouvriers forestiers sérieux. Nous leur démontrerons les meilleures méthodes qui pourront améliorer les conditions morales, sociales et économiques du travail de chantier.

Samuel AUDETTE

Résolutions du cercle de St-André

A propos du travail des femmes dans les chantiers, du blasphème et du travail du dimanche.

L'Union des Bûcherons de la paroisse de Saint-André de Roberval a adopté au cours d'une assemblée régulière tenue le 1er avril dernier, une résolution portant sur le travail des femmes dans les chantiers.

"Nous constatons, dit la résolution, qu'il y a eu cette année encore des femmes employées comme cuisinières dans les travaux de flottage du bois. Nous considérons que c'est la place des hommes et non des femmes en ces endroits, à tous les points de vue. Nous constatons aussi qu'il y a de la négligence de la part de ceux qui sont au service du gouvernement pour faire exécuter les lois."

En conséquence, les bûcherons de Saint-André demandent que l'on interdise une fois pour toutes le travail des femmes dans les chantiers et les opérations de flottage du bois. Il demandent également que l'on vote une loi, s'il n'y en a aucune, qui oblige les entrepreneurs à loger les bûcherons dans un camp séparé de celui des charretiers. La raison que l'on donne, c'est que ces derniers se lèvent plus à bonne heure le matin et se couchent plus tard le soir et cela dérange les bûcherons qui ont grand besoin de repos. La loi défend aussi aux entrepreneurs d'introduire les attelages de chevaux dans les camps où logent les bûcherons. On constate que la loi n'est pas observée sur ce point.

Enfin les bûcherons de Saint-André veulent, par tous les moyens possibles, enrayer le blasphème et le travail du dimanche. Ils constatent qu'il y a des abus

à ce sujet de la part des entrepreneurs qui ne sont pas assez sévères sur ces deux points. Ils estiment que le ministère des Terres et Forêts et même les compagnies forestières pourraient donner avis à leurs employés de faire observer les lois qui défendent le blasphème et le travail du dimanche.

Ces résolutions, transmises à l'Union des Bûcherons à Québec porte la signature de M. Eugène Tremblay, secrétaire du cercle de Bûcherons de Saint-André.

Examens pour les mesureurs de bois

Les aspirants à la pratique du mesurage des bois abattus sur les terres de la Couronne ou sur lesquels la Couronne a des droits ou redevances à percevoir pour fins d'administration ou de revenu devront passer les examens aux dates qui viennent d'être fixées par le ministère des Terres et Forêts de Québec. Voici les dates et les endroits où se passeront ces examens: le 17 juin, à Giffard; le 26 juin, à Rimouski; et le 24 juillet, à Chicoutimi.

Aucun candidat qui n'a pas fait de pratique du mesurage durant au moins deux exercices, qui n'a pas 21 ans révolus et n'est pas citoyen canadien ne sera admis aux examens. On doit faire la demande d'admission au Bureau du mesurage, Service forestier, à Québec, au moins quatre jours avant la date des examens. On obtiendra tous les renseignements en s'adressant à l'endroit précité.

Une initiative digne de mention

La Caisse populaire et le Syndicat coopératif de Landrienne souscrivent pour l'achat d'un appareil cinématographique.

Après une étude approfondie, le cercle de l'U.C.C. de Landrienne, Abitibi, vient de prendre une initiative digne de mention. En examinant la possibilité d'améliorer l'efficacité de leurs études, les membres en vinrent à la conclusion qu'ils pourraient avec avantage utiliser le film éducatif, pour le développement de l'esprit de coopération, des études de technique agricole, des études forestières et pour aider à résoudre le grave problème de l'organisation des loisirs dans la paroisse.

A cette fin, on avait décidé d'acheter un projecteur cinématographique, mais comme l'on ne peut se procurer ces machines "pour des prunes", il a fallu trouver une solution pour faire face à la dépense d'environ \$1,000 que représentait l'achat d'une dynamo et d'une machine à projection.

Rôle éducatif du cercle

Après une étude attentive de la question, le cercle a décidé de se porter acquéreur de la machine. Comme l'existence de la Caisse populaire et du Magasin coopératif est l'oeuvre du travail d'éducation du cercle de l'U.C.C., et que c'est encore et toujours le cercle de l'U.C.C. qui fait le travail d'éducation coopérative dans la paroisse, il fut décidé d'inviter la Caisse populaire et le Syndicat coopératif à souscrire une partie du montant nécessaire pour permettre au cercle de l'U.C.C. d'organiser un service éducatif par le film.

C'est avec beaucoup de bonne grâce que les administrateurs de la Caisse et du Syndicat se rendirent à cette invitation. Ils profitèrent de l'occasion pour reconnaître, dans une résolution, le cercle de l'U.C.C. comme leur "Service éducatif". A cette fin, la Caisse populaire décidait de lui verser, à même son fonds d'éducation, une somme de \$125 et le Syndicat coopératif, dont les affaires sont plus florissantes, décidait, pour sa part, de verser \$750.

Séance d'inauguration

Le 30 mars, avait lieu la séance d'inauguration de ce nouveau service. Grâce à la bienveillance du service de Ciné-Photographie provinciale, l'assistance, qui était d'environ 200, a pu voir se dérouler sur l'écran de magnifiques scènes sur la colonisation ainsi que différents films de technique agricole. Heureuse de cette nouvelle initiative, l'assistance ne ménagea pas son enthousiasme ni son approbation aux dirigeants du cercle de l'U.C.C. et des organismes coopératifs de la paroisse dont le bon esprit de coopération a permis une aussi magnifique réalisation dans une pauvre petite paroisse agricole de l'Abitibi.

(Suite à la page 3)

ON EST BIEN MIS dans un
COMPLET

FOURTIERESSE



Synonyme de durée et de qualité

Une fabrication de chez nous

ELZ. FORTIER, Limitée
117, rue St-Dominique, Québec

RAT MUSQUE

Expédiez chaque peau que vous avez ou que vous pourrez vous procurer

IMMEDIATEMENT!

Les prix sont très hauts, ne tardez pas — Hâtez-vous!

Nous payons présentement:

Epaisse extra \$5.50 à 1.20

Epaisse ordinaire 4.50 à 1.20

Légère ordinaire 4.00 à 1.00

La demande est aussi encore très forte pour:

ECUREUIL — BELETTE —

MOUFETTE — RENARD —

— VISON

Toutes les fourrures sont en demande!

LES PLUS HAUTS PRIX DU

MARCHE GARANTIS

EXPEDIEZ PROMPTEMENT

Nous avons un stock complet de peaux, appâts, etc. Demandez par écrit notre liste de prix, étiquettes d'expédition, etc.

A.B. SHUBERT Co.
DEPT. 50 **Winnipeg, Man.**
Bureau de réception des fourrures à MONTREAL

A QUEBEC

LE BUCHERON
S'HABILLE, SE LOGE
ET SE NOURRIT
à la

Maison du Bûcheron

319, rue St-Paul

Québec, P.Q.

La mise en conserve en 1946

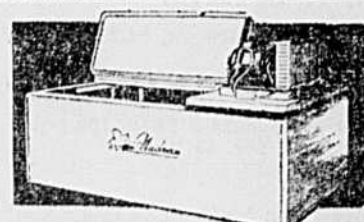
Nous avons tout l'outillage requis pour faire la mise en conserve. Stérilisateurs en quatre modèles, sertisseuses de toutes les marques à la main et à pouvoir — Presses à jus — Boîtes à conserves — Boîtes de carton — Etiquettes, etc.

Demandez notre brochure: LA MISE EN CONSERVE 1946

EVAPORATEUR DOMINION

1605, rue Délorimier, Montréal.

Tél. FR. 4150



REFROIDISSEURS A LAIT

LIVRAISON IMMEDIATE

TOUTES DIMENSIONS

Ecrivez ou téléphonez à:

MAISON NADEAU

4831, PAPINEAU

MONTREAL

Tél. CH. 3511